TEMPÉRATURE
INCERTAIN
PLUS DOUX
(Voir détails page 2)

MONTRÉAL-MATIN

3

Vol. XIX — No 195. JEUDI, 24 FEVRIER 1949 20 pages

L'agenda de l'assemblée du Conseil municipal

Une trentaine d'item, dont les plus importants porteront sur le budget — $3,760,000 de travaux à l'aqueduc — Les pensions aux veuves des policiers tombés en devoir — Le code de la plomberie — L'heure avancée le 24 avril

A son assemblée statutaire convoquée pour mardi prochain, à dix heures et demie du matin, le Conseil municipal sera saisi d'un agenda d'une trentaine d'item. Les plus importants porteront sur les prévisions budgétaires de 1949-50, s'équilibrant à $70,171,181, que nos édiles devront adopter le 15 mars au plus tard.

Le président de l'Exécutif, M. J.-O. Asselin, a révélé que la préparation de l'ordre du jour a été terminée hier après-midi. Le feuilleton ne renfermera aucune motion de conseillers. La raison en est bien simple: chaque fois que de telles motions ont figuré à l'agenda de l'assemblée du budget, le Conseil en a remis l'étude à plus tard. Le Comité exécutif a donc jugé à propos de dispenser nos édiles de procéder à une telle remise, vu que le Conseil sera convoqué à brève échéance à une assemblée spéciale pour autoriser un emprunt de $16,000,000 pour des dépenses capitales.

Pour l'aqueduc

Au cours de son assemblée statutaire, le Conseil sera appelé à accorder les contrats pour l'exécution de travaux au montant de $3,760,000 pour la modernisation du système de l'aqueduc. Ces dépenses ont déjà été autorisées par un règlement d'emprunt au montant de $10,000,000, pourvoyant également à la construction de l'égout collecteur Maisonneuve.

Le premier item à l'agenda portera sur le remplacement du conseiller Albert Charpentier, décédé. Le Conseil sera ensuite appelé à décréter l'avance de l'heure, à compter du dimanche, 24 avril. Pour la première fois, cette année, la résolution ne précisera pas la date du retour à l'heure normale.

Deux amendements aux règlements

Entre autres rapports devant être soumis par l'Exécutif, on remarque deux importants projets d'amendements aux règlements municipaux. Un a pour effet d'augmenter sensiblement le montant des pensions aux veuves des employés morts à la suite de blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions. L'autre porte sur le règlement de la plomberie, auquel a été incorporé un chapitre relatif à l'installation des brûleurs à l'huile.

Le Conseil sera invité à ratifier la disparition de la carte d'identité, et à autoriser la modification de l'ancien hôtel de ville de Ville-Emard pour l'aménagement d'une consultation de nourrissons. Il sera enfin saisi d'une demande de voter un credit de $80,000 pour l'amélioration de l'intersection Snowdon, à l'angle du Boul. Décarie et du chemin de la Reine Marie.

Répartition des contrats

Les contrats au montants de $3,760,000 pour la modernisation du service de l'aqueduc se répartissent comme suit: Atlas Construction Co., Ltd., $3,080,300 pour l'installation de la nouvelle prise d'eau, à Ville La-Salle; Le Bel Construction Ltd. $142,820 pour l'installation d'une conduite d'alimentation dans les rues Sherbrooke, entre les rues Atwater et Olivier; Le Bel Construction, $170,850 pour le prolongement et l'amélioration de conduites souterraines; John Inglis, Co. Ltd., $183,660 pour la fourniture de trois unités de pompage d'une capacité de 30,000,000 de gallons par jour chacune; Dominion Engineering, Co., Ltd., $59,152 pour la fourniture d'une unité de pompage de 50,000,000 de gallons par jour; Canadian Westinghouse, Co., Ltd., $35,257.12 pour la fourniture de trois transformateurs.

Un autre contrat, au montant de $732,902.07 est pour la construction de l'égout collecteur Maisonneuve. Le Comité exécutif recommande de l'accorder à Key Construction Ltd.

Dans tous les cas, il s'agit du plus bas soumissionnaire.

La Fédération rendue à 76.4 de son objectif

Une somme de $879,412 a été récoltée à date — Les rapports des paroisses ont fait monter sensiblement le total — "La victoire reste incertaine"

Les quartiers généraux de la Fédération des Oeuvres de Charité Canadiennes-Françaises nous informaient, hier soir, que le total des souscriptions à la 17e campagne se chiffrait par $879,412 et que cette somme représente 76.4 pour cent de l'objectif de $1,150,000.

Pour la deuxième journée consécutive, les rapports des paroisses ont fait monter sensiblement le total, mais celui-ci reste encore assez éloigné de l'objectif et les dirigeants, dans un dernier message à la population, pressent tous ceux qui ne l'ont pas fait encore de souscrire à leur paroisse AUJOURD'HUI !

"Jusqu'à ce soir, la victoire reste incertaine, a déclaré M. Raymond Dupuis, président général de la campagne. Ce sont les rapports et les souscriptions des dernières heures qui détermineront si la plus importante campagne de la Fédération aura réussi.

"Il reste encore $270,588 à recueillir d'ici ce soir. C'est une forte somme mais elle est absolument nécessaire pour compléter le montant minimum dont la Fédération a besoin pour continuer de subventionner ses 38 oeuvres.

"Il est encore temps de participer à la campagne. Il est encore temps de répondre à l'appel de nos milliers d'enfants, de jeunes gens, de familles et de vieillards malheureux qui attendent tout de la Fédération, leur providence, notre représentante auprès d'eux.

"QUE CHACUN SOUSCRIVE POUR QUE TOUS PUISSENT PARTICIPER AU SUCCES !"

La 17e campagne annuelle de la Fédération se terminera ce soir par un grand ralliement, à 8h.30, au Windsor.

Tous les responsables de la campagne dans les diverses sections de même que les auxiliaires sont invités à ce grand ralliement au cours duquel sera proclamé le montant recueilli.

Le chef de l'Opposition y adhère

La Législature exige un représentant au Vatican

[PAGE 3]

Pour enrayer la criminalité juvénile



Le capitaine Ovila Pelletier a lancé, mardi soir, un vibrant appel en faveur de la prochaine campagne des clubs juvéniles de la police qui demanderont $125,000 au public, dans la semaine du 21 mars au 2 avril. Le capitaine parlait devant un groupe de citoyens de Rosemont. On remarque, dans la photo prise au poste de police No 22, outre M. Pelletier : M. Marcel Verville, conseiller municipal ; le capitaine Rodrigue, du poste 22, et M. V. Huneault, assistant-inspecteur pour la division nord, et plusieurs autres.

Distinction à faire entre les membres d'une union et certains "chefs d'union parasites"

Importante déclaration de l'hon. Duplessis, en marge d'un bill de l'hon. Dussault — Le devoir du gouvernement, c'est de faire respecter les lois et d'assurer l'avenir de la population — Ajournement à cet après-midi, pour le discours sur le budget

Québec, 23. (D.N.C.) — "L'union ouvrière est une nécessité. Le droit de l'ouvrier à l'union, c'est l'Union nationale qui l'a reconnu. Mais il faut faire une distinction entre les membres d'une union qui, en grande majorité, sont d'excellents citoyens et certains chefs parasites, qui au lieu de vivre pour l'ouvrier vivent de l'ouvrier".

Voilà ce que l'hon. Maurice Duplessis a déclaré, cet après-midi, à l'Assemblée législative, en défendant vigoureusement le projet de loi de l'hon. Bona Dussault concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés. Le débat sur ce bill qui ressuscite une partie du code du travail, a duré près de deux heures et a donné lieu au 3e vote de l'après-midi.

Propos incendiaires

"Dans les Cantons de l'Est", a poursuivi M. Duplessis, "il y a eu des propos incendiaires, qui justifieraient des arrestations".

Le premier ministre a ajouté que le devoir du gouvernement, c'est de venir en aide au peuple, et c'est ce qu'il a fait. Mais nous avons aussi le devoir, a-t-il dit, de faire respecter les lois, pas pour le gouvernement mais pour l'avenir de la province et des générations futures. Aucun gouvernement n'est plus disposé à coopérer que celui de l'Union nationale. Aucun n'en a donné autant de preuves.

Objections de M. Marier

M. George C. Marier a formulé quatre objections sérieuses au bill. En premier lieu, il trouve que la constitution d'un conseil d'arbitrage permanent aura des inconvénients surtout pour les grandes villes, où il y a plusieurs groupes d'employés. M. Marier estime, aussi, que ce qu'il faudrait, c'est un contrat d'un an qui débute avec l'exercice fiscal de la municipalité. Il s'agirait de fixer les délais de telle façon qu'on en arrive à une entente avant l'adoption du budget. Le chef de l'opposition est d'avis, aussi, qu'on donne aux corporations municipales et scolaires plus d'avantages qu'aux ouvriers en précisant que si la convention comporte une augmentation de dépenses, elle entrera en vigueur avant la fin de l'exercice fiscal, mais que si, par contre, elle prévoit une diminution de dépenses, elle prendra effet immédiatement. Enfin, M. Marier s'élève contre la suppression de la juridiction du ministère du Travail.

M. René Chaloult est d'opinion que si le code du travail a été mis de côté, on a les mêmes raisons de s'objecter à ce projet de loi. C'est que cette mesure, dit-il, tout comme le code du travail, tend à limiter la liberté syndicale, à enlever aux organisations ouvrières des droits et prérogatives qu'elles ont conquis de haute lutte. M. Chaloult n'aime pas, non plus, qu'on substitue le secrétaire de la province et le ministre des Affaires municipales au ministre du Travail pour la défense des employés.

Le député de Québec-comté avoue qu'il n'a pas eu le temps d'étudier à fond le bill mais il lui paraît qu'il interdit toutes les clauses de sécurité syndicale. Il se demande pourquoi il y a tant de grèves, en ce moment.

Raison bien simple

M. Duplessis:— Pour une raison bien simple. La masse est contre les grèves illégales, mais il y a certains chefs qui font du sabotage."

M. Chaloult:— "Ce qui frappe l'ouvrier, ce n'est pas tant la légalité que la justice, on peut prendre des moyens illégaux pour arriver à un but juste."

M. Chaloult prétend que le gouvernement mécontentera les ouvriers avec ce bill. Aujourd'hui, ils deviennent hostiles, dit-il, et "je crois que ce n'est pas bon de soulever une hostilité semblable". Ce n'est pas bon pour la paix sociale.

M. Duplessis:—"Ces menaces-là n'ont pas d'effet.

L'hon. Antonio Barrette, mis en cause dans le débat, se lève à son tour.

M. Barrette:— Dans la présente loi, on passe directement de la négociation directe à l'arbitrage. La période de conciliation est supprimée. Et je crois que c'est excellent. Il n'y a rien, ici, que l'on puisse considérer comme un attentat contre les libertés ouvrières. La conciliation disparaissant, le règlement du conflit se fait plus tôt. Le bill prévoit des augmentations de salaires suivant le coût de la vie. Que veut-on de plus, des chefs ouvriers m'ont dit dans l'intimité que le bill était excellent.

M. Chaloult:—"Quels chefs?

M. Barrette:—"Je ne puis dévoiler ce qui est confidentiel. Mais je sais que l'opposition dirigée contre ce bill est le fait de certains chefs ouvriers. Ce bill n'enlève rien aux ouvriers.

M. Chaloult:— Alors, comment expliquer qu'ils ne soient pas satisfaits?

M. Duplessis: "Ce ne sont pas les ouvriers qui ne sont pas satisfaits, mais certains chefs ouvriers qui mettent leur intérêt avant celui des ouvriers et qui cherchent à causer du trouble.

M. Barrette ajoute que lorsque les chefs ouvriers prêchent la loyauté et la franchise, tout va bien. Mais il arrive que des grèves sont préparées des mois à l'avance. Dans l'amiante, par exemple. A Thetford, les ouvriers de la Bell Asbestos ne sont pas affiliés aux Syndicats catholiques. Ils étaient à négocier dans l'harmonie un contrat de travail quand 1,200 membres des Syndicats catholiques sont intervenus et ont exigé qu'ils cessent le travail. Je dis que c'est de l'anarchie, ces chefs seront déposés avant longtemps, si ça continue.

Alors que la Chambre se forme en comité plénier, un nouveau débat s'engage sur la façon de procéder au choix des arbitres.

Le premier ministre explique que les représentants des conseils municipaux sont venus le voir, qu'il y a eu des échanges de vues. Parmi les maires présents, il y avait d'excellents ouvriers. Ils ont représenté à M. Duplessis que la situation devenait intenable, par suite des arbitrages successifs. Puis, le premier ministre affirme que les corporations municipales et scolaires doivent boucler leur budget, dans l'intérêt des contribuables. Un seul tribunal d'arbitrage, continue-t-il, étudiera tout le problème ensemble, et avec le système que le gouvernement donne, il y aura protection de l'employé, du contribuable et de la garantie de la rétroactivité.

Nécessité

Dans la dernière partie de son discours, le premier ministre insiste sur la nécessité du respect des lois et de l'autorité constituée. L'autorité vient de Dieu. Quand l'autorité est légitimement constituée, à moins de prêcher l'anarchie et le désordre, il faut reconnaître que chacun a le devoir de respecter les lois et l'autorité constituée. Puis, M. Duplessis ajoute que s'il voulait prendre ses aises, il n'aurait qu'à laisser faire, persuadé que le gouvernement a encore pour un grand nombre d'années au pouvoir. Mais il estimerait être un lâche et un sans-coeur.

M. Duplessis — "Je n'ai pas d'enfant, mais suis le descendant d'une race qui veut vivre. C'est mon devoir d'aller de l'avant après avoir pris conseil, non pour sauver le parti, mais la province que j'aime. On tente de répandre l'idée que je suis l'ennemi des ouvriers. J'ai été élevé aux Trois-Rivières, j'ai grandi dans une ville où toute la population me connaît. Depuis 1927, je suis élu par les ouvriers. Ils savent que je les comprends, qu'ils peuvent compter sur mon dévouement, que je leur donne le meilleur de moi-même".

Comme il est 6 hres, le débat est suspendu et la Chambre s'ajourne à cet après-midi pour entendre le discours du budget.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération serait illégale

"C'est presque une trahison à la constitution de l'Acte d'Amérique britannique du Nord que le geste posé par le gouvernement d'Ottawa dans son procédé d'annexion de Terreneuve", déclarait, hier soir, Me John-T. Hackett, c.r., député progressiste-conservateur de Stanstead aux Communes, au cours d'un dîner-causerie de la Jeunesse progressiste-conservatrice du district de Montréal.

Le conférencier, présenté par Me Jean-Paul Ste-Marie et remercié par Me Léonard-C. Seton, a démontré, en termes précis et clairs, que "la constitution canadienne a été violée, avec outrecuidance, par le présent gouvernement en maintes circonstances depuis les sombres jours de 1939 à date".

Il a d'un autre côté démontré que le parti progressiste-conservateur va de l'avant dans son idéal de servir le peuple canadien tout entier. Revenant au sujet proprement dit de sa conférence, Me Hackett a rappelé les idées maîtresses qui ont été les bases même de l'entente entre les provinces désireuses d'entrer dans la Confédération. Il a ensuite démontré comment le parti libéral a enfreint la constitution pour en venir petit à petit à un sabotage général de l'autonomie des provinces.

Le conférencier déclare que le gouvernement d'Ottawa a pour ainsi dire suspendu cette constitution par ses mesures de guerre, par ses arrêtés ministériels et ses diverses manières de procéder dans le cas de Terreneuve.

"Tel qu'établi présentement le pouvoir de Terreneuve est nul puisqu'il ne possède pas de pouvoir législatif étant gouverné par Londres" a dit Me Hackett. "Il est illogique et illégal pour le Canada d'accepter Terreneuve dans ces conditions" poursuit-il. La convention de Terreneuve aurait dû demander à Londres de lui accorder un parlement propre avant de transiger avec Ottawa. D'autre part, Ottawa aurait dû consulter les provinces et obtenir leur consentement avant d'accepter la demande de Terreneuve.

Le conférencier conclut donc qu'Ottawa a trahi l'esprit et la lettre de la Confédération canadienne et que cette politique ne peut nous conduire qu'au totalitarisme intégral.

Le dîner était sous la présidence de Me Guy Robert, président de la Jeunesse progressiste-conservatrice de Montréal.

2 personnes grièvement blessées

Un garçonnet de 13 ans, Jules Tremblay, dont les parents demeurent à 6338, 25e avenue Rosemont, était entre la vie et la mort tôt ce matin à l'hôpital Saint-Luc, après avoir été heurté par une automobile à l'angle des boul. Rosemont et Pie IX vers 8 heures hier soir.

La victime avait été transportée par les occupants de cette automobile chez le Dr Jacques Bernier, 4046 boul. Rosemont. Mais pendant que ce dernier donnait les premiers soins au garçonnet, les personnes qui avaient heurté le garçonnet avec leur auto, étaient reparties.

Le Dr Bernier appela l'ambulance de l'hôpital Saint-Luc. L'enfant y est hospitalisé et traité pour une fracture du crâne.

Heurté par un autobus

Un homme de 54 ans, M. Félix Lachaine, domicilié à 900 rue Gilford, a été heurté par un autobus du circuit St-Hubert vers 9 heures hier soir, et il est depuis lors à l'hôpital Notre-Dame où il souffre d'une fracture du crâne. M. Lachaine traversait la rue St-Hubert à l'angle de la rue Gilford, quand il fut heurté par un autobus qui montait du sud au nord, rue St-Hubert.

PETITES ANNONCES

PERDU

PETIT CHIEN brun avec taches blanches et noires, perdu dimanche le 20 février aux environs St-Hubert et Emile-Journault. Le nom est "TERRY". Récompense. Appeler après 6 heures le soir à DU. 9639.

TEMPÉRATURE

Le Bureau météorologique de Dorval prédit pour Montréal et la région, aujourd'hui, un temps occasionnellement couvert toute la journée. Température plus élevée. Vents légers. Maximum pour la journée: 35. Sommaire: incertain, plus doux.

Mlle Marie-Ange Cimon est favorisée du sort

Mlle Marie-Ange Cimon, demeurant à 3951 est, rue Ste-Catherine, est l'heureuse gagnante de l'automobile Plymouth, modèle 1949, tirée au sort, hier soir, à la clôture de la première exposition industrielle de l'Est, organisée par la Société des Hommes d'Affaires de l'Est de Montréal.

L'automobile est un don de M. Yvon Lepage, président honoraire de l'exposition, et la gagnante est une employée de M. Clément Limoges, l'un des 55 exposants de cette exposition qui a remporté un succès formidable depuis sa date d'ouverture le 14 dernier.

Un incendie cause de lourds dégâts, hier soir, rue Iberville

Un incendie a causé pour $25,000 de dégâts à l'usine de la Compagnie d'Equipement Sanitaire, à 4275 rue Iberville au début de la soirée d'hier. Les pompiers ont répondu à une seule alerte, mais ils ont dû par la suite demander de l'aide de d'autres casernes comme les flammes se faisaient tenaces. L'usine ravagée est un immeuble d'un seul étage, et isolé des autres immeubles voisins.

Plus de 10 jets d'eau ont été utilisés contre les flammes. Il a fallu aux pompiers plus d'une heure pour les maîtriser.

La circulation des tramways Frontenac a été interrompue de façon temporaire.

Le directeur adjoint du Service des Incendies, M. Anselme Filion, a dirigé le travail des pompiers.

L'alerte fut sonnée vers 8 heures moins 15 et le retour était donné vers 9 heures 15.

2e MESSAGE

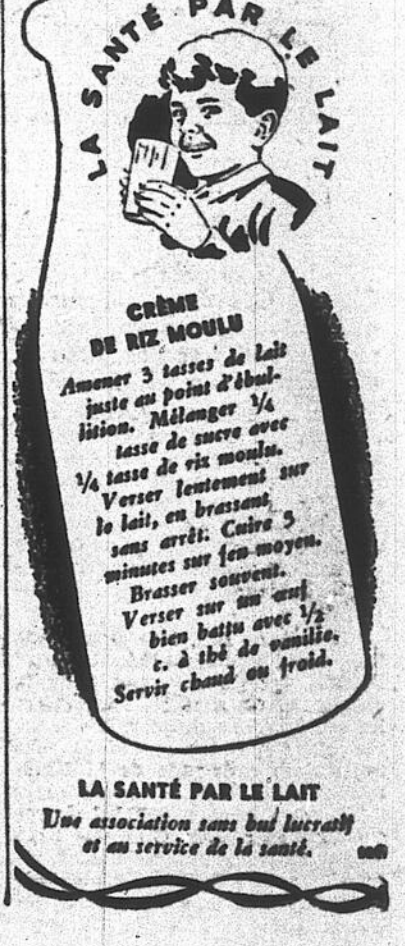
L'avenir est à vos enfants

... si vous savez former leur corps et leur esprit.

Dès les premiers jeux de l'enfant, il faut prendre certaines précautions indispensables. Ainsi, on doit éviter de lui donner des jouets coloriés, ou en étoffe, ou en peluche. Ces jouets déteignent ou retiennent les saletés et les microbes. Ils sont difficiles à nettoyer. Les jouets les plus pratiques pour un jeune bébé sont faits de caoutchouc, d'os et d'ivoire. Le caoutchouc, de plus, amortit les coups et préserve les meubles.

Les enfants doivent consommer au moins une pinte de lait par jour; les adultes, une chopine.

LE LAIT SE BOIT ET LE LAIT SE MANGE



LA SANTÉ PAR LE LAIT

Une association sans but lucratif et au service de la santé.

Québec exige d'Ottawa un représentant au Vatican

L'Assemblée législative est unanime pour approuver cette motion — Le chef de l'Opposition est très en faveur mais ses acolytes ne pensent pas tout à fait comme lui — Censure et critique

Québec, 23. (D.N.C.) — L'Assemblée législative a été unanime, cet après-midi, à approuver une motion invitant le gouvernement fédéral à nommer un ambassadeur auprès du Vatican. Des deux côtés de la Chambre, on s'est prononcé en faveur de cette nomination, mais le procès verbal mentionne-t-a que l'Opposition libérale s'est prononcée contre, en dépit du fait que son leader, M. George C. Marler, ait parlé pour.

C'est M. René Chaloult, député nationaliste de Québec-Comté, qui a présenté la motion, avec l'appui de M. Henri Groulx (libéral-Outremont), à la suggestion même de l'hon. Maurice Duplessis.

Un voeu

La motion Chaloult comportait, entre autres choses, le voeu suivant: "L'Assemblée législative de Québec prie le gouvernement du Canada de nommer au cours de la présente session un ambassadeur auprès du Saint-Siège".

M. René Bernatchez (U.N.-Lotbinière) s'est levé à la fin du débat pour proposer un amendement à la motion, de façon à ce que celle-ci demande au gouvernement fédéral "de nommer sans un nouveau délai", un ambassadeur auprès du Vatican. L'amendement apportait d'autres changements, notamment en désignant le premier ministre du Canada sous le nom du "Très-Hon. Louis St-Laurent", et non plus seulement sous le nom de "M. Louis St-Laurent".

Censure et critique

M. Marler a, alors, fait observer que les mots "sans autre délai" impliquaient une idée de censure et de critique à l'endroit du gouvernement fédéral. Et, a-t-il ajouté, "nous ne sommes pas en mesure de discuter cette question, car nous ne savons pas les raisons qui ont motivé une telle conduite de la part du gouvernement".

Le vote a alors été demandé sur l'amendement, qui a été voté par 72 voix contre 8, M. Chaloult et M. Frank Hanley (Ind.-Ste-Anne) se prononçant en faveur de l'amendement. Le petit groupe de l'Opposition libérale a été le seul à voter contre l'amendement. Aussitôt après, M. Marler a proposé, appuyé par M. Lionel Ross (Lib.-Verdun) que la Chambre soit appelée à se prononcer sur la motion elle-même.

Mais le premier ministre a répondu que l'on s'était déjà prononcé sur la motion telle qu'amendée et qu'il n'y avait pas lieu de prendre un nouveau vote.

L'orateur de la Chambre, l'hon Alexandre Taché, a maintenu la prétention du premier ministre.

— "J'en appelle de votre décision" a lancé aussitôt M. Marler.

Mise aux voix, la décision de l'orateur a été maintenue par 77 voix contre 9.

M. Chaloult

Dans son discours à l'appui de la motion, M. Chaloult a déclaré que 50 pays sont représentés au Vatican, parmi lesquels l'Angleterre avec 5 p.c. de Catholiques, et les Etats-Unis avec 20 p.c. de Catholiques ainsi que la Chine et le Japon, ont leur représentant au Vatican. Récemment même l'Inde a cru bon d'envoyer un représentant auprès du Saint-Siège, tout comme l'Egypte, pays musulman.

Le Canada, poursuit M. Chaloult, compte 43 p.c. de Catholiques et peut-être 45 p.c.; est-ce qu'il ne se trouve pas en étrange compagnie avec la Russie, la Turquie et le Mexique, qui ne sont pas représentés auprès du Vatican. Il ajoute que nous devons avoir nous aussi notre représentant pour prouver notre attachement profond au Saint-Siège, puissance prestigieuse dans le monde. M. Chaloult soumet, aussi, que la presse est plus favorable que jamais à une ambassade au Vatican: le Toronto Telegram l'a même réclamée. Puis, il fait observer que le titulaire de notre ambassade auprès du Vatican devrait être un Anglo protestant, pour faire cesser une certaine méfiance et parce qu'un tel choix serait plus habile et plus diplomatique.

Motion légitime

M.Marler trouve la motion légitime et il l'appuie comme il a appuyé celle, semblable, de 1946.

Immédiatement après la présentation de l'amendement Bernatchez, le premier ministre félicite ce dernier qui, dit-il, a exprimé la pensée intime de la classe des cultivateurs, auxquels nous devons tant et qui ont conservé un si profond attachement au Saint-Siège. M. Duplessis note que l'amendement ne comporte qu'une question de forme et ne s'attaque pas au vif du sujet.

Le premier ministre fait observer que la demande d'un représentant du Canada auprès du Vatican est formulée depuis longtemps et par des hommes qui appartiennent à toutes les races.

M. Duplessis: "Nous croyons que la papauté constitue une force morale et spirituelle qui défie les années et les siècles et reste un actif incomparable et insurpassable. La papauté est une lumière scintillante qu'aucun nuage ne peut assombrir. C'est pour cela que tous les pays ont senti le besoin d'être représentés auprès du Saint-Siège".

M. Duplessis note que le Canada, en grande majorité chrétien, est représenté en Russie, pays exécrable et maudit, et ne l'est pas au Vatican, siège de la lumière et de la vérité. Puis, il formule l'opinion que l'on devrait choisir un Catholique pour nous représenter auprès du Vatican.

Après M. Frank Hanley, qui approuve de tout coeur la motion, le vote est pris avec le résultat indiqué plus haut.

Plusieurs bills adoptés par le Conseil législatif

Québec, 23. (D.N.C.) — Au cours de la séance qu'il a tenue cet après-midi, le Conseil législatif a voté en 3e lecture trois importants projets de loi du gouvernement, tandis qu'il en a adopté six autres en première lecture et fait subir leur 1ère et leur 2e lectures à une vingtaine de bills privés.

Les trois projets de loi ministériels votés en 3e lecture sont celui qui scinde en deux la Régie des transports et communications, pour en faire la Régie des transports et la Régie des services publics, avec chacune trois commissaires, celui qui réduit le nombre des commissaires de la Régie de l'électricité de 4 à 3 et celui qui concerne la règlementation du transport routier.

Ces bills ont été votés à l'unanimité et sans discussion. Deux d'entre eux ont subi des amendements de forme en comité plénier.

Plusieurs autres projets de loi du gouvernement ont été laissés sur l'ordre du jour pour être pris en considération lors de la séance que le Conseil tiendra à 10 h. et demie, ce matin.

LES CULTIVATEURS CANADIENS VOUDRAIENT UNE RÉCUPÉRATION

Ottawa, 23. (B.U.P.) — Les cultivateurs canadiens voudraient récupérer une partie de l'argent qu'ils ont perdu en vendant leur blé au Canada, alors que des prix plus élevés avaient cours en Grande-Bretagne.

Cependant, la Fédération canadienne de l'agriculture n'indique pas exactement quelle compensation les fermiers canadiens souhaitent obtenir, dans son exposé annuel de suggestions soumis au Cabinet fédéral.

La Fédération demande la suppression de toutes les entraves sur les importations britanniques au Canada, afin de tenter d'augmenter le volume d'achat des denrées canadiennes par l'étranger.

Elle demande une étude complète sur la possibilité de conclure avec d'autres pays des accords analogues à celui des vivres avec la Grande-Bretagne.

L'hon. A. Raymond tombé malade

Québec, 23. (D.N.C.) — C'est l'hon. J.-L. Baribeau, de Batiscan, qui a présidé la séance du Conseil législatif, cet après-midi en l'absence de l'hon. Alphonse Raymond, qui est tombé malade dimanche dernier à Montréal.

A l'ouverture de la séance, les deux leaders, les hons. Edouard Asselin et Hector Laferté, ont exprimé le regret que cette nouvelle avait causé aux collègues de M. Raymond et souhaite à ce dernier un prompt rétablissement. M. Laferté a formulé le voeu que M. Raymond diminue un peu son activité, car, a-t-il ajouté, "nous avons besoin de la valeur de tous nos hommes publics".

Homme enseveli

Vancouver, 23. (B.U.P.) — Une avalanche de neige a enseveli aujourd'hui un camion, avec son conducteur, dans le canon du Fraser, en Colombie-Britannique.

Quatre sauveteurs ont été précipités du haut de 200 pieds par d'autres avalanches. On conserve peu d'espoir de retrouver vivant le chauffeur du camion, enseveli sous une énorme masse de neige. Les quatre hommes qui voulaient lui porter secours ont également été pris sous la neige, mais ils ont réussi à se dégager.

Les lignes ferroviaires du Canadien National, qui avaient été déblayées hier, ont été de nouveau rendues inutilisables par une vaste inondation.



EN VENTE DANS LE QUEBEC

MOOSEHEAD

BREWERIES (QUEBEC) LIMITED

340, rue Dubé, Montréal-Est — CLairval 2442

MOOSEHEAD PALE ALE

ALPINE LAGER BEER - MOOSEHEAD LONDON STOUT

AVEZ-VOUS

de la BRIQUE ou des BLOCS de CIMENT à faire poser ?

APPELEZ:

HArbour 6404

SPÉCIAL JEUDI CHEZ EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30 ; le magasin ferme à 1 heure le samedi.



Echantillons de fabricant

SOULIERS POUR DAMES

Ce sont des souliers qui coûtent beaucoup plus cher en pointures plus grandes. Modèles nouveaux de sandales, souliers à courroie, escarpins, modèles montants ou lacés à talons cubains ou hauts. En chevreau, en veau, en suède ou en cuir vernis. Noir, brun, vert ou bleu. **Spécial jeudi** 2.99

Souliers pour dames, au deuxième, rayon 238

T. EATON Co LIMITÉE OF MONTREAL

MONTREAL · MATIN

Publié et imprimé par
la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée

1124 est, rue Marie-Anne — MONTREAL — Téléphone : FAlkirk 1171

MONTREAL et VILLE
12 mois ... $9.00
6 " 4.50
3 " 3.25

MEMBRE DE l'A.B.C. et de la C.D.N.A.

PROVINCE
12 mois $6.00
6 " 3.25
3 " 2.00

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

Directeur : ROGER DUHAMEL

MONTREAL, JEUDI, 24 FEVRIER 1949

Pour l'art dramatique

Lors de la présentation de son budget pour la prochaine année, l'honorable Omer Côté, secrétaire de la province, a fourni plusieurs explications d'un vif intérêt pour tous ceux qui s'intéressent à l'éducation et au rayonnement de la culture artistique au Canada français. Aujourd'hui, nous voulons particulièrement insister sur les progrès prochains de notre Conservatoire.

Lors de sa création, cet important organisme a immédiatement porté la désignation de Conservatoire de Musique et d'Art dramatique. Jusqu'à maintenant, il n'y a cependant que la première section qui fonctionne régulièrement et qui dispense l'enseignement musical, à Montréal et à Québec. Les connaisseurs se plaisent à louer le travail considérable qui a été accompli sous la direction de notre éminent compatriote, M. Wilfrid Pelletier, avec la collaboration de ces deux musiciens de carrière que sont MM. Claude Champagne et Jean Vallerand. A cet égard, il y a vraiment unanimité dans l'opinion publique.

Or, l'honorable ministre nous apprend qu'il a actuellement un projet à l'étude en vue de compléter l'oeuvre poursuivie en y ajoutant une section d'art dramatique. Nous nous en réjouissons beaucoup, car il s'agira là d'une véritable pépinière d'artistes de la scène. On a souvent répété avec raison que nos jeunes gens sont remarquablement doués pour le théâtre. Ces dons, malheureusement, demeurent souvent en friche et nous connaissons des acteurs qui font toute leur carrière en demeurant toujours des jeunes gens d'avenir, pleins de promesses !

Ce qui leur manque surtout, c'est une formation solide, acquise à l'âge où l'on est en mesure de s'assimiler avec bénéfice l'enseignement des maîtres. C'est une erreur de croire que la carrière dramatique n'est que le fait d'une improvisation constante. Il y faut au contraire une préparation approfondie, il y faut aussi une culture théâtrale qui nous fait trop souvent défaut. Ce sera le rôle de la section d'art dramatique au Conservatoire d'éviter que des talents authentiques s'égarent dans les voies trop faciles de la routine et du procédé.

Une question se posera aussitôt à l'esprit de beaucoup de gens : à quoi sert-il d'enseigner l'art dramatique s'il n'y a pas de débouchés dans notre province pour permettre à ces jeunes de vivre convenablement de leur profession. Il y a beaucoup de vérité dans cette remarque. Néanmoins, nous soutenons que s'il s'est produit chez nous une évidente désaffection à l'égard du théâtre, il y a à ce déplorable état de choses de nombreuses explications. Il y a la concurrence du cinéma, bien sûr, mais ce n'est pas suffisant pour rendre parfaitement compte de la situation. Le cinéma règne à Paris et à New-York, où le théâtre prospère également ; certes, ces deux villes disposent d'une population flottante susceptible d'alimenter leurs salles de spectacles, mais ce n'est pas la seule raison de leurs succès.

Il fut un temps où le théâtre a connu à Montréal des jours heureux. Ce qui s'est produit, c'est que des entrepreneurs en spectacles, plus mercantiles qu'amis désintéressés de l'art, l'ont ravalé à une simple industrie. Ils ont voulu retirer sans délai des bénéfices et ont ainsi contribué à tuer la poule aux oeufs d'or. Ils ont monté des pièces au petit bonheur, sans se préoccuper des exigences élémentaires de la mise en scène, ils ont fait jouer des interprètes dans des conditions ridicules et souvent d'une extrême rigueur, ils ont pillé le répertoire le plus éculé qui ne convient ni à notre mentalité ni à notre goût. Ce sont eux, les naufrageurs du théâtre. Il est normal que le public s'en soit peu à peu désintéressé. Il n'est pas du tout assuré que ce même public ne serait pas enchanté de reprendre le chemin des salles de spectacles, s'il était convaincu qu'on a l'intention de lui offrir des programmes de qualité et qu'on entend faire appel à nos meilleurs artistes. Qui eût raisonnablement prédit, il y a quinze ans, le succès grandissant des Concerts symphoniques ? C'est par la qualité que cette entreprise a triomphé de tous les obstacles.

Que la section d'art dramatique du Conservatoire de la province nous prépare de bons acteurs et nous avons toute raison de croire que le magnifique effort tenté dans le domaine de la musique sera repris en faveur du théâtre, un art indispensable à toute ville qui se pique de culture.

ROGER DUHAMEL.

La dixième province

"Le Canada annexe donc Terre-Neuve selon les données d'un plébiscite dont les résultats permettent des interprétations divergentes. C'est une expérience entièrement nouvelle pour le Canada. D'aucuns peuvent soutenir que la procédure irrégulière a été imposée au Canada par la décision du gouvernement britannique de faire de la Confédération l'une des options au cours du referendum de l'année dernière. Le Canada n'a pas résolu librement d'acquérir une dixième province par la méthode qui a été adoptée. Ceci, toutefois, ne change en rien le fait que la méthode est à la fois sans précédent et vulnérable sur le terrain légal. Demander l'opinion des provinces sur une pareille question eût été une précaution intelligente".

GLOBE AND MAIL,
23 février 1949.

Hockey idéologique

L'équipe de la Tchécoslovaquie a remporté le championnat mondial amateur du hockey. Nous n'avons pas l'habitude, dans ces colonnes, de commenter les exploits sportifs, mais celui-ci mérite de l'être.

En effet, le gouvernement pro-communiste de Prague a interprété cette victoire comme "un triomphe des classes laborieuses", une réalisation de la doctrine socialiste, etc., etc.

Nous ignorons presque tout du hockey, mais nous ne croyons pas que l'issue d'une joute puisse être interprétée comme la victoire ou la défaite d'une idéologie politique ou économique. Alors, ce ne serait plus du sport ...

Le socialisme tchèque a sans aucun doute grand besoin d'arguments pour se justifier et pour se défendre, puisqu'il en est rendu à exploiter de cette façon une rencontre sportive. Voit-on nos partis politiques chercher à se faire du capital avec les victoires ou les défaites de nos clubs de hockey ou de baseball ?

Au reste, cela veut dire que désormais l'on devra interpréter toute défaite d'une équipe tchèque au tennis, au football ou au ping-pong, comme un coup très dur au socialisme. Voilà qui pourrait être fort ennuyeux pour les nations vivant derrière le rideau de fer. — J. B.

LA VIE LITTERAIRE

Philippe Hériat et Armand Salacrou chez les "Goncourt"

Par PIERRE DESCAVES

Les dix académiciens Goncourt sont maintenant "Dix". Pour la première fois, depuis un lustre, les voici au complet. En quatre années, six nouvelles élections auront renouvelé l'aspect et la "configuration" de leur Académie : successivement André Billy, Colette, Alexandre Arnoux, Gérard Bauër ont comblé les vides causés par la mort ou le départ volontaire des titulaires. Pour suppléer à René Benjamin, décédé, et à M. Sacha Guitry, démissionnaire, les Goncourt ont brusqué leur choix et porté la majorité de leurs suffrages sur un romancier, Philippe Hériat, et sur un auteur dramatique, Armand Salacrou. Tous deux ont la même cinquantaine et seront les benjamins d'une académie, où le doyen d'âge, le président Lucien Descaves est le dernier représentant de la première formation de 1903 (époque à laquelle l'Académie Goncourt fut "reconnue" légalement). En fait, c'est une refonte presque complète, dans la proportion de 60%, que vient de subir très rapidement cette "Société littéraire". Les deux dernières désignations attestent une volonté de rajeunissement et de renouvellement et une variété dans le recrutement conforme à l'esprit même des fondateurs qui furent, tour à tour ou simultanément, critiques, romanciers, écrivains d'art, dramaturges, historiens ... Ainsi se dessine assez fortement une "tradition" Goncourt faite d'éclectisme, de hardiesse et de nouveauté.

Les deux récentes désignations de Philippe Hériat et d'Armand Salacrou mettent d'autre part en valeur deux des tempéraments les plus originaux de la vie intellectuelle contemporaine et sanctionnent, à mi-courses, des carrières déjà accomplies.

Philippe Hériat — né le 15 septembre 1898 — appartient à une très ancienne famille parisienne qui s'illustra au service de l'Etat (les Payelle) ; parmi ses ascendants, il compte également Zulma Garraud, la célèbre correspondante de Balzac. Après de fortes études secondaires et supérieures, il s'engagea en 1916 : à sa démobilisation, il fut attiré par le cinéma. Il tourna, comme assistant, quelques films ; il passa par le théâtre où il créa quelques rôles (notamment dans *le Sexe Faible* d'Edouard Bourdet). La littérature, cependant, demeurait son souci majeur. Il ne délivra ses messages que lorsqu'il fut sûr de sa forme et de ses desseins généraux. Ce furent dès lors autant de succès retentissants : en 1931, pour son premier roman *l'Innocent*, il obtenait le Prix Renaudot ; en 1939, il recevait le Prix Goncourt pour *Les Enfants Gâtés* : et, "enfant gâté" lui-même par ces légitimes récompenses, il se voyait attribuer, en 1947, le Prix du roman de l'Académie Française pour *Famille Boussardel*. Auteur dramatique avec *l'Immaculée*, critique dramatique dans un grand hebdomadaire parisien, metteur en scène au cinéma, le nouvel Académicien Goncourt couvre un très vaste champ d'activité. C'est le romancier que ses collègues ont voulu distinguer. Il semble bien en effet que son oeuvre forme un témoignage et un constat sur la bourgeoisie française, haute et moyenne, dont il a magistralement situé les types et les caractères ; il n'a rien voulu prouver ; il pense que le roman est un art de suggestion. C'est là une attitude conforme à la meilleure tradition romanesque française et qui fait de lui un des plus authentiques héritiers d'un Balzac et d'un Mérimée.

Le second élu de janvier à l'Académie Goncourt, Armand Salacrou, est normand d'origine (né à Rouen en août 1899, il est licencié en droit et en philosophie et n'a jamais cessé de s'occuper d'affaires commerciales appartenant à sa famille. Cependant, ce n'est pas en amateur qu'il aborda le théâtre mais avec le propos délibéré d'éviter les sentiers battus et de donner une forme scénique aux recherches que poursuivaient alors les écoles littéraires d'avant-garde (notamment le surréalisme). Ses premières pièces, accueillies dès 1925 par Lugné Poë, *Le Casseur d'Assiettes*, *Tour à Terre*, *Le Pont de l'Europe* sont très curieuses, d'un rythme saccadé et plein d'images tumultueuses. Avec *Patchouli* puis *Atlas Hôtel*, le jeune auteur dramatique se débarrasse progressivement de ce climat de fièvre. Vinrent ensuite *Les Frénétiques*, *Une Femme Libre*, et surtout *l'Inconnue d'Arras*, créée en 1935 à la Comédie des Champs-Elysées et qui marque l'un des triomphes de ce théâtre d'une grande originalité : (Un homme vient d'apprendre que sa femme le trompe, et il se tue. Pendant la minute qui s'écoule entre le moment où il tire son coup de revolver et celui où il expirera, il revoit toute sa vie et c'est cette minute qui compose les trois actes de la pièce). *Un Homme comme les Autres*, *La Terre est ronde*, *Histoire de Rire* prolongent, sous des aspects très différents, cet esprit de recherche. *Les Fiancés du Hâvre* ont marqué l'entrée du dramaturge au Théâtre Français, en 1944. Ses deux dernières pièces : *Les Nuits de la colère* et *l'Archipel Lenoir* ont définitivement assis son autorité et élargi son audience. L'influence d'Armand Salacrou n'a jamais cessé de s'exercer sur toute une partie du théâtre contemporain auquel il a ouvert, par ses conceptions, ses idées originales, des perspectives inédites. Se dégage de cette oeuvre exceptionnelle, une âpre analyse des sentiments les plus obscurs de l'âme, sous forme de comédies légères avec parfois, les quiproquos et les situations de vaudevilles ou encore même l'allure d'un mélodrame. Si riche est la variété de ce grand talent qu'il est encore inclassable parce que toujours d'avant-garde. C'est là le meilleur compliment à adresser à ce théâtre en perpétuelle évolution.

Il est certain que du haut de l'Olympe littéraire le vieux Maréchal des Lettres, Edmond de Goncourt, aura ratifié le double choix de ses cadets, lui qui demandait avant tout l'originalité et la jeunesse des talents. — *(S.I.F.)*

BRIÈVETÉS

Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, aux Communes : "Le parti libéral est le parti des droits provinciaux. Le parti libéral est le parti des minorités". Il serait grand temps d'établir un contrôle sévère sur les mensonges. Autrement, nous serons bientôt débordés !

« « «

On sait que le gouvernement fédéral respecte l'autonomie des provinces, quand cela fait son affaire, v.g. dans la question de l'habitation. Le même gouvernement est prêt à entamer des pourparlers avec les dites provinces, mais non pas simultanément, comme vient de l'indiquer un ministre, M. Winters. On comprend bien pourquoi. Il est plus facile de les dévorer l'une après l'autre. C'est dans cet esprit qu'a manoeuvré Horace pour venir à bout des trois Curiace ...

« « «

Il est curieux que le docteur Pierre Gauthier, député de Portneuf, ait choisi le Parlement fédéral pour déclarer que la province de Québec comptait une proportion considérable d'ivrognes. On ne pourra pas l'accuser de chauvinisme excessif.

« « «

Le "Canada" s'était trop empressé de féliciter le conseil-de-ville de Toronto d'avoir dénoncé les persécuteurs du cardinal Mindszenty. Les conseillers municipaux ont en effet retiré leur résolution, ne conservant que celle qui a trait aux quinze ecclésiastiques protestants de Bulgarie. Il ne faut pas donner de gages aux papistes !

« « «

Parmi les nouvelles causes d'accident grave, il y a la pratique du hockey. Nous avions naïvement cru qu'il s'agissait d'un sport, d'un très beau sport. Nous nous trompions ; c'est devenu un jeu de massacre. A ce rythme, il faudra peu de temps avant que les gens civilisés s'en détournent. Il serait vraiment dommage que le hockey disparaisse, victime de la brutalité de certains individus.

« « «

Est-il vrai que M. Ernest Bertrand prépare un recueil de vers intitulé : "Les timbres de ma vie", à paraître aux Editions postales ?

Robert Tremblay est acquitté par l'honorable juge W. Lazure

Robert Tremblay qui subissait son procès en Cour du Banc du Roi sous une accusation de complicité après le fait a été acquitté, hier après-midi, par l'honorable juge Wilfrid Lazure.

Le jury revenant dans la Cour vers trois heures, le président du tribunal lui a expliqué qu'il en était venu à la conclusion qu'il n'y avait aucune preuve. L'accusé, dit-il, est peut-être coupable ou non-coupable. D'après les témoignages entendus nous ne pouvons tirer aucune conclusion quant à l'innocence ou à la culpabilité de l'inculpé. Pour cette raison je renvoie la plainte. Le prévenu est donc libéré de l'accusation qui pesait contre lui.

"Aucune preuve"

Le procureur de Tremblay, Me Alexandre Chevalier, C.R., a fait remarquer à la Cour que la preuve ne démontre aucunement la commission de l'offense par le prévenu. Les jurés ne délibèrent que sur les faits. Quant à la preuve, ce n'est pas à lui à décider. En conséquence, en droit, il n'y a aucune preuve. De plus ajoute Me Chevalier, il n'y a aucune preuve que Douglas Perrault que Tremblay est accusé d'avoir aidé à s'enfuir après le meurtre des agents de police le 23 septembre dernier lors d'un vol à main armée sur la rue St-Just, est un meurtrier. Le greffier a bien produit devant la Cour un certificat à l'effet que Douglas Perrault avait été déclaré coupable par un jury de la Cour du Banc du Roi et condamné à être pendu. Toutefois la cause est en appel et le jugement final n'a pas été rendu.

Après la décision du juge, Tremblay a repris le chemin des cellules. Il devra comparaître plus tard sous une autre inculpation. Il est aussi accusé de "misprision of felony". Cette inculpation n'apparait pas dans notre code criminel.

A l'audience de l'avant-midi le procureur du ministère public, Me Dollard Dansereau, C.R., avait fait venir Donald Perreault qui doit subir son procès sous une accusation de meurtre le 21 mars prochain, pour rendre témoignage dans la cause de Tremblay. Mais Donald a refusé à quatre reprises de déposer. Le juge lui a dit qu'il lui accordait la protection de la Cour s'il voulait rendre témoignage, mais l'accusé est resté inébranlable dans sa décision.

Impressions de voyage

Revenu récemment d'un voyage outre-mer, M. Emile Côté, député de Verdun à Ottawa, donnait hier au cours du déjeuner hebdomadaire du Club St-Laurent Kiwanis, un bref aperçu de la situation en Europe s'étendant surtout sur les conditions de vie en Allemagne. Les conclusions de cette visite-enquête: Il est bon d'être Canadien, d'avoir échappé aux horreurs de la guerre et au chaos qui en résultent. Le conférencier fut présenté par M. Jean-Paul Gauthier, ancien trésorier du club, et remercié par M. Paul-Emile Brunet.

Parti le 6 novembre pour représenter le Canada au Conseil du Travail à Genèves, M. Côté qui visita plusieurs pays passa quelques semaines à Londres, à Paris et en Italie.

M. Côté a dit que l'Allemagne reprend conscience de ses possibilités comme pays démocratique. Son système gouvernemental s'apparente d'assez prêt à notre législature et permettra au peuple de se rééduquer dans le sens démocratique.

Francfort, de dire M. Côté, est aujourd'hui un amas de ruines. Un tiers seulement des résidences de ses beaux jours, sont encore debout, et 20% de ses édifices commerciaux ont survécu aux bombardements. Le conférencier dit l'émotion qu'il éprouva à voir les petits enfants souffreteux, en haillons qui se pressent autour des voyageurs à leur arrivée, avec l'espoir d'obtenir quelque chose à manger. Il n'est pas rare, lui a-t-on affirmé, de voir des groupes d'enfants, voyager de ville en ville, à la recherche d'un plus grand bien-être, et de gens qui peuvent les abriter.

Mais tout pitoyable qu'il soit, cet aspect n'atteint pas encore le gouffre de la déchéance humaine qui trouve son expression la plus douloureuse, dans les camps de personnes refugiées. M. Côté en visita un, qui abritait 6,000 déplacés venus pour la plupart des pays baltes, et où voisinent Lithuaniens, Ukrainiens et Polonais. L'existence inhumaine à laquelle doivent consentir ces gens, défie la description, d'assurer M. Côté, qui dit que seul le grand espoir dans des jours meilleurs, tient encore ces pauvres êres en vie.

Important projet de loi soumis par l'hon. Dr Paquette

Québec, 23. (D.N.C.) — L'hon. Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, a présenté à l'Assemblée législative un projet de loi qui modifie la loi concernant les hôpitaux privés. Aux termes de cette mesure, une personne qui désire exploiter un hôpital privé devra obtenir du trésorier de la province une licence émise sur la recommandation du ministre de la Santé. Le gouvernement déterminera les conditions de l'émission de cette licence.

Ne pas confondre

M. Paul Tremblay, chauffeur d'autobus pour la Cie des Tramways de Montréal, et domicilié au No 5639 rue St-Hubert, nous prie d'annoncer, qu'il n'a rien de commun avec l'individu du même nom qui a été condamné récemment pour possession de narcotiques.

Gisèle et Armand en viennent aux prises au sujet d'un escalier

Une prise de bec entre le propriétaire et son locataire qui durait depuis près de cinq ans au sujet de l'entretien d'un escalier commun a eu son écho devant la Cour, hier.

L'accusée, Gisèle, une femme d'une centaine de livres était inculpée de s'être livrée à des voies de fait simples sur la personne de son locataire, Armand, un gaillard assez bien planté et pesant quelque 150 livres. En dépit d'une différence de poids de 50 livres, l'inculpée aurait eu gain de cause dans l'altercation au cours de laquelle Armand aurait reçu une taloche en pleine figure.

La prévenue aurait demandé à maintes reprises au plaignant d'entretenir l'escalier. Mais Armand aurait refusé de s'en occuper. Un jour, Gisèle, a apposé dans la vitre de la porte une carte sur laquelle il était écrit: "On s'excuse de la malpropreté de l'escalier, le locataire demeurant au No 825... serait forcé pour raison de santé de ralentir ses activités."

Armand, furieux, qu'une telle affiche soit apposée sur la vitre de la porte l'arracha plusieurs fois. Mais un jour Gisèle aperçut le locataire arracher la carte. Une discussion s'ensuivit. A un certain moment la discussion s'étant réchauffée, Gisèle talocha Armand dans la figure.

Peu après il porta plainte et l'accusa de s'être livrée sur lui à des voies de fait.

L'avocat de l'inculpée, Me Philippe Ferland, c.r., a demandé le renvoi de la plainte en alléguant qu'il s'agissait d'une insignifiance.

Le juge Gustave Marin qui présidait le procès a renvoyé la plainte et a acquitté Gisèle.

$1,000,000 pour l'aménagement de l'île Ste-Hélène cette année

La Ville sera également dotée d'un troisième incinérateur — Ces travaux figurent sur la liste des dépenses qu'entend effectuer l'administration à même un emprunt de $16,000,000, que le Conseil sera bientôt appelé à autoriser

A sa réunion d'hier après-midi, le Comité exécutif a approuvé en principe la liste des travaux devant être effectués à même un emprunt de $16,000,000 pour des dépenses capitales, que se propose de contracter l'administration dès cette année. Le règlement devant autoriser cet emprunt sera soumis au Conseil à une assemblée spéciale devant suivre de près l'assemblée statutaire du 1er mars.

Parmi les travaux en vue, il a mentionné une dépense de $1,000,000 pour l'aménagement de l'île Ste-Hélène, selon les plans préparés par le service municipal des travaux publics, en collaboration avec une firme d'experts de Chicago en architecture paysagiste.

Une tranche de l'emprunt servira également à doter la métropole d'un troisième incinérateur, devant être construit dans l'est de la ville, aux environs de la rue Hochelaga.

Les autres dépenses capitales auront trait à l'amélioration du système de l'aqueduc, à la modernisation de l'éclairage, à l'exécution de travaux destinés à améliorer la circulation, etc.

On prévoit aussi l'acquisition de certains emplacements pour l'aménagement de parcs; la modernisation de plusieurs bains publics et l'amélioration de plusieurs marchés.

M. Asselin a précisé que des crédits substantiels seront votés pour la modernisation du marché Bonsecours, de même que pour la restauration des marchés Maisonneuve et St-Jacques.

A la Société royale d'Astronomie

La prochaine conférence de la Société, Centre français de Montréal, sera donnée ce soir, à 8 h. 15, par M. Marcel Tiphane, Ing. prof., professeur à l'Université de Montréal, dans l'amphithéâtre de l'Ecole Polytechnique, 1430 rue St-Denis.

A cette conférence intitulée: "La Géologie de Montréal", où l'on exhibera des photographies et des échantillons de roches de la région étudiée, le public est cordialement invité.



CIGARETTES
SWEET
CAPORAL

FRAICHEUR ✓ INTACTE

"Tiens, Papa, c'est comme ça que ça marche"



Le premier emploi! Nouveau monde qui fascine tous les jeunes. Cet intérêt ne manque pas de se manifester chez tout jeune homme qui entre au service de The Bank of Nova Scotia.

Il découvre tout à coup que la Banque rend une multitude de services à une foule de gens. Prenons, par exemple, le service des recouvrements. Il apprend qu'une traite n'est pas simplement un papier pour les archives; c'est un des éléments du système économique efficace qui permet à la Banque d'accélérer le paiement, entre acheteurs et vendeurs, dans nombre de transactions commerciales.

Les jeunes qui se lancent dans cette carrière ont tôt fait d'apprendre que la Banque est une institution qui fait travailler l'argent, et qu'elle ne fait de bonnes affaires qu'en prenant soin de bien servir chacun de ses clients.

Quant à vous, vous constaterez qu'à cause de cette façon de voir il vous sera infiniment agréable de traiter avec The Bank of Nova Scotia.

THE BANK OF NOVA SCOTIA

"Le consommateur détermine les profits et les salaires"

M. W.-J. Whitehead, président de "Wabasso Cotton" rappelle cette vérité aux élèves de la Section des Relations industrielles de l'Université de Montréal — Le plan Ruckners et la participation ouvrière dans la marche de l'entreprise

"On oublie trop souvent que le consommateur est roi, et que c'est lui qui, en définitive, détermine les profits et les salaires", a déclaré hier midi, le président de la Wabasso Cotton aux élèves de la Section des Relations industrielles, de l'Université de Montréal.

M. Whitehead, avait bien voulu consentir, à la demande du R. P. E. Bouvier, directeur de la section, à venir expliquer aux étudiants, le plan Ruckers, dont il est l'auteur.

Le plan Ruckers, selon la définition qu'en a donnée M. Whitehead, est une méthode mathématique de partage des profits d'une entreprise entre, d'une part, l'Administration et de l'autre, l'Ouvrier. Il repose sur la valeur de la production et sur l'écoulement de celle-ci. Le hic est d'établir la proportion qui ira à l'Administration de l'entreprise et celle qui reviendra aux ouvriers.

M. Whitehead, dont les usines emploient ce plan depuis quelques années, n'a pas caché, qu'au début, les ouvriers voyaient d'un assez mauvais oeil, cette innovation. Mais depuis, les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Association

Car le plan Ruckers permet aux représentants d'un syndicat de discuter avec le patron, la marche de l'entreprise. Ils ont accès aux livres. L'ouvrier et le patron sont en définitive associés dans la même entreprise. On discute de concert la meilleure politique à suivre pour, par exemple, diminuer ici les frais d'un tel service, améliorer les ventes là, en somme assurer la plus grande prospérité de l'entreprise.

M. Whitehead voit dans ce plan une solution aux problèmes sociaux actuels. Car, comme il le disait, "les chefs ouvriers, quand arrive le temps de signer une nouvelle convention, discutent toujours, selon le système de comptabilité actuel, sur un profit improbable, immatériel. Ils fouillent dans le passé pour quelque chose qui ne s'applique que dans l'avenir".

M. Jacques Villeneuve, président de la section remercia M. Whitehead.

Pour modifier la loi des ingénieurs forestiers

Québec, 23. (D.N.C.) — M. Jean Saucier, député ministériel de Québec-Ouest, est le parrain d'un projet de loi introduit en Chambre et qui modifie la loi des ingénieurs forestiers. Le but de ce bill est de conférer à l'Association des ingénieurs forestiers et à son conseil les pouvoirs nécessaires pour faire en sorte que seules les personnes compétentes soient autorisées à exercer cette profession et à prendre la direction du développement et de la conservation des ressources forestières.

Adoption du bill de Verdun

Québec, 23. (D.N.C.) — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adopté avec des amendements ce matin, le bill amendant la charte de la cité de Verdun.

Verdun demandait, entre autres choses, le pouvoir d'accorder pendant cinq ans, à partir du 19 mars 1949, une commutation de taxes à la ville de Montréal pour les immeubles qu'elle possède à Verdun. L'évaluation des immeubles sera fixée à $1,500,000, pour les taxes municipales, et à $750,000, pour les taxes scolaires. Le pouvoir a été accordé mais pour une durée d'un an, seulement.

L'article par lequel la cité de Verdun voulait accorder à la Montreal Tramways une franchise exclusive de quatre ans pour la construction et l'opération d'un système de tramways et d'autobus a été biffé à la demande du premier ministre. L'hon. Maurice Duplessis a fait prévaloir le point de vue que l'on ne peut anticiper sur la décision que rendra la commission qui fait enquête sur la question du tramway, à Montréal.

Enfin, la cité de Verdun a obtenu le pouvoir d'imposer et prélever une taxe annuelle sur les cabines téléphoniques extérieures, mais cette taxe ne pourra excéder $25 par cabine. Un amendement en ce sens accepté par la Compagnie de Téléaccepté par la compagnie de Téléphone Bell.

Me Francis Fauteux, C.R., défendait les intérêts de la cité de Verdun, qui était aussi représentée par son maire, M. Edward Wilson.

LA GUERRE ANTIQUE - En l'an 400 avant notre ère, les Spartiates eurent recours à la fumée du bois qui brûle comme moyen de guerre.

Les ailes des mouches ordinaires au vol ont plus de 300 vibrations par seconde.

Adoption de plusieurs projets de loi au comité des bills privés

Québec, 23. (D.N.C.) — Parmi les nombreux projets de loi que le comité des bills privés de l'Assemblée législative a adoptés, ce matin, il y a celui qui modifie la charte de la cité de Saint-Hyacinthe.

Cette ville a obtenu le pouvoir d'annexer un certain territoire détaché de la municipalité du village de St-Joseph et celui d'interdire à ses policiers et pompiers d'appartenir à une union qui n'est pas formée exclusivement des policiers et pompiers de la cité de St-Hyacinthe et de s'affilier à des unions ou fraternités extérieures.

Les villes de St-Félicien et de Roberval, dans le lac St-Jean, ont obtenu du comité le pouvoir d'imposer une taxe de vente de 2 p.c.

Le bill des Trois-Rivières

Le comité a également adopté, mais avec des amendements, le bill des Trois-Rivières. Un des principaux articles du bill avait pour but de permettre à la cité de percevoir la taxe de vente que les citoyens de la ville ont évitée en achetant ailleurs. En vertu de ce projet de loi, le Trifluvien qui s'achète un complet à Montréal devrait aussi payer une taxe de 2 p.c. aux Trois-Rivières.

"Il n'est pas raisonnable de faire payer aux gens de chez nous une taxe qu'ils ont déjà payée à Montréal", a déclaré M. Duplessis, député du comté à l'Assemblée législative". En vertu de ce principe, je devrais aussi payer aux Trois-Rivières pour chaque paquet de cigarettes que j'achète à Québec.

Vu la difficulté de percevoir une pareille taxe, l'article a été finalement biffé.

Le comité a aussi adopté les bills de Cowansville, d'East-Angus et de Ste-Foy. La ville de Montréal-Sud s'est vu refuser le pouvoir de s'annexer une partie du territoire de ville Jacques-Cartier.

Anciens de Shawinigan

Une assemblée générale annuelle des Anciens de Shawinigan aura lieu au cours d'un dîner, à l'hôtel Berkeley, ce soir, à 7 heures.

$1.00
PAR SEMAINE

- Vêtements et Lingerie pour toute la famille
- Radios
- Lessiveuses
- Réfrigérateurs
- Chaussures
- Matelas
- Tapis et Prélarts

etc., etc.

TERMES FACILES

MAISON
ST-HUBERT
cie ltée
6899 rue ST-HUBERT
(2e étage) • près Bélanger
VI. 2593-4
MONTEZ ET ECONOMISEZ

Comparez la Qualité
Comparez la Valeur

Voyez pourquoi plus de Canadiens portent des Vêtements Tip Top que tout Autre

Oui—comparez-les à tous points de vue : : : tissus, façon, modèle, coupe, confort, usage; comparez les prix et la valeur obtenue dollar pour dollar. C'est la *seule* façon de faire la preuve de ce que des milliers de canadiens savent déjà par expérience : : : c'est-à-dire, qu'il n'y a pas d'autres vêtements dont on puisse dire qu'ils représentent une valeur même presque aussi bonne que celle offerte par Tip Top Tailors!



BC-849F

TipTopTailors Ltd.

310 est, rue STE-CATHERINE
892 ouest, rue STE-CATHERINE



Jacques Pills, une des plus grandes vedettes de la chansonnette française, créateur de la chanson "Symphonie", ancien partenaire de Tabet, que la direction de Ruby Foo's présentera, à compter de lundi, au Starlight Roof.

Bénédiction chez "Tony the Tailor"



"Tony the Tailor", ou Tony le Tailleur, dont le nom véritable est Anthony Guinta, a fait bénir, hier, sa nouvelle boutique de tailleur située dans un édifice nouvellement construit sur la rue Notre-Dame ouest. C'est le chanoine Robert Mitchell (au centre) qui a présidé la cérémonie. A sa droite, on reconnaît M. Guinta et, à gauche, le gérant de l'établissement, M. Paul Lauzon.

Chanteuse viennoise dans "Madame Pompadour"

La fin d'avril verra le début d'une nouvelle troupe d'opérette, "Light Opera Productions" de Jerry Shea, qui présentera à Montréal la célèbre "Madame Pompadour" de Leo Fall. Oeuvre réputée dans le monde entier, cette opérette mettra de plus en vedette dans le rôle-titre la grande chanteuse viennnoise Elfi Koenig.

Excellente actrice et ravissante danseuse, en plus d'être chanteuse, Mme Koenig est avant tout une vedette d'opérette. Pendant des années, jusqu'à ces derniers mois, elle fut la véritable reine de ce genre dans la capitale mondiale de l'opérette, à Vienne. Depuis qu'elle est dans notre pays, ses compatriotes la réclament.

Avec "Madame Pompadour", cette belle et puissante favorite de Louis XV, c'est l'oeuvre la plus populaire de Leo Fall, l'un des trois grands de l'opérette viennoise, que cette populaire chanteuse européenne fera revivre sur une scène montréalaise. A ses côtés, le public retrouvera avec plaisir quelques-uns des nôtres.

Dans le rôle du ministre de la police Maurepas, on verra et entendra en effet Charles Brodeur, tandis que dans la peau du marquis René, on applaudira Jean-Paul Jeannotte. Quelques autres noms célèbres de l'opérette chez nous comme à l'étranger se joindront à ces trois vedettes pour le premier spectacle de cette nouvelle troupe.

Vedette décédée à Londres

Londres, 23. (B.U.P.) — Jean Gillie, actrice londonienne de la scène et de l'écran, vient de mourir à Londres, à l'âge de 33 ans.

Mlle Gillie, ancienne épouse de Jack Bernhard, producer, écrivain et acteur d'Hollywood, était sous contrat avec des firmes de cinéma américain, et jouait un rôle dans le film "The Macomber Affair". Son dernier film anglais était "Playtime in Mayfair", avec la vedette Anna Neagle.

PRIX DECERNE A EDMOND KAYSER

Le Prix Conté-Carrière, d'une valeur de 25,000 francs avec, en plus, une bourse de travail et les frais d'organisation d'une exposition, a été décerné à Edmond Kayser, un bon peintre qui a derrière lui une oeuvre peinte et gravée importante. Ce prix de consécration lui était dû. Ont eu également des voix: Stéphane Magnard, dont nous aimons la saine vigueur; Robert Martin curieux et déconcertant; Foressier et Fernand Renaux.

CHEZ LES CONIFERES

Les cônes du sapin argenté poussent vers le haut, ceux de l'épinette, vers le bas.

LE CAFÉ

EL PATIO

Extraordinaire! Colossal!

UN AUTRE SPECTACLE SENSATIONNEL

GAL GALVAN
Danseur espagnol-Maître de cérémonies

Dimas & Ramona
Les monarques de la danse Sud-Américaine

ESTELLE CAROLL
Excentrique danseuse acrobate

TEDDY QUALLS
Le roi du rire

Danse continuelle
2 SPECTACLES TOUS LES SOIRS
3 représentations le samedi soir
Sous la direction de
RAY IRWIN
ET SON ENSEMBLE
ET
ARTHUR SALVAIL
ET SON TRIO
LA. 4989
1224 Boul. St-Laurent

En PERSONNE

Le seul et unique

Danny KAYE



AINSI QUE TOUTE UNE THÉORIE D'ÉTOILES:

★ WAYNE MARLIN, les danseurs qui ont fait sensation au COPA de New-York.

★ EILEEN BARTON, la chanteuse des programmes Hit Parade et Frank Sinatra,

★ PANN MERRYMAN, une ingénue de la danse.

★ LES BLACKBURN TWINS, les danseurs de "Words and Music",

★ DON ARRES, chanteur fameux du réseau C.B.S.

★ LES SKATING CARTERS, artistes du patin à roulettes,

et de plus:

★ BUDDY CLARKE et un orchestre de 20 musiciens.

CANCER RESEARCH SOCIETY

Billets en vente au Forum et à la Cancer Research Society, 5124, avenue du Parc.

Les bureaux de Cancer Research sont ouverts tous les soirs jusqu'à 9 h. 30
GRavelle 3569

FORUM

VENDREDI SOIR
4 MARS
8 h. 30

ATTENTION! *Un plateau spécial est construit afin que Danny Kaye puisse être très bien vu de tous les coins du Forum. On aménage aussi un système spécial de microphones.*

SIEGES DE CHOIX DANS L'ORCHESTRE	$6.00
ORCHESTRE ET LOGES	$4.00
PROMENADE ET AMPHITHEATRE	$3.00—$2.00
DEBOUT	$1.00



Vedettes et Cabarets

par **Don D'Amico**

★ Johnny Di Mario

Ce sera probablement une grande surprise, aujourd'hui, pour Johnny de constater qu'il fait l'objet de l'une de mes chroniques... C'est que tout jeune encore, fréquentant le théâtre Rivoli, angle Saint-Denis et Bélanger, je l'ai vu à l'oeuvre, accompagnant des spectacles de vaudeville, et que j'ai toujours gardé le meilleur des souvenirs de cet artiste... Johnny Di Mario était à la fois saxophoniste, clarinettiste et chanteur... Je rêvais alors d'organiser des bals où Di Mario dirigerait l'orchestre... Or, ce rêve il s'est réalisé un jour, à la Casa d'Italia, alors que je présentai un bal et vaudeville et l'orchestre de Johnny Di Mario... Depuis, Johnny a fait beaucoup de chemin. Il a sa popularité grandir et les engagements se multiplier... Quand éclata la guerre, il s'enrôla et fut vite chargé du programme radiophonique "Variétés militaires". On l'entendit dans toutes les cantines militaires et il se fit une réputation enviable... De retour dans la vie civile, on l'aperçoit tantôt avec Lucio Agostini, Al McIver, André Durrieux et plusieurs autres. Il est au nombre des musiciens qui secondent l'orchestre de Paul Whiteman lors de son séjour ici... Les postes de la radio le réclament ensuite, notamment Radio-Canada... Aujourd'hui, il est certes l'un des musiciens les plus populaires de la ville et il nous fait plaisir de le saluer et lui souhaiter bonne chance.

★ Les 3 Hucksters au Tic Toc

Ce trio extraordinaire des "3 Hucksters", célèbre à la fois pour sa musique et pour sa comédie, sera la principale attraction du Tic Toc de Jerry Taylor, à partir de vendredi. Il a aussi été connu autrefois sous le nom de "Three Radio Aces".

Ce sont eux qui ont lancé la comédie avec musique ou vice versa. Depuis, ils ont eu de nombreux imitateurs mais ils demeurent encore les meilleurs artistes du genre. Tous leurs numéros sont originaux et inédits. La satire y figure toujours au premier plan.



Les " Hucksters"

Jugeons-en par quelques titres de leurs chansons: "We're the Last of the Masters of Ceremonies", "We're Members of the Society for the Prevention of Cruelty to Married Men".

Les "3 Hucksters" ont d'abord connu la notoriété à New-York où Al Jolson les engagea pour son spectacle musical "Hold On To Your Hats". On les vit ensuite dans d'autres spectacles du Broadway, notamment "Artists and Modeles" et "Priorities of 1942". A la radio, ils ont participé aux programmes de Kate Smith et de Rudy Vallee.

Les "3 Hucksters" ont été en vedette dans les principaux clubs et théâtre des Etats-Unis, y compris le Latin Quarter de New-York, et les théâtres Roxy et Paramount de cette même ville. C'est leur premier engagement à Montréal.

★ Mlle Maureen Charbonneau est à l'honneur

C'est Mlle Maureen Charbonneau fille de M. Noël Charbonneau, qui



Johnny Di Mario, saxophoniste, clarinettiste et chanteur

a gagné le concours de popularité à l'occasion du 25e anniversaire de l'Outremont Business College et des 50 années d'enseignement de Mlle Ernestine Croteau. La fête, qui se déroula au Salon de l'hôtel Windsor, samedi soir dernier, a remporté un magnifique succès. Raymond Denhez et son orchestre y ont fait les frais de la musique.



Mlle Maureen Charbonneau

La fête s'est toutefois terminée au Café Blue Sky où Mlle Maureen Charbonneau a interprété aux applaudissements de tous, "The Moon Belongs to Everyone". Bref, une soirée inoubliable.

Le quatuor Pall

Le quatuor d'Irving Pall est sûrement l'attraction du jour. Ces musiciens-bouffons sont incomparables. Le quatuor est actuellement en vedette au Hawaiian Lounge.

★ Les "Three Rockets" à l'Esquire

Les étoiles de l'Esquire, cette semaine, sont les "Three Rockets", un trio de danseurs vraiment épatant et d'une grande distinction. Leurs trois numéros de danse sont une révélation et rarement nous a-t-il été donné de voir des danseurs possédant une technique aussi à point.

Le comédien Harry Rose, qui se fait aussi une spécialité d'imiter les grands artistes, notamment Al Jolson, demeure au programme pour une troisième semaine. On pourrait sûrement l'appeler "le roi de la bonne heumeur", car il a le don de provoquer la jovialité et la gaîté dans son auditoire.

La très jolie Thérèse Gaye nous interprète plusieurs chansons fort agréables, notamment "Zing Went The Strings Of My Heart", "So In Love", "What Is This Thing Called Love" et quelques numéros en français.

Autre primeur à l'Esquire: les Hollidays. Ce sont deux jeunes danseurs et jongleurs qui étonnent la foule par leur habileté. Le spectacle de l'Esquire est l'un des plus intéressants en ville: ne le manquez pas.

LES CROIX VICTORIA

Les premières Croix Victoria furent faites de bronze de canons enlevés aux Russes durant la guerre de Crimée.

Dans nos théâtres

"Blood on the Moon"

"Blood on the Moon", mettant en vedette Robert Mitchum, Barbara Del Geddes et Robert Preston, gardera l'affiche du théâtre Capitol en deuxième semaine à compter de vendredi.

Dans ce film, Robert Mitchum incarne le rôle d'un cowboy errant qui répond à l'appel d'un vieil ami et lui apporte le secours de son bras. Cet ami veut tout simplement s'emparer des troupeaux du plus riche fermier de l'Etat. Robert Mitchum, mis au courant de l'affaire, change son fusil d'épaule et prend la défense du fermier. Le dénouement est des plus enlevants.

C'est une production de Sid Rogell.

* * *

"Belle Starr's Daughter"

La direction du théâtre Imperial mettra à l'affiche vendredi un film d'action "Belle Starr's Daughter", mettant en vedette George Montgomery, Rod Cameron et la nouvelle étoile Ruth Roman. Ce film retrace les aventures de la fille de la célèbre reine des bandits que se disputaient un général américain et un dangereux bandit.

La distribution est composée de jeunes acteurs. Le scénario a été écrit par W. R. Burnett, auteur de plusieurs bons films d'action, dont "Little Ceasar", "High Sierra" et "This Gun For Hire".

* * *

"The Paleface"

La direction du théâtre Loew's a à l'affiche vendredi la plus récente comédie de Bob Hope, "The Paleface". Sa partenaire dans cette production n'est nulle autre que Jane Russell.

"The Paleface" est une parodie des westerns. On y verra donc le célèbre comique Bob Hope dans un rôle tout à fait amusant, celui d'un dentiste qui a un faible pour arracher les "mauvaises" dents. Ces erreurs l'entraînent dans les pires aventures et en font même un héros malgré lui.

C'est dans ce film que Bob Hope chante la désormais célèbre chanson "Buttons and Bows".

Le metteur en scène de "The Paleface" fut Norman-Z. McCleod.

* * *

"The Time of Your Life"

"The Time of Your Life", une adaptation de la célèbre pièce de William Soroyan, prendra l'affiche du théâtre Orpheum vendredi. Ce film, une production de William Cagney, met en vedette James Cagney, dans le rôle de Joe, le philosophe, William Bendix, dans celui de Nick, le "barman", Wayne Morris, dans celui de l'ami de Joe, et Jeanne Cagney, dans celui de Kitty.

La distribution comprend en outre Broderick Crawford, Ward Bond, James Barton, Paul Draper, Gale Page, Jimmy Lydon, Tom Powers, Natalie Schaffer, Pedro de Cordova, Nanette Parks et Lanny Rees.

La photographie est de James Wong Homele fameux cameraman chinois.

* * *

"Joan of Arc"

"Joan of Arc", la spectaculaire production du regretté Victor Fleming poursuit son succès en quatrième semaine au théâtre Palace et la direction a décidé afin de répondre à la demande générale de le garder à l'affiche en 3e semaine. Ingrid Bergman joue le rôle-titre, celui de la grande sainte française qui mourut sur le bûcher après avoir sauvé la France de la ruine.

Ce film compte une distribution imposante. Jose Ferrer personnifie le Dauphin, Frances-L. Sullivan, l'évêque de Beauvais, J. Carrol Naish, Ward Bond, Hurd Hatfield, Gene Lockhart, John Emery, Georges Coulouris, John Ireland et Cecil Kellaway.

"Joan of Arc" a été adapté de la pièce de Maxwell Anderson.

* * *

"Johnny Belinda"

"Johnny Belinda", mettant en vedette Jane Wyman et Lew Ayres obtient tellement de succès que la direction du théâtre Princess a décidé de le garder à l'affiche en septième semaine. Depuis qu'il a pris l'affiche, des foules considérables ont été refusées chaque soir à ce théâtre; c'est en vue de permettre à tous les cinéphiles montréalais de voir cette magnifique production que la direction a jugé bon de le garder en 7e semaine.

Louella Parsons dans le magazine "Cosmopolitain" écrivit: "Une production supérieure et j'accorde

Au Forum



Danny Kaye, probablement le plus grand comédien de l'heure aux Etats-Unis, sera le principal artiste invité au spectacle de la "Cancer Research Society", le vendredi soir 4 mars, au Forum.

à Jane Wyman le prix pour la meilleure interprétation du mois. La direction est brillante et les rôles de soutien sont fort bien joués.

Le metteur en scène de "Johnny Belinda" fut Jean Negulesco; c'est une production de Jerry Wald.

Variétés Lyriques
MONUMENT NATIONAL
DIMANCHE PROCHAIN
ANDRÉ DASSARY
dans
L'Auberge qui Chante
DERNIERE REPRESENTATION
BILLETS EN VENTE au MONUMENT NATIONAL
PLateau 9161

M. J.-O. PROULX
invite cordialement tous ses amis à lui rendre visite au
Café
CORONET
ENRG.
1234 ouest, rue Dorchester
Tél.: PL. 1491
dont il est maintenant le propriétaire
Ils y trouveront une cuisine française impeccable
Permis complet de la C.L.Q.
Repas servis à toutes les heures

★ ★ ★ ★ ★ *Tout le monde en parle!*
SAMEDI SOIR PROCHAIN le 26 février
DANSE de 9 h. p.m. à la fermeture rafraîchissements de tous genres
DON D'AMICO *présente*
★ ANDRE RANCOURT
★ CLAUDETTE JARRY
ET AUTRES
★ BIX BELAIR ET SON ORCHESTRE
Information: HA. 2524
ROSELAND BALLROOM 375 ONTARIO WEST

L'ECOLE D'ARTS ENRG.
Sous la direction de Jeannette Beaudry
PRESENTE
sa 2ième Parade Annuelle de Modes
suivie
D'un BAL dans la grande salle de l'HOTEL MONT-ROYAL
LE VENDREDI 25 FEVRIER, 1949, à 9.00 HRES P.M.
Mme Aline Hector Perrier présidera
Commentatrice: Mme ODETTE OLIGNY
Maître de cérémonies: M. ROGER BAULU
Orchestres: M. MAURICE MEERTE et le trio JULIO REYES
BILLET: $2.50 PAR PERSONNE — TENUE DE VILLE
BILLETS EN VENTE
Ed. Archambault, 500 est Ste-Catherine — C. W. Lindsay, 1112 ouest, Ste-Catherine — L'Ecole d'Arts Enrg., 384 est Blvd. St-Joseph



VIVECA LINDFORS, partenaire d'Errol Flynn dans le prochain film "Adventures of Don Juan", réalisé par Warner Bros.



HELEN WESTCOTT, l'une des belles courtisées par Errol Flynn dans la même production.



BARBARA BATES, qui incarne un rôle important dans ce drame filmé en technicolor.



ANN RUTHERFORD sourit à Errol Flynn, héros du film "Adventures of Don Juan".



NORA EDDINGTON poursuit une idylle sentimentale avec Errol Flynn, qui incarne Don Juan, dans le film qui porte son nom et qui passera bientôt sur nos écrans.

Début de Jane Cowl à l'écran d'Hollywood

Hollywood, 23. (B.U.P.) — L'actrice Jane Cowl, qui avait refusé de faire du cinéma jusqu'ici, tournera son premier film au côté de Robert Montgomery. Il s'agit de la production intitulée: "Come Be My Love", qui sera commencée le mois prochain, par "Neptune" la compagnie même de Montgomery, également réalisateur du film.

Jane Cowl incarnera une femme de la société, avocate pardessus le marché. Actuellement, l'actrice a un engagement dans un théâtre de Los Angeles, dans la pièce: "Elizabeth The Queen".

Opéra-comique au Cinéma de Paris

L'Opéra-Comique de Paris joue présentement au Cinéma de Paris le célèbre opéra de Beaumarchais "Le Barbier de Séville". C'est une aubaine cinématographique dont voudront se prévaloir tous les amateurs de belle musique.

Pour la première fois à l'écran, il est donné aux cinéphiles cette merveilleuse chance de voir et d'entendre dans une interprétation extraordinaire, les artistes, les choeurs et le grand orchestre de l'Opéra-Comique sous la direction du réputé chef-d'orchestre André Cluytens.

C'est Lucienne Jourfier qui personnifie Rosine; Louis Musy qui est le directeur de la scène du Théâtre National de l'Opéra-Comique, tient le rôle de Barthole; Roger Bourdin est Basile; Roger Bussonet, Figaro; Raymond Amade, Almaviva; Renée Gilly, Marceline.

"Le Barbier de Séville" interprété par l'Opéra-Cmoique de Paris est un événement sans exemple que ne voudront pas manquer ceux qui aiment la belle musique.

Horaire des Spectacles

LOEW'S — "A Song is Born", Danny Kaye, Virginia Mayo: 10.00, 12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35.

PALACE — "Joan of Arc", 4e semaine, Ingrid Bergman, Jose Ferrer: 10.00, 12.50, 3.50, 6.15, 8.55.

CAPITOL — "Blood on the Moon": 10.15, 12.35, 2.55, 5.15, 7.35, 9.55.

PRINCESS — "Johnny Belinda", 6e semaine, Jane Wyman, Lew Ayres: 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

IMPERIAL — "Body Guard": 10.05, 12.30, 2.00, 5.25, 7.50, 10.15; aussi "Secret Land": 11.15, 1.40, 4.05, 6.30, 8.55.

ORPHEUM — "Four Faces West": 10.00, 12.55, 3.55, 6.50, 8.50; aussi "Roosevelt Story": 11.30, 2.25, 5.25, 8.24.

ST-DENIS — "Un Homme et son Péché", 4e semaine: 10.00, 12.00, 2.30, 4.50, 7.10, 9.00.

CINEMA DE PARIS — "Le Barbier de Séville": 11.00, 1.40, 4.20, 7.00, 9.40.

ELECTRA — "Le Poison", Ray Milland, Jane Wyman: 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.45.

CHAMPLAIN — "Nuit et Jour", Cary Grant, Alexis Smith: 12.30, 2.40, 5.00, 7.20, dernière représentation 9.20.

Succès sans précédent au Saint-Denis

Succès sans précédent au Saint-Denis: "Un Homme et son Péché" fait salle comble tous les jours. Des milliers et des milliers de spectateurs ont applaudi cette populaire production tirée du célèbre roman de Claude-Henri Grignon.

Les collaborateurs de ce film canadien peuvent être, à bon droit, fiers d'une réalisation qui se marque de quatre étoiles dans l'histoire, encore jeune, du cinéma canadien.

L'on retrouve Séraphin sous les traits d'Hector Charland. La douce Donalda, sous ceux de Nicole Germain; Alexis est vigoureusement campé par Guy Provost. Enfin tous les "types" inoubliables de Caroline Maltère, Jambe-de-Bois, Pit-Caribou, Artémise, le père Ovide, Julia sont rendus par des artistes de la radio et de la scène dont la réputation et les mérites sont reconnus depuis longtemps: Henri Poitras, Suzanne Avon, Juliette Béliveau, J.-E. Daignault, Ovila Legaré, Armand Leguet, Georges Alexander et tant d'autres.

Anniversaire qui ne passe pas inaperçu

Le 70e anniversaire de François Fratellini, en même temps que ses 65 ans de piste ont été fêtés à Médrano, où étaient présentés les costumes qu'il a portés durant sa carrière. François était entouré de tous ses amis, des gens du cirque, des peintres, et des montmartrois de toutes sortes. François, père et grand-père d'innombrables Fratellini, en particulier des Cradock, qui triomphent actuellement en Amérique, était en civil, à l'aise dans son veston de velours dont la boutonnière s'orne de la rosette de la Légion d'honneur.

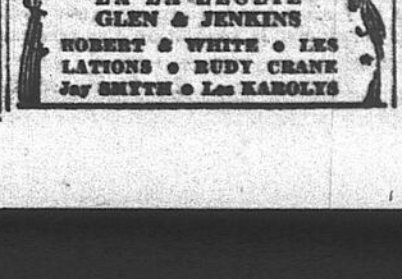
Juliette Verneuil, renouvelant le geste que Poiré avait fait, il y a vingt ans, pour les 50 ans du clown, offrit un magnifique costume. François essaya de répondre mais il était trop ému et les larmes lui coupèrent la parole.















Une année profitable pour Melcher's Dist.

Dans le vingtième rapport annuel de Melchers Distilleries Limited sur l'exercice terminé le 31 décembre 1948, — le cinquantième depuis la fondation de l'entreprise, — l'hon. Victor Marchand, président, déclare que les résultats ont été satisfaisants. Les profits nets se sont élevés à $115,890, soit l'équivalent de 92 cents par action privilégiée, à comparer avec $163,153 ou $1.30 par action privilégiée en 1947. Après le paiement du dividende d'usage de 60 cents sur cette catégorie d'actions qui a absorbé une somme de $75,000, un montant de $40,890 a été porté au surplus accumulé.

Les frais de fabrication ont sensiblement augmenté par suite de la hausse des salaires et gages ainsi que du prix extrêmement élevé des grains. Dans la dernière partie de l'année, celui-ci a grandement baissé, de sorte que les administrateurs prévoient un coût de revient plus normal cette année.

Les ventes de genièvre retrouvent un niveau plus normal, ajoute M. Marchand. Une demande croissante se manifeste pour les whiskies, tout particulièrement pour les plus vieillis. Vers la fin de l'année, la compagnie a mis sur le marche deux nouvelles marques de rye whisky vieilli et l'accueil que leur a fait le public a surpassé les prévisions; la demande a été tellement supérieure aux approvisionnements que la compagnie s'est vue obligée de limiter les livraisons.

Au sujet de l'établissement, M Marchand dit qu'il n'y a rien d'extraordinaire à rapporter. La machinerie et l'outillage neufs installés au cours des dernières années fonctionnaient d'une manière très satisfaisante et le reste de l'installation d'embouteillage automatique devrait être livré à brève échéance.

Par suite du coût élevé de remplacement des spiritueux, des bâtisses et de l'outillage, l'assurance contre l'incendie est maintenue à un haut chiffre. Les relations entre la compagnie et ses employés sont amicales, déclare M. Marchand, et un nouveau contrat de travail a été signé avec leur syndicat pour entrer en vigueur le 1er novembre 1948.

Le bilan indique progrès dans la situation financière. Les emprunts de banque ont été réduits de $25,000 et le fonds de roulement a augmenté de $103,324 pour s'établir à $1,103,936.

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu à Montréal le 9 mars, les actionnaires seront invités à délibérer sur un règlement créant le poste de président du conseil d'administration.

CURB de MONTRÉAL

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
55	Bathurst "B"	5	5	5
400	Brown Co.	3⅜	3⅜	3⅜
25	C. Vickers	60	60	60
40	C. W. Lumber	3½	3½	3½
200	Claude Neon	.30	.30	.30
703	Cons. Paper	16⅞	16⅞	16⅞
250	Donnacona	20	20	20
25	Eastern Steel	.7	.7	.7
100	Fleet Mfg.	1.95	1.95	1.95
300	Ford "A"	21	20⅞	21
x7	Invest. Found.	8½	8½	8½
27	McColl Pfd.	97½	97½	97½

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1948

(Comprenant détails du Surplus Réalisé sur les Opérations pour l'exercice terminé le 31 décembre 1948.)

ACTIF

DISPONIBLE ET RÉALISABLE:		
En caisse et avoirs dans les banques		$ 20,927.58
Comptes débiteurs	$ 125,813.60	
Moins: réserve pour comptes douteux	2,000.00	
		123,813.60
Inventaire, à un prix n'excédant pas le prix coûtant, des spiritueux à maturité et en cours de maturation, matières premières, matériel de fabrication, etc.		1,585,462.38
		$1,739,203.56
VALEUR DE RACHAT DE POLICE D'ASSURANCE-VIE		2,123.87
FRAIS DIFFÉRÉS:		
Assurances et taxes non-arrivées à terme et autres montants acquittés à l'avance		16,000.41
PORTION REMBOURSABLE DE L'IMPÔT SUR LES SURPLUS DE BÉNÉFICES POUR LES ANNÉES 1943, 1944 ET 1945		337,056.22
ACTIF IMMOBILISÉ:		
Terrains, bâtisses, machinerie et outillage aux valeurs de remplacement dépréciées telles qu'estimées par la Canadian Appraisal Company, Limited, en décembre 1936, avec additions subséquentes au prix coûtant	1,797,406.21	
Moins: réserve pour dépréciation	812,657.44	
		984,748.77
MARQUES DE COMMERCE, FORMULES, BREVETS ET ACHALANDAGE		1.00
		$3,079,133.83

Approuvé au nom du Conseil d'administration.

V. MARCHAND
HENRY H. CHAUVIN } Administrateurs.

PASSIF

EXIGIBLE:		
Emprunt bancaire		$ 275,000.00
Comptes créditeurs et passif accru		178,499.33
Dépôt pour contrat de production		78,984.24
Taxes payables		102,733.87
		$ 635,217.44
RÉSERVE POUR CONTINGENCES		40,000.00
CAPITAL-ACTIONS:		
Autorisées et émises—		
125,000 actions privilégiées, à dividende cumulatif de 6% etc., de la valeur au pair de $10.00 chacune		1,250,000.00
62,500 actions communes, sans valeur nominale ou au pair		250,000.00
		1,500,000.00
SURPLUS DIFFÉRÉ: PORTION REMBOURSABLE DE L'IMPÔT SUR LES SURPLUS DE BÉNÉFICES POUR LES ANNÉES 1943, 1944 ET 1945		337,056.22
COMPTE DES SURPLUS RÉALISÉS:		
Solde créditeur au 1er janvier 1948		525,062.69
Ajouter:		
Profit réalisé par suite de la disposition de certains biens immobilisés		907.60
		525,970.29
Ajouter:		
Profits nets sur les opérations de l'exercice terminé le 31 déc. 1948 avant déduction des items suivants	$ 317,407.93	
Déduire:		
Provision pour dépréciation	$ 108,118.05	
Provision pour les impôts sur le revenu	93,400.00	201,518.05
Profits nets pour l'année 1948		115,889.88
Moins:		
Dividendes payés sur les actions privilégiées pour l'année finissant le 31 décembre 1948: 60 cents par action	75,000.00	40,889.88
Solde créditeur au 31 décembre 1948		566,860.17
		$3,079,133.83

NOTES—Suivant les conditions des Lettres Patentes supplémentaires de la compagnie:

(a) une somme de $239,937.46 du surplus réalisé indiqué ci-haut peut être appliquée au paiement d'un dividende non-cumulatif préférentiel de 3% sur le Capital-Actions Privilégié de la compagnie (mais seulement si, quand et comment déclaré par le Conseil d'Administration).

(b) Une somme de $249,873.76 du surplus réalisé indiqué ci-haut peut être distribuée à la discrétion du Conseil d'Administration comme dividendes participatifs aux détenteurs d'actions privilégiées et communes, action par action.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED, Montréal.

Nous avons examiné les livres et documents comptables de MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED pour l'exercice terminé le 31 décembre 1948, et avons obtenu toutes les explications et tous les renseignements que nous avons demandés.

L'exactitude de l'inventaire des spiritueux, matières premières et matériel de fabrication nous a été certifiée par des officiers et des fonctionnaires de la compagnie.

Le Département fédéral de l'Impôt sur le revenu a laissé entendre à la compagnie qu'il a l'intention, en calculant les profits imposables pour l'année 1948 et les années subséquentes, de rejeter comme déductions à l'impôt une partie substantielle des sommes affectées à la dépréciation au cours de ces années. L'item des taxes inscrit au passif du bilan ci-haut ne comprend aucune provision pour l'accroissement possible des impôts à payer dans les circonstances.

Sujet à ce qui précède, nous certifions qu'à notre avis le bilan ci-haut, établi à la date du 31 décembre 1948, représente exactement la situation financière de la compagnie à cette date, au meilleur de notre connaissance et d'après les explications fournies et les livres de la compagnie.

Montréal, le 31 janvier 1949.

P. S. ROSS & SONS, Comptables Agréés.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux actionnaires,

Vos administrateurs vous présentent le vingtième rapport annuel de votre compagnie, pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1948, qui marque sa cinquantième année d'activités depuis sa création en 1898.

Les états financiers montrent des résultats satisfaisants.

Réserve faite pour les dépréciations et les impôts sur le revenu, le profit net était de $115,889.88; de ce montant, $75,000.00 ont été payés en dividendes et le solde de $40,889.88 a été transféré au Compte des Surplus Réalisés.

Le bilan reflète une amélioration de la situation financière. Le fonds de roulement a été augmenté de $103,324.25, et est maintenant de $1,103,986.12.

Il n'y a aucun rapport d'intérêt exceptionnel à faire concernant votre usine pour l'année qui vient de se terminer. La machinerie et l'outillage nouveaux, installés au cours des récentes années, fonctionnent d'une manière satisfaisante, et nous nous attendons à recevoir sous peu le reste de l'outillage pour l'embouteillage automatique.

Les frais de fabrication se sont sensiblement accrus par suite d'une augmentation des gages et des salaires, et des prix extrêmement élevés du grain. Vers la fin de l'année, il s'est produit une chute appréciable des prix du grain, et vos administrateurs anticipent pour l'an prochain, des frais de fabrication plus normaux.

La vente des gins se normalise. On constate une demande toujours plus grande pour les whiskies, principalement pour les plus âgés. Vers la fin de l'année, votre compagnie a mis sur le marché deux nouvelles marques de Rye Whisky, vieux de plusieurs années, l'ARISTOCRAT et l'ANNIVERSARY. Ces deux marques sont des Rye Whiskies véritables faits de mélanges composés principalement de seigle. L'ARISTOCRAT et l'ANNIVERSARY sont âgés de huit et six ans respectivement. L'accueil fait à ces Rye whiskies par le public consommateur dépasse de beaucoup nos prévisions les plus optimistes. A vrai dire, la demande est si grande et dépasse tellement les disponibilités que votre compagnie se voit forcée de restreindre ses livraisons afin de maintenir l'âge et la qualité de ces produits.

En raison de la valeur de remplacement élevée des spiritueux, des bâtisses et de l'outillage, l'assurance-feu a été maintenue à un niveau élevé.

Les relations de la compagnie avec ses ouvriers sont amicales et un nouveau contrat collectif avec leur Union a été signé pour entrer en vigueur le 1er novembre 1948.

A l'assemblée générale annuelle des actionnaires, qui aura lieu le 9 mars 1949, il sera demandé aux actionnaires de considérer la ratification d'un nouveau règlement de la compagnie, créant la position de "Président du Conseil d'Administration"; spécifiant quelles signatures devront être apposées sur les certificats d'action; et amendant les divers règlements qui y sont accessoires.

Nous désirons rappeler à nos actionnaires qu'il y va de leur intérêt de favoriser l'achat des principaux produits de leur compagnie:

ARISTOCRAT Rye Whisky
ANNIVERSARY Rye Whisky
OLD KEG Rye Whisky
THREE CASTLES Extra Special Liqueur Whisky
LONDON CLUB London Dry Gin
GOLD CROSS Finest Canadian Geneva Gin

Vos administrateurs désirent profiter de l'occasion pour témoigner aux officiers et au personnel de la compagnie, leur appréciation du travail fidèle accompli au cours de l'année écoulée.

Respectueusement soumis,
Au nom du Conseil d'Administration,
V. MARCHAND
Président

Montréal, Qué.
le 23 février 1949

MINES HORS LISTE

C.-B. CHARRON & CO.
222 ouest, rue St-Jacques — HA. 0148

	offre	dem.		offre	dem
Abenakis	3	5	Major Oil	2½	4
Advance	3	4	Malen R L	6	7
Alcan	2	4	Marbenor	7	8
Alexander	3	5	Marquette	1	3
Aljo	1	2	Mar Bird	3	5
Ama Kir	6	8	Mary Ann	4½	6
Annamaq	2½	3	Mat Con	35	40
Argonaut	1½	3	Mate Yel	4	6
Audley	½	3	Metaiore	8	10
Aurora Y	—	9	Miles R L	3	5
Auterra	2	3	Mindus	7	10
Bach River	32	34	Mink	2	4
Baker	1	2	Mistassini	4	6
Barb L n	1½	3	Moffatt H n	½	1½
Beauriv	8½	11	Mohawk P	2	4
B McDade	6	8	Murbell	½	1½
Bi-Ore	39	40	Murmac	16	19
Blondor	2	3	McCuaig	4	6
B Grass	—	2	McManus	5	6
Bouriam	1	3	Nation' M	12	14
Bradnor	1	3	Naybob '45	3	5
Braminco	16	—	Newcore	7	10
B Brest	3½	4½	New Aug	13	15
Bravo	1½	2½	New Mal	3	4
Brig R L	2½	5½	N Ranch	6	8
Burley Po	1	3	N Offsets	250	300
Captain	6	8	Nicoba	7	10
Carimac	—	2	Norbeau	70	80
Camiaren	2½	4	Norcourt	3½	4½
Carricona	1	2	Norford	2	4
Cassidy	2½	3½	Normar	4	6
Cen Mani	7	9	Northyne	1	3
Cock R L	2½	4	Novele P	2	4
Columnier	1	2	Obalski	3	5
Con Chib	19	22	Obalski '45	10	12
Con Cop	8½	10	Obalski '45	8	11
Courages	2	4	Okiend	2½	3½
Cralbbe	5	8	Olivet	1½	2½
Croydon	3	4	Opemiska	15	18
Cuyuni	55	58	On Nickel o	2½	4
Delhi	17	20	Orofino	17	20
Deriak	2	2½	Orpit	26	28
D Santis n	2	4	Ortona	2	3
Dom Mat	1	1½	Pascalis	11	14
Dom Nick	2	4	Payne	6	8
Dona Pat	1	3	Peg Tant	—	40
Doris	1½	3	Pelangia	3½	4½
Durham	7	9	Phelps	1½	2½
Echo Indin	5	9	Pinnacle	½	1
Electra	3	5	Poona Go	1½	1½
Elmac	4	5	Presdor	1½	2½
Erinkerk	1½	2	Princess	14	15
Erndale	1½	2½	Privateer	18	21
Eltoro	—	17	Quejo	4	6
Flieka	1	3	Quest	1½	2½
Gan Cop	10	12	Rajah R L	1	3
Glibec	½	1½	Rand Mal	7	9
Glencoma	9½	10½	Randona	4	6
Goldbac	12	15	Raymond	2½	3½
Goldrock	1½	2	Rebair	13	14
Gov Gold	4	6	Redruth	1	3
Gran Chib	15	25	Rambull	—	2
Gr Leduc	31	34	Redwood	6	7
Greenlee	—	9	Rhyolite	2	3
Groundhog	5	10	Richgood	5	7
Gulf L	4	5	Russett	3½	4½
Gwillam	16½	18	Salmita	4	6
Halden	3	5	Sepha	2	3
Habitant	2	4	Silv Arrow	3	5
Harp Mal	½	2	Sheldon	12	14
Hayes Cd	½	2	Skynner	1	2
Hirnfault	7½	8½	Sovereign	12½	14
Hugh Pam	9	11	Steeber	½	1
Indep'd'nt	4½	5	Sun Bear	4½	6
Joannes D	1	3	Thornhill	1	2
Kamiac	17	19	Tiffany	1½	2½
Ken-Bay	4	6	Tobico	1½	2½
Ken-Cour	1	3	Tovarich	1	2
Kingdom	39	42	Trident	—	15
Kenda Pe	5	8	Universal	4	6

BANQUE CANADIENNE-NATIONALE

Dividende trimestriel

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré, pour le trimestre finissant le 28 février 1949, un dividende de deux pour cent (2%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende, portant le numéro 232, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque à partir du 1er mars 1949, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 février, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration,

Le Gérant général,
CHARLES ST-PIERRE,

C.B. CHARRON
& CO.
Courtiers en valeurs
Membres du Curb de Montréal
222 ouest, rue ST-JACQUES
HA. 0148

— DANS LA FINANCE —

BOURSE de TORONTO

C.-B. CHARRON & CO.
222 ouest, rue St-Jacques — HA. 014

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
10	Acadia P.	100½	100½	100½
170	Aluminium	55½	55	55
4,500	Apex	.05	.05	.05
4,000	Armistice	.10½	.09½	.09½
3,700	Ashley	.07½	.07	.07½
3,000	Athona	.12	.12	.12
2,000	Aubelle	.10½	.10½	.10½
32,500	Aumaque	.32	.27	.30
2,500	Bagamac	.23	.23	.23
2,100	Beaulieu	.05½	.05½	.05½
1,914	Bell Tel.	38½	39½	39½
540	Brazilian	18½	18½	18½
250	B.A. Oil	23½	23½	23½
180	Cdn. Breweries	20½	20½	20½
150	Cdn. Dredge	23	24	24
2,402	C.P.R.	15½	15½	15½
2,700	Cent. Leduc	1.15	1.12	1.12
1,700	Cent. Patricia	1.32	1.32	1.32
9,000	Cent. Porcupine	.19	.18	.18
1,400	Cochenour	2.32	2.30	2.31
335	Cons. Smelters	105½	104½	104½
9,190	Decalta	.31	.29	.29
3,200	Denison	.08	.08	.08
3,000	Dickenson	.49	.48	.49
7,500	Discovery	.27	.26	.26
150	Dom. Steel B	16½	16½	16½
100	Dom. Textile	11½	11½	11½
6,500	Dulama	.22	.22	.22
37,500	Duvay	.14½	.13½	.13½
2,000	East Amphi.	.11	.11	.11
2,100	East. Leduc	.34	.30	.30
5,900	East Malartic	2.20	2.12	2.12
1,400	East Sullivan	2.90	2.85	2.85
2,000	Elder	.34½	.33½	.33½
2,000	Eldona	.60½	.60½	.60½
2,000	Bureka	.48½	.48½	.48½
650	Falconbridge	4.10	4.10	4.10
260	Ford A	21	20½	21
1,700	Frobisher	2.55	2.50	2.55
1,105	Giant Yellow	5.40	5.25	5.25
1,000	Glenora	.03	.03	.03
1,500	Globe	.68	.68	.68
2,900	God's Lake	.46	.45	.46
3,500	Goldcrest	.11	.11	.11
7,000	Goldora	.07½	.07	.07½
530	Gypsum	15½	15½	15½
1,000	Harricana	.08	.07½	.07½
4,000	Highbridge	.08	.08	.08
985	Hollinger	11	10½	10½
3,079	Imperial Oil	17½	17	17½
275	Imp. Tobacco	14	13½	14
3,300	Joliet	.39½	.38	.38
1,000	Kayrand	.09	.09	.09
2,000	Kelore	.14	.13	.13
8,500	Kirk. Gold	.07½	.07½	.07½
720	Kirk. Lake	1.35	1.33	1.33
1,800	Labrador	5.30	5.25	5.25
735	Lake Shore	12½	12½	12½
200	Lamaque	6.05	6.05	6.05
19,700	Louvicourt	.36½	.31	.33
950	Macassa	2.26	2.25	2.25
260	Massey	19½	19½	19½
536	McColl	13½	13	13
1,000	McKenzie	.41	.41	.41
809	Mining Corp.	10½	10½	10½
100	Mtl. Locomotive	20½	20½	20½
4,300	Mylamaque	.09	.09	.09
2,750	Negus	2.35	2.25	2.25
1,500	Nipissing	1.06	1.05	1.05
300	Noranda	56½	55½	55½
3,700	Normetal	3.20	3.15	3.15
2,000	Norseman	.08	.08	.08
1,560	O'Brien	1.65	1.61	1.61
2,000	Omnitrans	.04½	.04½	.04½
1,400	Orenada	.14½	.14½	.14½
8,300	Osisko	.70	.67	.68
2,200	Pamour	1.22	1.22	1.22
1,100	Pandora	.05	.05	.05
1,000	Paramaque	.05½	.05½	.05½
1,600	Paymaster	.37	.37	.37
1,200	Preston	1.49	1.48	1.48
620	Quemont	16	15½	15½
2,000	Roxana	.45	.45	.43
125	Russell	17½	17½	17½
950	San Antonio	4.20	4.20	4.20
1,000	Senator	.43	.43	.43
16,000	Sherritt	2.44	2.28	2.28
60	Steel of Canada	81½	81	81
300	Sullivan	1.56	1.55	1.55
2,800	Sylvanite	1.46	1.43	1.43
120	United Steel	6½	6½	6½
300	Ventures	5.50	5.45	5.45
15,948	Waite	15½	14½	14½

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Eva Tomlinson, sténographe, de la cité d'Outremont, district de Montréal, province de Québec, épouse séparée de biens de Lloyd Reddon Wismer, de la cité et du district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à la suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, Lloyd Reddon Wismer, serrefreins, des mêmes lieux, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, province de Québec, le 22ième jour de février 1949.

Procureur de la requérante,
BERNARD NANTEL
10 est, rue St-Jacques, ch. 50,
Montréal, 1.

LE CATALOGUE DES EXPOSANTS DE LA
FOIRE CANADIENNE DU COMMERCE INTERNATIONAL
EST ACTUELLEMENT COMPILE

• 30 MAI au 10 JUIN 1949 •

L'inscription gratuite des exposants dans le catalogue de la Foire du commerce est des plus avantageuses. Les hommes d'affaires et les organisations d'achat, par le monde entier, consultent régulièrement cet index commercial. C'est dès MAINTENANT qu'il faut s'assurer que son nom apparait dans le catalogue principal. Les inscriptions reçues trop tard seront publiées dans un catalogue supplémentaire : "Errata et Addenda".

FOIRE CANADIENNE du COMMERCE INTERNATIONAL
Terrains de l'Exposition • Toronto, Ontario

Un certain déclin en place locale; retraite à N.-Y.

Le marché local a pris quelque activité à la faveur d'un mouvement de baisse à la fin de la séance, les reculs variaient d'une fraction à plus d'un point et le virement comptant environ 35,400 valeurs industrielles et 169,400 actions minières contre 19,700 et 95,200 respectivement.

Cons. Smelters a glissé jusqu'à 103⅝, le minimum de l'année, pour clôturer à 104, en recul de 1½ point; au même groupe, Noranda a décliné de 1¼ point à 55⅝, Hudson Bay et Nickel ont cédé une fraction.

A WALL STREET

New-York, 23. — Le marché s'est orienté à la baisse après avoir fait une vaine tentative de reprise à l'ouverture. Les reculs ont varié d'une fraction à environ deux points.

Les affaires ont été lentes la majeure partie du temps mais elles ont enregistré une certaine animation vers la fin de la séance; le virement a été d'approximativement 800,000 actions.

Stocks de beurre

Ottawa, 23. — Au 13 février, les stocks de beurre de crémerie dans 9 villes canadiennes représentent 12,142,000 livres contre 13,910,000 à la date correspondante de l'an dernier, d'après le Bureau fédéral de la statistique.

Les stocks se répartissent par ville de la façon suivante; en milliers de livres; les chiffres correspondants de l'an dernier sont entre parenthèses: Québec, 1,601 (1,060) livres; Montréal, 4,291 (5,122); Toronto, 2,286 (1,885); Winnipeg, 1,011 (2,153); Régina, 126 (163); Saskatoon, 151 (95); Edmonton, 579 (623); Calgary, 358 (553); Vancouver, 1,739 (2,256).

Nuclear Enterprises Ltd

Nuclear Enterprises Limited a notifié le Curb de Montréal que la compagnie a nommé The Montreal Trust Company agent des transferts et registraire pour ses valeurs.

BOURSE de MONTRÉAL

Ventes	Stocks	haut	bas	fer.
110	Abitibi Paper	15½	15½	15½
326	Abitibi Pfd.	19½	19½	19½
50	Acadia "A"	23	23	23
100	Alum. of Can. P.	26	26	26
3,475	Asbestos	23½	23½	23½
12	Bathurst "A"	19½	19½	19½
855	Bell Telephone	39½	39½	39½
200	Bralorne	9.00	9.00	9.00
412	Brazilian	18½	18½	18½
75	B. A. Oil	23½	23½	23½
125	B.C. Forest	2½	2½	2½
150	Can. Cement	23½	23½	23½
441	Can. Breweries	20½	20½	20½
100	Can. Car	12½	12½	12½
185	Can. Celanese	20½	20½	20½
100	Can. Locomotive	31	31	31
895	Cons. Smelters	105½	103½	104
460	Consum. Glass	20½	20	20
25	Dist.-Seagrams	16½	16½	16½
380	Dom. Bridge	34	33½	34
1,275	Dom. Steel "B"	16½	16½	16½
962	Dom. Textile	11½	11½	11½
60	Electrolux	12½	12½	12½
125	Fraser Co.'s	24½	24½	24½
115	Foundation Co.	24½	24½	24½
x5	Gatineau Power	17½	17½	17½
65	G. Steel Wares	14	14	14
350	Gypsum	15½	15½	15½
1,715	Imperial Oil	17½	17	17½
125	Imp. Tobacco	14	14	14
822	Int. Nickel	32½	32	32
1,030	Int. Paper	51	49½	49½
275	Int. Petroleum	9½	9½	9½
36	Massey-Harris	19½	19½	19½
197	McColl-Front.	13½	13½	13½
225	Mtl. Locomotive	20½	20½	20½
155	Nat. Breweries	38½	38	38
260	Nat. Steel Car	21	20½	20½
444	Noranda	56½	55½	55½
100	Ogilvie Flour	21	21	21
100	Que. Power	16½	16½	16½
860	Shawinigan	23½	23½	23½
400	Stand. Chemical	6½	6½	6½
7	Steel of Can.	81½	81½	81½
76	Walker-G. & W.	25½	25½	25½





ENTRE NOUS MADAME

PAR SIMONE GELINAS

Au moment de l'année où, généralement, les Québécois hument les promesses de printemps, le caprice des saisons qui nous devait un arriéré d'hiver nous le sert soudainement sous la forme de copieuses bordées de neige. D'après les experts en météorologie, nous aurions à faire face à un mois de mars très violent, neigeux et plutôt froid. Cette nouvelle, qui pourrait inquiéter des gens moins avertis, moins aguerris, ne trouble aucunement nos habitudes et nos goûts de Canadiens. Nous aimons la neige, nous aimons l'effort qu'elle exige du piéton, nous aimons respirer l'air sec et froid qui vivifie les poumons. Un bon mois d'hiver, après ce marchandage des mois passés, cela ne peut nous faire peur !

Nous en profiterons, bien entendu, pour prendre de l'exercice à l'extérieur, pour faire de bonnes marches dont le plaisir semble doublé sous la neige; si nous sommes tant soit peu sportives, nous monterons sur nos patins, nos raquettes ou nos skis que l'état de la saison ne nous a pas permis d'utiliser autant que nous l'aurions voulu. Ne sommes-nous pas des femmes du nord, pleines de vigueur et de santé, des femmes énergiques à qui les sports permettent de déverser le trop plein d'une activité exhubérante ?

Et cette recommandation s'adresse surtout à vous, madame, à qui la tâche domestique semble immense et d'une exigence sans limites. Revêtez vos confortables vêtements et partez vous aussi à la conquête de l'hiver et des plaisirs en plein air ... plus que toutes les autres, vous en avez besoin.

Mais vous avez des petits enfants que vous ne pouvez faire garder, m'objecterez-vous. Qu'à cela ne tienne, faites-les aussi participer à la fête. Aussitôt le dîner terminé, habillez tout le petit monde et partez vous balader sous le bon soleil; car c'est à cette époque de l'année que le soleil vous fournit le plus de rayons violets, c'est à cette époque-ci de l'année, vous apprendront les médecins, qu'il est le plus vivifiant et qu'il peut faire le plus de bien, à vous et aux vôtres. Lorsque vous songez que vous n'avez qu'à franchir la porte de votre demeure pour bénéficier du plus merveilleux traitement de santé qui se puisse trouver, il vous faut bien reconnaître que vous seriez bien gauche de vous en priver !

Et surtout, madame, pour cette sortie d'hygiène et de plaisir, n'allez pas vous faire une toilette comme si vous parties rendre une visite ... le temps que vous prendriez à vous pomponner serait autant de minutes perdues. Le soleil n'est pas galant et il n'attend pas les coquettes. Enfilez un manteau, entourez-vous la tête d'un mouchoir et allez chercher votre dose de bon air et de soleil.



HOROSCOPE DU JOUR

(Droits réservés)

Jeudi, 24 février 1949

Sans tout prendre en riant, aujourd'hui, sachons nous montrer gais. Ne donnons pas des airs de tragédies et de catastrophes aux moindres revers.

Voici pour chacun — selon son anniversaire de naissance — l'horoscope détaillé de la journée:

Né entre le 22 décembre et le 19 janvier: Profitez de cette journée pour étudier et pour observer attentivement ce qui se passe autour de vous. La soirée vous fournira d'excellentes occasions de tirer profit de votre prestige.

Entre le 20 janvier et le 18 février: Ne vous laissez pas aveugler par le luxe et la fantaisie. Que votre prudence n'aille pas, toutefois, jusqu'à une méfiance exagérée.

Entre le 19 février et le 20 mars: Déployez de l'énergie et du courage aujourd'hui et c'est de cette façon que vous triompherez des obstacles qui se dressent sur votre route.

Entre le 21 mars et le 19 avril: La journée sera heureuse, très gaie. Les entreprises financières ne seront pas cependant très favorisées vers la fin de la journée et il faudra manifester beaucoup de prudence.

Entre le 20 avril et le 20 mai: N'agissez pas à la légère. Avant de vous aventurer dans une voie, prenez la peine d'y réfléchir.

Entre le 21 mai et le 21 juin: Ne vous fatiguez pas inutilement aujourd'hui. Organisez votre journée de telle sorte qu'elle n'exige pas trop d'efforts.

Entre le 22 juin et le 22 juillet: Excellente journée pour vous aujourd'hui. C'est le moment d'entreprendre les tâches compliquées. La soirée aussi vous sera très propice.

Entre le 23 juillet et le 23 août: Ne prenez aucun risque aujourd'hui: cela pourrait vous coûter cher. Agissez avec prudence.

Entre le 24 août et le 23 septembre: Des surprises vous attendent aujourd'hui. Toutes ne seront pas agréables mais la journée pourra se terminer sur une note d'optimisme et même de gaîté.

Entre le 24 septembre et le 23 octobre: Etudiez longuement les problèmes que l'on vous soumet. Ne donnez pas de conseils à la légère. La soirée vous permet de rencontrer une personne de l'autre sexe qui se révélera très sympathique.

Entre le 24 octobre et le 22 novembre: Que l'enthousiasme ne vous aveugle point. En toutes circonstances, sachez raison garder.

Entre le 23 novembre et le 21 décembre: N'entreprenez pas trop de choses à la fois aujourd'hui: vous risqueriez de les gâcher toutes.

Les enfants nés aujourd'hui jouiront d'une excellente santé dont, malheureusement, en certaines circonstances ils abuseront. Les femmes trouveront le bonheur dans la vie conjugale, alors que les hommes se sentiront appelés vers les travaux intellectuels et artistiques.

Le courrier matinal

par SIMONE GELINAS



CETTE PAUVRE VIE! J'ai 45 ans, j'habite une maison de neuf pièces que j'entretiens seule. J'ai de plus à m'occuper de mes six enfants dont quatre écoliers et un garçon et une fille qui travaillent depuis peu et qui font encore de maigres salaires. Mon beau-père demeure avec nous et n'est pas toujours facile à endurer ... il est grognon et s'enivre plus souvent qu'à son tour. J'ai toujours fait face assez courageusement à la tâche que vous devinez, mais à cause de mon âge probablement, je suis beaucoup moins forte et patiente cette année. Je me sens les nerfs tendus, j'ai des vertiges et des maux de tête, et pour un rien je me décourage et je pleure. Loin d'être sympathique, mon entourage me traite avec dureté: "Tâche de prendre sur toi, tu va faire de la folie", me dit mon mari, lorsque je n'en puis plus et que je proteste contre l'attitude des miens qui me volent m'esquinter sans lever le petit doigt pour m'aider. "Vous n'êtes plus endurable", me disent mes enfants, de qui j'essaie d'obtenir de l'aide, parce que la tâche me dépasse et m'écrase. Que faire? Je suis désespérée, conseillez-moi.

Réponse: Vous avez élevé des paresseux dont vous avez fait des égoïstes, en les servant comme si vous étiez leur esclave. Vous cherchez aujourd'hui à obtenir votre affranchissement, mais vos maîtres ne l'entendent pas de la même oreille ... vous les avez habitués à un certain rendement, et c'est les déranger dans leurs habitudes que de vouloir y apporter un changement. Coûte que coûte, ralentissez vos activités, qu'on le voit d'un bon oeil ou non dans votre milieu.

Commencez par visiter votre médecin, mettez-le au courant de vos troubles physiologiques et familiaux; il est votre ami, et vous aidera en avertissant votre mari et vos enfants que vous avez besoin de repos, de ménagement et de distractions. Si vous ne pouvez obtenir de vous faire aider des membres de votre famille, n'hésitez pas, assurez-vous les services d'au moins une femme de peine. Et si personne ne veut entendre raison, allez rendre visite à une parente ou à une amie qui demeure en dehors de la ville, passez-y une bonne quinzaine. Lorsqu'on aura eu à se débrouiller sans vous pendant plusieurs jours, on vous appréciera mieux au retour, surtout si on sait que le voyage peut se renouveler autant de fois que vous vous sentirez lasse et déprimée par le poids de vos responsabilités.

* * *

PETITE MAMAN: Que signifie, s'il vous plaît, le prénom de Georges que j'ai donné à mon premier-né?

Réponse: Intelligence vive, d'une rare souplesse. Des assimilateurs. Et aussi des séducteurs. Un peu impulsifs parfois: parfois aussi assez sensibles aux éloges. Mais enthousiastes et ardents. Toujours très sympathiques. Une volonté faite de méthode, et un esprit clair, net, décidé.

C'est bien n'est-ce pas ... et prometteur!

* * *

IGNORANTE: Est-il vrai que l'Eglise catholique défende l'incinération des cadavres?

Réponse: Oui, l'incinération des corps est interdite. Toutefois, le Saint-Office dit que l'on ne doit point refuser la sépulture ecclésiastique à ceux des fidèles qui auraient pu, de bonne foi, demander à se faire incinérer.

* * *

IGNORANTE: Mon ami est Australien, il est né à Adelaïde. Pouvez-vous me dire si c'est la capitale de l'Australie, et sinon est-ce une grande ville?

Réponse: Canberra est la capitale de l'Australie. Adelaïde est toutefois une de ses villes les plus importantes, la troisième pour la population je crois, Sydney et Melbourne ont plus d'un million d'habitants, et Adélaïde au plus récent recencement, en avait 316,860.

CARNET MONDAIN

Déplacements

M. Paul Péladeau, président de la Société des Editeurs canadiens du Livre français, M. Philippe Valiquette et M. Edouard Gariépy sont actuellement à Ottawa.

M. G. Mariani de Notre-Dame-de-Grâce est parti pour l'Italie où il passera quelques mois chez sa mère Mme G. Mariani.

Mme George M. LaFlèche, de Winnipeg, accompagnée de son fils Jacques, est actuellement à Montréal. Dans quelques jours, elle partira pour Québec puis fera un court séjour à Toronto, avant de retourner à Winnipeg.

Les personnes suivantes visitent actuellement avec l'agence Touritaide, la Floride et Cuba: Louis-Roland Bouchard de Québec, MM: Ronald Janis, Jos A. Simard et Frédéric Allard de Gatineau, M. et Mme Wilfrid Granger de Cartierville, M. et Mme Paul Henri Rodrigue de Québec, M. et Mme Jean Louis Gingras de Québec, M. et Mme Nestor Perreault du Cap de la Madeleine, M. et Mme Adalbert Laberge de Beauport, M. J.-A. Laberge, curé, Québec, M. Alphonse Chassé Rimouski, Mme Albert Bourassa, Mme Wilfrid Legaré, Montréal, Mmes Albert Lacroix, J.-A. Beaudet, Québec, Mme Jean-Louis Nadeau et Jeannine Nadeau, Québec, Miles Annette Lafond, Olivette Roy, Mmes L. Renaud, H. Beauregard, MM. Henri Valiquette, Eugène Cousineau Montréal.

Réceptions

M. et Mme Claude Melançon avaient organisé une réception ces jours derniers à l'occasion du retour d'Italie de M. Desiré Defauw. Les représentants de la presse montréalaise et plusieurs personnalités du monde musical assistaient à ce cocktail.

Mlle Gila Desrosiers ouvrait officiellement, mardi, le nouveau local de son Ecole de Charme par une réception qui réunissait les représentants de la presse canadienne-française et quelques amis. Y assistaient: Mlle Fleurette Bélair, M. Alfred Ayotte, Mlle Huguette Proulx M. Gaston Houle, Mme Grisé Allard, M. Hertel Allard, M. et Mme Urgel Mitchell, Mme Gérard Boudrias, Mme Comiré, Mme Manolita del Vayo Gallagher, le docteur Eugène Balangiero, Mlle Thérèse Desrosiers, Mme Guy Favreau, Mlle Madeleine Desrosiers, Mlle Gisèle Leduc, M. Claude Desrosiers.

Un cocktail aura lieu, organisé par Mlle Jeannette Beaudry, le vendredi 25 février de sept heures à neuf heures, à l'hôtel Mont-Royal, immédiatement avant la Parade de Modes et le Bal de l'Ecole d'Arts Enrg. Ces deux événements ont été mis sous la présidence de Mme Alice Hector Perrier, directrice des Amis de l'Art.





Voici deux créations de l'Ecole d'Arts Enr., dirigée par Mlle Jeannette Beaudry, qui seront présentées, vendredi soir, en l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion de la deuxième parade de modes annuelle de l'école. A gauche, on s'est inspiré de la pièce de Gratien Gélinas, "Tit-Coq", pour présenter un costume de couleur brun militaire. A droite, une robe d'après-midi de fort jolie coupe.

Ouverture officielle d'une cuisine expérimentale

Hier après-midi avait lieu dans l'édifice du Board of Trade, l'ouverture officielle de la cuisine expérimentale, un service social pour l'information des ménagères dans le domaine de la bonne cuisine.

Plusieurs représentants de la radio et des journaux à travers toute la province, ont assisté à l'ouverture de ce centre d'art culinaire qui est subventionné par la compagnie de farine Robin Hood.

La cuisine expérimentale

Il ne s'agit pas ici comme l'on est porté à penser d'un centre d'art culinaire qui aurait plutôt l'apparence d'un vaste laboratoire et où l'on analyserait les aliments pour trouver leur valeur nutritive. Il s'agit simplement d'une cuisine tout comme celle qu'ont à leur service la majorité des ménagères: c'est-à-dire munie d'un poêle électrique et d'instruments servant aux usages domestiques. L'apparence de la cusine même, car il est ici question d'une cuisine d'apparence très sobre, est semblable à celle de toutes maisons modernes.

Le service d'information

La compagnie Robin Hood, en jetant les vases de cette cuisine expérimentale, a voulu créer ainsi un service d'information où pourront puiser les ménagères voulant approfondir leurs connaissances en art ménager. Elles pourront maintenant compter sur les services du centre d'information culinaire Robin Hood. Certaines d'entre elles qui le désirent pourront même se présenter à la cuisine expérimentale située dans l'édifice Board of Trade, pour soumettre leurs problèmes domestiques aux diététiciennes qui sont actuellement au service du public. Quant aux ménagères qui habitent en dehors de Montréal et dans les autres provinces, elles pourront recevoir les renseignements voulus, en écrivant".

La compagnie Robin Hood a mis à la disposition du public deux diététiciennes: Mlles Shantz et Mlle Marceau. Cette dernière s'occupera du département français tandis que Mlle Shantz aura la charge du département anglais. Elles auront à étudier les problèmes des Canadiennes à travers les dix provinces.

Mlle Claire Wallace animatrice du programme "They Tell Me du réseau anglais de Radio-Canada, a diffusé sont programme sur les lieux mêmes de la réception.

Le Service de Santé parle à Montréal

Tous les déchets doivent être gardés dans des poubelles métalliques garnies d'un couvercle. C'est une précaution élémentaire à prendre contre les rats qui sont toujours attirés par la saleté.

Il convient que le couvercle soit de métal et qu'il s'adapte parfaitement à la poubelle de façon à supprimer toute odeur.

Tout cas de négligence sur ce point devrait être signalé au Service de santé, afin que nos inspecteurs fassent le nécessaire auprès de ceux qui n'observent pas les règlements. C'est un geste de coopération intelligente et intéressée de la part des citoyens.

Une grande ville comme Montréal doit être propre, dans les rues, dans les ruelles, dans les cours, partout. En conséquence, que tous prêtent main-forte au Service de santé à ce sujet.

Quand les visiteurs étrangers constatent de la malpropreté sur leur passage, ce n'est pas un honneur pour la ville, ni pour ses citoyens.

Aidez le Service de santé à faire de Montréal la ville la plus propre du monde. Une ville propre, c'est une bonne note pour la santé et pour le civisme de la population.

• *Ne portez pas un sac à main en cuir sous le bras, lorsque vous avez un manteau de fourrure ou de gros drap. Le frottement du cuir userait la fourrure jusqu'au fond et marquerait le drap de laine tissée*

—NAISSANCE—

A l'hôpital St-Mary's, à M. et Mme "Tony" D'Amico (Philomène Pirro) est né un fils hier matin.

UNE IDEE SAINE TOUS LES JOURS

Les hygiénistes ne s'en laissent pas imposer par la négligence des uns et par l'insouciance des autres! Ils savent qu'à la longue ce ne sont pas les sermonneurs mais les sermonnés qui paieront les frais de la comédie! Les disciples de Pasteur vont leur petit bonhomme de chemin, semant une idée saine par-ci, une idée saine par-là, avec l'espérance que, de temps en temps, ils contribuent à orienter quelques esprits vers une clairière de gros bon sens. L'homme qui devrait raisonner ne pense même pas à toutes ces inconséquences. Et parfois il est trop tard pour remonter la côte!

Dr Adrien PLOUFFE.

Rapport de janvier à la Bibliothèque des Enfants

Un intéressant rapport de la Bibliothèque des Enfants d'Hochelaga pour le mois de janvier, nous apprend qu'au cours du mois écoulé, on y a enregistré une circulation de 4,786 volumes, soit une augmentation de plus de 1,000 livres, si on la compare avec le même mois l'an dernier. A la succursale de Rosemont, il y a eu au cours des mois de décembre et de janvier une circulation de 4,055 volumes.

160 nouveau abonnés se sont enregistrés en janvier, à la Bibliothèque dHochelaga ce qui porte le total à 1,553 abonnés, 874 nouveaux, 679 anciens. A la succursale de Rosemont on a enregistré 79 nouveaux abonnés.

Mais tous les enfants ne sortent pas les livres de la Bibliothèque et beaucoup préfèrent venir les lire ou les consulter sur place. C'est ainsi qu'au cours de janvier 1981 livres ont été lus à la bibliothèque même, à Hochelaga, 1628 à Rosemont.

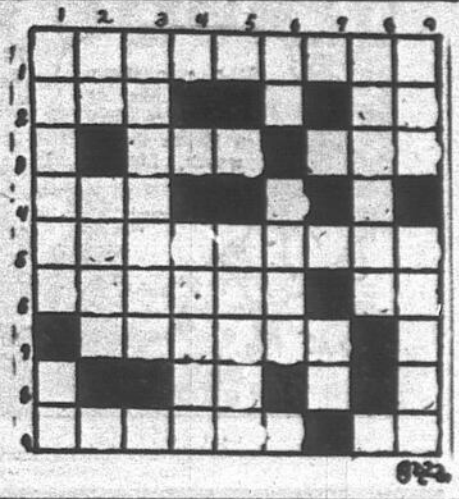
La Bibliothèque des Enfants est assez bien garnie de livres de références susceptibles d'être utiles aux enfants et aux écoliers, et à Hochelaga 1430 furent consultés au cours de janvier; à Rosemont, 5,683 en décembre et janvier.

Les livres entre les mains des petits enfants n'ont généralement pas la vie douce et réclament de fréquentes réparations. 449 volumes ont dû être remis en état au cours du mois dernier, et 116 livres ont été mis sur les rayons pour les Caisses Voyageuses. Depuis avril dernier, 891 livres ont été ajoutés aux rayons.

En janvier, des Caisses Voyageuses ont été envoyées à Beaurepaire, Ste-Marie de Brandford, Ste-Mélanie, St-Damien, Mont-Laurier, Paroisse St- François-d'Assise, Vassan, Abitibi. La Bibliothèque des Enfants compte maintenant 1166 abonnés de l'extérieur, et la circulation des Caisses Voyageuses se chiffre à 6,254.

LES MOTS CROISÉS

La solution de ce problème paraîtra dans notre prochaine édition.



HORIZONTALEMENT

1—Qui pratique le bien.
2—Emotionné. — Conjonction.
3—Alias. — Principe de vie.
4—Sans vêtements.
5—Que l'on ne peut scinder.
6—Résidus. — Conjonction.
7—Ile danoise (moins dernière lettre).
8—Deux lettres de "tel".
9—Qui contiennent du sel. — De la première personne.

VERTICALEMENT

1—Poser le vernis. — Charpente du corps.
2—Préfixe sign. dans. — Simples et indivisibles.
3—Caractère de ce qui est frustre.
4—Auquel on a enlevé la cime.
5—Démonstratif.
6—En les — Nom d'un héros scandinave.
7—Lettre grecque.
8—Paraît.
9—Saison. — Allonge en forme de fil.

Solution de notre édition précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	I	M	M	E	R	I	T	E	S
2	N	U	■	N	O	■	O	R	■
3	S	T	A	T	I	Q	U	E	■
4	T	■	I	I	■	■	T	S	E
5	A	R	M	E	S	■	E	■	N
6	B	I	E	R	E	■	■	M	E
7	L	■	S	E	S	■	M	A	E
8	E	N	■	S	■	C	A	L	■
9	S	I	C	■	P	A	T	E	S

FEUILLETON DE "MONTREAL-MATIN"
Par Mme BEUVE-MERY

Reproduction autorisée par la SOCIETE DES GENS DE LETTRES

LE COEUR DE JOËLLE

No 10

VI

UN NOUVEAU PERSONNAGE

La jeune Bretonne dormit comme une marmotte jusqu'au moment où la femme de chambre, vers huit heures du matin, frappa à sa porte.

—Mademoiselle veut-elle déjeuner au lit?

Déjeuner au lit! Jamais Joëlle n'en aurait eu l'idée! C'était si gentil de prendre en tête à tête avec son père, sur la longue table de la vaste cuisine, le premier repas: un grand bol de café fumant, accompagné de crème épaisse, de pain frais et de beurre baratté la veille...

—Quelle heure est-il? demanda-t-elle, inquiète. Ai-je fait attendre ma tante?

La femme de chambre eut un rire amusé:

—Madame? On lui monte son chocolat dans sa chambre. Elle ne descend jamais avant onze heures et demie.

Vivement, Joëlle s'habilla et descendit. La nature reprenait ses droits. L'enfant mangea de bon coeur, étonnée de l'abondance des friandises présentées. Puis, elle se demanda ce qu'elle pourrait faire de sa personne dans la vaste maison. Elle gagna la serre; un rayon de soleil donnait de l'éclat aux fleurs rares. Un sentiment de plaisir s'éveilla. Elle était enfermée dans une cage, mais du moins la cage était belle. Pourtant, l'air pur des landes et des collines qui dilatait sa jeune poitrine, la liberté de l'espace, lui manquaient.

Mme Parcy-Préval parut à l'entrée du jardin d'hiver.

—Je vous cherchais, petite fille. Nous allons sortir. Je vous emmène chez une couturière.

La séance fut longue et ennuyeuse pour la jeune dépaysée qui, après avoir été mesurée en tous sens, assista en témoin désintéressé à la discussion des robes et costumes nécessaires et à leur choix. Ce choix semblait pour Mme Marcy-Préval aussi important qu'une affaire dEtat.

Elle ne songea même pas à consulter l'intéressée à laquelle ne vint pas la pensée quon aurait pu lui demander ses préférences. Ces étoffes variées, toutes jolies et douces à l'oeil lui plaisaient.

Rentrée à l'hôtel, Joëlle attendait dans le salon, regardant par la fenêtre le mouvement de l'avenue, l'annonce du déjeuner. Le bruit de la porte qui s'ouvrait lui fit retourner la tête. Un jeune homme entrait. Son visage incolore avait une expression hautaine, presque arrogante. Ses yeux bleus très clairs, de petits yeux fureteurs et sans franchise, s'arrêtèrent sur Joëlle.

Celle-ci, un instant troublée, s'était déjà remise et soutenait le regard scrutateur fixé sur elle. Puis, irritée du muet examen, elle se retourna vers la fenêtre.

Presque aussitôt, le jeune homme fut à ses côtés, et, d'une voix contenue:

—Mes hommages, Mademoiselle. Permettez-moi de me présenter: Olivier Lormois.

Quoiqu'il fût encore très jeune, il avait les manières et l'assurance d'un homme de quarante ans. Joëlle, étonnée, répondit après une légère pause:

—Mon nom est Joëlle Darrel.

Il répéta comme un écho:

—Joëlle Darrel... je crains que je ne connaisse pas.

—Je suis la nièce de Mme Marcy-Préval.

Les lèvres minces du jeune homme se serrèrent un peu et les joues pâles se colorèrent légèrement:

—Je suis heureux de l'entendre, dit-il, avec une courtoisie glaciale. Moi, je suis son neveu, ou, pour être exact, le fils de son cousin. J'espère que j'aurai le plaisir de vous voir beaucoup. J'habite Neuilly avec mon père et je viens à Paris chaque jour, suivre des cours de Droit. Ah! voici tante Gwendoline.

Olivier salua Mme Marcy-Préval avec une déférence cérémonieuse. Celle-ci lui décrocha un de ses regards les plus terriblement moqueurs.

—Tiens, vous êtes là, Olivier, dit-elle en lui tendant deux doigts qu'il baisa avec gratitude. Vous venez pour déjeuner, je suppose.

—Pour prendre de vos nouvelles après votre voyage, ma chère tante. Je serai enchanté de rester déjeuner, si vous avez la bienveillance de m'inviter.

Le "Griffon" haussa les épaules, et, d'un ton averbe:

—Qui vous a dit que j'avais fait un voyage?

—Mais... je ne sais plus... n'est-ce pas vous-même, chère tante?

—Non, ce n'est pas moi...

Ses yeux perçants comme des pointes d'aiguille allèrent du jeune homme à Joëlle:

—Ma nièce, Joëlle Darrel.

—Je viens justement d'avoir le plaisir de faire la connaissance de Mademoiselle Darrel, dit Olivier avec un léger salut à l'adresse de la jeune fille.

Le maître d'hôtel annonça le déjeuner. Olivier offrit le bras à la maîtresse de maison.

La dame le prit, et, se retournant vers Joëlle:

—Il a de belles manières, n'est-ce pas? dit-elle du ton le plus mordant.

Olivier, sans broncher, accepta le compliment et murmura:

—Oh! chère tante!

Pendant le déjeuner, Joëlle demeura silencieuse, témoin étonné du duel à armes mouchetées entre la tante et le neveu. Peut-être pour le bénéfice de la petite Bretonne, Mme Marcy-Préval exerçait sa verve aux dépens d'Olivier, lançant plusieurs traits vipérins pour une parole aimable. Joëlle s'intéressait à la lutte. Elle sentait d'instinct que, malgré la différence de leurs âges, les adversaires étaient de même force. Le plus jeune conservait son équanimité et répondait aux sarcasmes par un pâle sourire conventionnel qui exaspérait la vieille dame comme un drapeau rouge irrite le taureau.

—Comment va votre précieux père? demanda-t-elle soudain.

—En très bonne santé, je suis heureux de le dire. Il m'a chargé pour vous de ses meilleurs hommages, chère tante.

Mme Marcy-Préval grogna:

—Il a encore perdu de l'argent aux courses, je suppose? N'a-t-il pas assisté au Grand-Prix? J'ai entendu parler d'une querelle.

Olivier leva les sourcils.

—Vraiment, je n'en sais rien, chère tante. Vous savez, je ne suis pas un fervent des courses.

Le "Griffon", qui les aimait, montra les dents.

—L'estimable jeune homme! Un parangon de sagesse. Vous ne me croyez pas?

La question s'adressait à Joëlle qui, amusée, en oubliait presque de manger.

—Je ne sais pas, dit-elle, sincère.

—Eh bien! ma belle, vous le saurez bientôt, dès que vous le connaîtrez un peu plus. Je me retire dans ma chambre. Je ne vous reverrai pas, Olivier. Au revoir.

—Au revoir, chère tante. Je vous remercie mille fois de votre invitation à ce charmant déjeuner.

Il l'accompagna à la porte et, au lieu de se retirer lui-même, revint à Joëlle.

—Vous devez bien vous plaire ici, dit-il. Tante Gwendoline est toujours si spirituelle et aimable. Elle est allée vous chercher à la campagne, n'est-ce pas? Vous venez de... comme c'est sot, j'ai oublié le nom.

Joëlle donna l'information demandée. Olivier continua la conversation avec ses douces manières persuasives, et ce ne fut qu'au bout d'un quart d'heure que la jeune habitante de Clairefont s'aperçut qu'elle avait raconté presque toute sa vie passée et expliqué les circonstances de sa venue.

Elle n'avait pas parlé de Vincent de Fresnes. Elle fut contente de cette retenue. Olivier l'écoutait avec bienveillance, l'encourageant d'un mot. Enfin, il regarda sa montre:

—Je ne me doutais pas qu'il était si tard, dit-il. Vous êtes si charmante, Mademoiselle Darrel.

Il sourit:

—Nous sommes un peu parents, n'est-ce pas? Me permettriez-vous de vous appeler Joëlle? C'est un nom si doux, si musical.

—Si vous voulez.

—Eh bien! appelez-moi Olivier. Nous serons de très bons amis. Je regrette d'être obligé de me retirer. C'est l'heure d'un cours intéressant. Au revoir, Joëlle.

Il se courba sur sa main et la baisa comme il avait fait pour Mme Marcy-Préval. L'adolescente revint au salon et fut étonnée d'y trouver sa tante.

—Est-il parti? demanda celle-ci. J'ai cru entendre la porte, mais il fait toujours si peu de bruit que je doutais. Et maintenant, qu'est-ce que vous pensez de ce muscadin?

—Je ne sais pas.

—Si, vous savez bien. Vous vous dites que c'est un mannequin vain et prétentieux, et vous avez raison. Mais si vous l'achetiez à titre de sot, vous perdriez votre argent. Je le connais depuis son enfance...

Puis, à elle-même plutôt qu'à sa nièce:

—Ils sont tous pareils, ces Dormois, de belles manières mais un vilain fond.

—Il est très jeune, l'excusa Joëlle, par esprit de justice.

Le "Griffon" rit malicieusement.

—C'est quand ils sont jeunes qu'ils sont le plus vilains, ils naissent ainsi.

(A suivre)

JEANNINE

Préparation d'une preuve



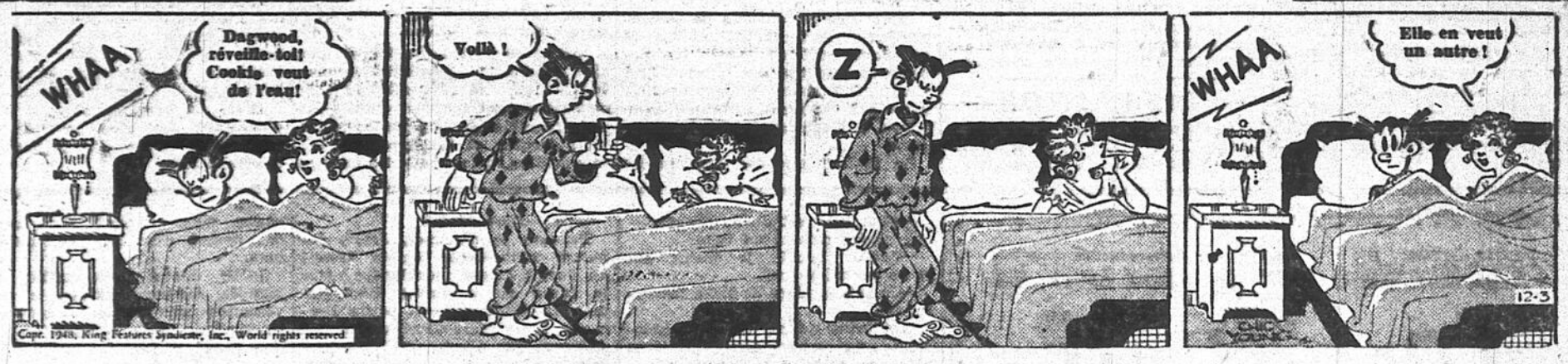
L'AGENT SECRET (X-9)

Phil et ses talents de cuisinier



BLONDINETTE

Un verre d'eau dans la nuit



DONALD LE CANARD

Juste au mauvais moment



BRICK BRADFORD

"Ennemis" ou amis?



—INSCRITS—

Hialeah Park

Temps clair; piste rapide
Premier départ: 2 h. p.m.

PREMIERE COURSE $3,000 A réclamer 2 ans Novices 3 furlongs.

Eternal Flight	111	Doranna	111
Sams List	118	Kings Romance	111
Omadhaun	114	Redmond	114
Stream Lady	119	Her Gift	119
Ber Mar Boy	122	Dyna Flow	106
Guy Jr	117	Edmyrt	114
Mucho Manana	114	Bluff	114
Fully Aware	122	Dark Miss	111
Rodeo	122	Mighty Seller	106

DEUXIEME COURSE $3,000 A réclamer 4 ans et plus 7 furlongs.

Ofenbach	120	Dobbin	115
Tigrell	115	Copywright	119
So provoked	108	Gus G	117
Leadership	124	Stone Hill	118
Flash Up	124	Even Break	119
Geramond	115	Eternal Way	129
Grand Teddy	112	Stage Fire	126
Victim	124	Cheef	113

TROISIEME COURSE $3,000 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

White Hawk	116	Easton Air	116
Weeping Willow	106	Dainty Maid	112
Overwhelm	111	One Broke	103
Kings Motive	111	Impact	111
Peerless	109	Bimover	110
Helanelius	117	Golden Vixen	103
Malestrom	108	Check Mate	108
Best Go	113	Rappel	112

QUATRIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-8.

Snifter	114	Shillalah	115
Maid of Oz	108	Debodura	103
Cly	116	My Star	106
Mayram	114		

CINQUIEME COURSE $3,500 Conditions 3 ans 6 furlongs.

Mirthmaker	121	You and Me	112
Yazdegerd	113	Rodger Joe	108
Gold Eagle	107	Fugitive	112

SIXIEME COURSE $3,500 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

Phar Mon	113	Erigeron	115
Coyte	113	Irisen	110
Tavistock	112	Pipette	107
Miss Mommy	105		

SEPTIEME COURSE $3,000 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-4.

Diver Bomber	115	Snob Tourist	124
Jacapades	112	Icanc	117
Tom Ferris	119	Provoker	124
Alpine Astarte	112	Kantar Run	119
Ferry Pilot	119	Biddy Barton	117
Desert Ration	122	That's Him	122
High Peak	122	Big Hope	117
Dove Shoot	117	Gallant Reward	112

HUITIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 3-16.

Mahlima	110	Bright Warrior	104
Blue Badge	112	Mescara	111
East Light	112	Retintin	119
a-Play Tag	104	Hullabaloo	115
Chips Down	119	a-Michael B	105
Mr McGregor	111	Petrol Point	117

a-Entrée: Marlet Stable—Gerngross.

Santa Anita

Temps clair; piste rapide
Premier départ: 4 h. p.m.

PREMIERE COURSE $3,500 A réclamer 2 ans 3 furlongs.

Hi Chief	122	Cuba Lu	114
Star Role	117	Sociable	117
Wild Ora	114	Wiki Marm	110
Lady Nashapur	114	Cinnamon Bread	112
Miss Regards	114	End to End	117
Free Ticket	117	Big Tears	114
Gay Lady	114	Shower Down	117
Ravin' Mad	119	Hustle Bustle	114
Toubowed	117	Reed Patch	117

DEUXIEME COURSE $3,500 A réclamer Novices 3 ans 6 furlongs.

Agriagain	112	Camber	112
Vesi's Bandit	112	Ginger Cookie	112
Crazy Minstrel	117	Hoof Beats	112
En Busca	117	Miss Tapper	112
Iron Lash	122	Archildbaldo	122
Limpid	112	Sabaka	122
Don't Bar Me	112	Reigh Poise	117
Tony's Pal	117	Big Day	117

TROISIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-8.

Sly Agent	111	Court Toubo	112
Strebor	112	Clincher	110
Sir Leknarf	111	Patch Up	112
Pilot Sis	111		

QUATRIEME COURSE $3,500 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

a-Front Row	107	Epsilon	109
Bullreighzac	111	Homing Pigeon	103
Bull finite	112	Dim View	116
Flaming Acres	107	a-Compatible	111
Elbutte	116		

a-Entrée: Taylor.

CINQUIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

War Willow	116	Breezing Home	115
Dufly	112	a-Brocha	107
Easy Fibber	115	Starless Night	114
Nan	111	Evening Tune	111
a-Toby J	111	Makai	114
Gold Jacket	111	Annapolis Ayr	111

a-Entrée: Hays—Stuki.

SIXIEME COURSE $4,000 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Jonathan	112	Denali	110
Gold Bull	116	Bradentown	117
Al	114	Music Man	116

SEPTIEME COURSE $5,000 Handicap, 4 ans et plus 1 mille.

Please Me	117	Task	114
Menu	115	Roman In	122
Barsard	120	Mas-Midget	112
Under Oath	117	Gold Ace	112
Halconero	107		

HUITIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-8.

Declared	118	Bar Maid	111
Boston Maid	108	War Archive	114
Brokers Sign	116	Osorno	114
K Ration	113	Crossfire	107
Theryba	113	Airbelle	107
Broker	112	Pharack	114
War Edict	118	Cut Up	108
Noble Mark	114	Optimisto	108

Oaklawn Park

Temps clair; piste rapide
Premier départ: 3 h. p.m.

PREMIERE COURSE $1,200 A réclamer 2 ans et plus 6 furlongs.

Placid Polly	110	Bentbrook	115
Ballahads Girl	110	Artrich	113
Foxy Play	113	Silver Day	115
Charlotte R	110	Atlantic City	110
Else Don	113	Sybils Baby	108
Farnay	118	All or Nothing	113

DEUXIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Big Sub	115	Petes Playmate	118
Bygones	115	Gay Texas	115
Hit It	115	Cowlan	110
Elmwood Kitty	108	Lady Minton	105
Czech Lass	105	Military Boy	113
Memory Boss	105	Alpine King	115

TROISIEME COURSE $1,200 Novices 3 ans 6 furlongs.

Lucky Chips	113	Stimboro	118
Boy Friend	118	Joint Venture	118
Wegotone	119	Almas Boy	118
Leading Man	118	Solid Red	118
Bobby E	118	Boss H	113
a-Chaliport	108	c-Red Mood	112
c-Tootsie McCabe	113	a-Tranquil Trail	108
Sunny Concern	118		

a-Entrée: Buckley—Locklear.
c-Entrée: Denemark.

QUATRIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Hinkston	111	Crystal Dodger	110
Top Foot	113	Run Lady	110
Tetra Breeze	110	Quintero	110
Straeth	107	Laddy Rail	107
Easy There	112	Sala Lou	105
Border Man	112		

CINQUIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Potomac	114	Jess D	112
Thunderhoof	108	Dinner Party	108
Mint O Morn	109	Sun Gallahad	111
Tomos	111	Big Casino	114

SIXIEME COURSE $1,400 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

M Boyih	110	Gain A Foot	113
Sir White	118	Irish Wash	112
Bell Brook	107	Akbar	105

SEPTIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

Kilgobbin	115	Gay Marine	112
Ten Days	118	Lakeview T	112
Play Joy	115	Aristopur	115
John the Good	118	Sky Eagle	107
Edna Lawless	102	Dizzy Heights	107

HUITIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

Alabud	110	May Coed	107
Coo	105	Sun Clock	107
Gallant Son	107	Bars and Stars	115
Blind Baby	113	Yeomanry	118
Spangled Gold	113	True Pilate	107

Fair Grounds

Temps couvert; piste rapide
Premier départ: 3 h. p.m.

PREMIERE COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Goldie's Honey	107	Kayerich	105
Music Lesson	102	Armistice Day	115
Odd Pair	115	Wont Talk	113
Chero-Kaid	115	Pictorian	105
Chance Ace	112	Giant Home	112
Delorah	107	Record March	102
Hot Time	113	Laundry Boy	115
Maelinda	105	Bell Buster	100

DENXIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Aluminio II	107	My Julie	107
Cromagnon	110	Yale	112
Busy Maiden	107	Deedly	112
Son's Style	112	Zacaripper	105
Golden Scotch	110	Mindanao	107
Upstate	105	Peace Chip	110
Mary's Best	105	Sure Footed	115
Speed Ball	110	I Luv Bridge	107

TROISIEME COURSE $1,200 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

Petriad	105	Bomb Case	113
Brown Helen	101	Flo Lassie	111
Hoot Mon	110	Merrylad	113
Whatanurse	108	Barolo	113
Dame D'Honneur	111	Chall Reward	108

QUATRIEME COURSE $1,200 Novices Poulliches 2 ans 1-4 mille.

Partridge	116	Bold Sis	116
Oscar's Lady	116	Nannie Sue	116
Lady Marquest	116	Pon Air	111
Frozen Dainty	113	Audrey Blitzen	116
Candy Doll	116	Danseuse	116
Pat J K	116	Flash Bulb	116
Mary Breeze	116	Jonage	113
Whirl Flower	116	Red Slippers	109
Hygro's Cherry	116	Little Nidge	116

CINQUIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Howdy Rowdy	116	Sir Monte	113
Cresson Miss	105	Lucky M	116
Grandpa Max	118	Narragansett	110
Biffema	105	Joby K	107
One Atom	111	Loretta D	99
Blob Jr	107	Half Shot	107
Valdina Infant	112	Wise Policy	110
Cake Walk	105	Donna L	108
Eva T	105	R L Light	112

SIXIEME COURSE $1,400 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Miss Reckless	100	Angle Bar	112
Complex	114	Kelwell	114
Rodman Keenon	115	Floating Clown	110
Scotland Yard	112		

SEPTIEME COURSE $1,200 A réclamer 3 ans 1 mille 1-16.

Sam Street	108	Sadie Brown	101
Connie Star	105	Alicia Blitzen	103
Sun Jay	110	Hectic Pet	105
Bonnie B	108	Libery Point	105
Nola	105	White Spring	105
Meadow Dan	105	Silta F	108
Fight For It	110	Studying	108
Hi Westy	101	Countess Polly	111
Spotty	105	Sparke Ever	110

HUITIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-2.

Play Stage	118	Empulon	112
Mr Zip	107	Sir Walter B	112
I Conquer	115	Bradwin	113
Umbriago	113	Alaflag	112
Plucky Marge	102	Star Graduate	111
Head Me	115	Karl's Best	112

Sunshine Park

Temps clair; piste rapide
Premier départ: 2 h. 15 p.m.

PREMIERE COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Fly the Coop	115	Cash Basis	113
Tidy Moon	118	Prodigal Gal	101
Madigama	113	Day After	106
Boleyngrey	103	Sunsho	113

DEUXIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 5 furlongs 1-2.

Navigation	108	Fanar Grier	105
Water Level	108	Duchess Mary	108
Hasty Scout	110	Bunny Zane	100
Nancy O'Herron	101	Shapley	108

TROISIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 5 furlongs 1-2.

New Hour	113	Valdina Blue	113
Velocity Miss	113	Mr Hatter	113
Away Yonder	113	New Blue	105
Morbrook	108		

UN CHEVAL PAR JOUR

EVEN BREAK est inscrit à la deuxième course à Hialeah cet après-midi. Ce vétéran n'a fait qu'une course cette année et n'était pas en condition, on l'a entraîné depuis, et il semble avoir retrouvé la fameuse tenue qui lui valut plusieurs victoires l'an dernier. Il revient cet après-midi sur un peu plus de distance que lors de sa dernière course avec deux livres de plus et n'aurait qu'à y mettre l'ardeur qu'on lui connaît pour se classer au moins parmi les trois premiers s'il n'arrive pas à temps pour s'assurer la victoire.

A OAKLAWN

1—Atlantic City, Foxy Play, All Or Nothing.
2—Cowlan, Petes Playmate, Gay Texas.
3—Tootsie McCabe Entry, Leading Man, Lucky Chips.
4—Himkston, Quintero, Top Foot.
5—Tomos, Big Casino, Potomac.
6—Gain A Foot, Sir White, M. Boyih.
7—Aristopur, Play Joy, Kilgobbin.
8—True Pilate, Sun Clock, Bars and Stars.

A FAIR GROUNDS

1—Music Lesson, Delorah, Hot Time.
2—Upstate, Cromagnon, Yale.
3—Whatanurse, Hoot Mon, Brown Helen.
4—Hygros Cherry, Lady Marquest, Whirl Flower.
5—Grandpa Max, Howdy Rowdy, Lucky M.
6—Kelwell, Rodman Keenon, Scotland Yard.
7—Studying, Alicia Britzen, Sam Street.
8—Mr. Zip, Plucky Marge, Star Graduate.

A SANTA ANITA

1—Wild Marm, Hi Chief, Star Role.
2—Big Day, Vesis Bandit, Miss Tapper.
3—Pilot Sis, Sly Agent, Sir Leknarf.
4—Bullreighzac, Flaming Acres, Compatible.
5—Nan, Toby J., War Willow.
6—Denali, Al, Gold Bull.
7—Barsard, Please Me, Under Oath.
8—Bar Maid, War Edict, Declared.

A SUNSHINE PARK

1—Tidy Moon, Madigama, Day After.
2—Fanar Frier, Water Level, Shapely.
3—Velocity Miss, New Hour, New Blue.
4—Mavada, Miss Monterey, Agarita.
5—Auro Boro, Escort, Dan Scotch.
6—Dauntless Bo, Ballast, Flos Herbert.
7—Hascout, Even Roll, Han.
8—Quarter Inch, Cat K., Border Voluble.

A HIALEAH PARK

1—Eternal Flight, Sams List, Mucho Manana.
2—Even Break, Gus G., Leadership.
3—Overwhelm, Weeping Willow, Peerless.
4—Shillalah, Cloy, Mayram.
5—Mirthmaker, Gold Eagle, Fugitive.
6—Phar Mon, Irisen, Pipette.
7—Snob Tourist, Ferry Pilot, Tom Ferris.
8—Retintin, Blue Badge, Chips Down.

—RÉSULTATS—

Oaklawn Park

PREMIERE COURSE $1,200 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

Colo Springs, Prevost	4.20	4.10	3.20
Osculady, Palan	—	7.20	5.80
Wood H, Gigliotti	—	—	12.80

Temps: 1.13 3-5. — Ont aussi couru: Wasa Wana, Wooden Foot, Tiger Nip, Moody Buster, Avoca Message, Tyndareus, Tap News, Vornado, Albert F.

DEUXIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Hadancil, Powell	25.00	11.20	9.50
Cinly Lou, Lingafelter	—	25.20	16.80
Beasy's Beau, Redmon	—	—	26.00

Temps: 1.14 1-5. — Ont aussi couru: Trace Chain, Bullet Bill, Cholla Boy, The Sheriff, Marmac, Pebble's Habit, Liberty Lin, Whizz Brook, Ia Carmelita.

Le double a rapporté $192.80.

TROISIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Moutain Time, Keene	8.00	4.10	3.40
O K Cookie, Cook	—	8.00	4.60
Paff, Downs	—	—	4.20

Temps: 1.12 4-5. — Ont aussi couru: Shirley Doll, Diextol, Miss Miami, Double Threat, Happy Guess, Rosemere Chief, Easy Did It, Tree Tot, Cleo Lady.

QUATRIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Chance Day, Mitchell	7.70	4.90	3.80
Crack Briton, Dobson	—	8.50	5.50
Calm Port, Manifold	—	—	3.60

Temps: 1.14 1-5. — Ont aussi couru: Gaybend, Al's Bourbon, Cudiddle, Kalarney, Parange, Reklaw, Jimmy K, W A Moore, Cool Caress.

CINQUIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Brown Valley, Jessop	7.40	4.70	3.70
Blocky, Boucher	—	5.30	3.90
Border Vintage, Camp	—	—	5.50

Freelands Own, Rollaway, Phaltup, Wayne

Temps: 1.14 1-5. — Ont aussi couru: S. Lee Greenock, Just Flip, Election Boy, Blue D, Bad Cold.

SIXIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Dude, Cartwright	30.90	10.30	5.50
Fly Demon, Holcomb	—	13.00	7.10
Vinita Boy, Licata	—	—	4.80

Temps: 1.13 3-5. — Ont aussi couru: The Drone, Sea Bees, Flight Gal, Outathisworld, Nations Beauty, Canteen Lad, High Harp And Wayfarer.

SEPTIEME COURSE $1,300 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

Be Brief, Wickel	80.70	25.40	12.70
Ground Fog, Ranum	—	3.70	3.60
Miss Ethel, Cartwright	—	—	7.90

Temps: 1.13 2-5. — Ont aussi couru: Golden Thorn, Mark The Spot, Foxie Ted, Thrifty Wash, Royal Sir, Wisktiger, Foxy No Mark, Success And Pink Chance.

HUITIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

Old Bet, Cook	5.10	3.00	3.10
Dusty Days, Ranum	—	4.00	3.60
Owen, Ryan	—	—	5.20

Temps: 1.46 1-5. — Ont aussi couru: Amberley, Lakeview Miss, Due Sport, Special Pet, Happy Pilot.

Sunshine Park

PREMIERE COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

DocDonough, Danahauer	20.10	4.10	3.60
McLish, Richmond	—	2.80	2.80
Rex-Avis, Sheridan	—	—	8.00

Scandal, Funrow, Globe Trotter, Book

Temps: 1.16. — Ont aussi couru: War Plate, Sagaman.

DEUXIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Brooke Argo, Sisto	4.40	2.90	2.40
Lady Saladin, Powers	—	5.60	4.00
Dauntless Bo	112	a-Cedar Creek	111
Flo's Herbert	112	Guess Feng	111
Grand River	104	Colonel Harry	117

a-Entrée: Barco Stable—Francis.

SEPTIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Hascout	108	Gallant	118
Noah's Choice	113	Even Roll	113
Tetra Rock	113	Sparker	118
Han	118		

HUITIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

Big Three	105	Border Voluble	110
Cat K	113	Skyway	103
Lets Boast	110	Quarterinch	108
Freddie's Game	113		

QUATRIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Gracious	101	Silkandsatin	111
Townlette	106	Lucky Leaf	108
Lost and Found	113	Mavada	103
Shade Ruff	108	Miss Monterey	105
Agarita	108		

CINQUIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 5 furlongs 1-2.

Grey Feng	118	Escort G	118
Auro Boro	111	Scotch Roar	107
Dan Scotch	115	Brown Crackle	107
Handsome Bill	110		

SIXIEME COURSE $900 Conditions 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

a-Ballast	117	Yankee Captain	111

CINQUIEME COURSE $3,500 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

Rare Jewel, Brooks	2.90	2.40	2.30
Raigneck, Robertson	—	4.90	4.10
Local Band, Atkinson	—	—	4.20

Temps: 1.11 1-5. — Ont aussi couru: Pad Lock, Scipio, Dimit, Vanslam, Joe's Gal.

SIXIEME COURSE $10,000 Everglades Handicap 3 ans 1 mille 1-8.

Reveille, Scurlock	5.00	3.30	2.70
Blue Grip, Smith	—	29.30	12.80
Colonel Mike, McCreary	—	—	6.00

Temps: 1.51 1-5. — Ont aussi couru: Pibroch, Best Doings, A-Option, A-Daiquari, Count-A-Bit, Sneak.

SEPTIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-4.

Storm King, Wagner	27.80	10.60	5.80
Rustle Broom, Licausi	—	5.40	3.90
Superwolf, Brooks	—	—	3.70

Temps: 2.04 2-5. — Ont aussi couru: Storm Hawk, Red Pompon, Celophan II, Cha'dean.

HUITIEME COURSE $3,000 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-8.

Unequaled, Skeronski	61.70	23.60	11.80
Gotanotion, Gilbert	—	10.30	6.20
Liberty Babe, Schreck	—	—	4.10

Temps: 1.52 1-5. — Ont aussi couru: Excellente, Valley's Pal, Mattie Girl, Cross Bayou, Drag, Eireann, Nana II et Pheecia.

Fair Grounds

PREMIERE COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Carlotta, West	12.60	5.20	4.80
Dottie C, Keene	—	6.60	4.40
Prisk, Danisi	—	—	11.00

Temps: 1.13 1-5. — Ont aussi couru: Donna M G, Bold Question, Bill G, Permanent Pal, King's Weapon, Dear Mom, Good Ground.

PREMIERE COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

B'goo's Gal Delahoussaye	7.40	3.80	3.20
Victor Nance, Madden	—	5.80	4.60
Quasi, Terranova	—	—	4.60

Temps: 1.13 2-5. — Ont aussi couru: Hasty Victory, Duquesne, J J Lynch, Tennis Ball, Zapolya, Bib Guster, K High Proof.

Le double a rapporté $38.40.

TROISIEME COURSE $1,200 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

Barb Foot, Fayard	51.60	26.00	11.00
Pitfall, West	—	14.40	8.20
Some Pigeon, Danisi	—	—	6.00

Temps: 1.14. — Ont aussi couru: K-Knotty Pine, X-C-Rudy, Quivive, Fondest Hope, Watchful Eye, Linden Belle, X-Halcyon Duke, Why So Late, Uncle Drew.

QUATRIEME COURSE $1,200 Novices 2 ans 2 furlongs.

X-Salvan, Combest	32.20	13.20	6.60
Black Sambo, Loturco	—	5.60	4.00
Court Verse, Montgomery	—	—	3.20

Temps: .22 4-5. — Ont aussi couru: Cousin Tan, Sedgeview, Ivy Boy, Show Place, Steel Wit, Jacoboy, X-Miss Dashaway, Sopagal, Dandy Light.

CINQUIEME COURSE $5,000 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

My Request, Erickson	2.40	—	—
Quebec, Wilson	—	—	—
Jack C L, Baird	—	—	—

Temps: 1.11 3-5. — Ont aussi couru: Darby Doodit, Repand.

SIXIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Peasance, Madden	17.40	10.40	5.20
Little Milly, Delahoussaye	—	8.00	4.80
Make It Easy, Coffman	—	—	4.40

Temps: 1.13. — Ont aussi couru: Lucky Champ, Big Wig, Dagon, Uncle Mac, X-Bona Girl, Tree Town, X-First Pal, X-Ariel Nymph, Waverley.

SEPTIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-8.

Narcissus, Wilson	4.80	3.40	2.80
Sister Carmel, West	—	4.00	2.80
Sir Date, Keene	—	—	3.60

Temps: 1.54 2-5. — Ont aussi couru: Analysis, Pegasus, Ground Signal et Montree.

HUITIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Redgie, Delahoussaye	6.80	4.40	3.00
Miss Lena, Madden	—	4.40	2.60
Skywave, Wilson	—	—	3.80

Temps: 1.48 4-5. — Ont aussi couru: Ace O'Day, Zaca Bill, Bowling Green, Port Wine, Bit O' Gold, Chikenonfene, Tee Midge, Alcan et Madee.

NEUVIEME COURSE $1,200 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Bronzace, Tenaglio	14.40	6.20	4.40
Our Best, Bass	—	4.40	3.60
Son O' Bosun, Madden	—	—	5.20

Temps: 1.49 4-5. — Ont aussi couru: Pennypacker, Brass Cannon, Stunner, Sweet Hope, Watch Chilla, Miss Dimel, Bright Wave, Wild Bull, Rossie Gypsy.

Amble Tint, Craig — — 2.70

Temps: 1.14 1-5. — Ont aussi couru: Very Quaint, Rohodale, Sky Flame, Coral Waters, Sporting Code, Imperious Fox.

Le double a rapporté $36.10.

TROISIEME COURSE $600 Novices 3 ans 6 furlongs.

Fair Strike, Shirey	17.50	9.30	6.60
Scarlet Time, Claggett	—	4.70	3.50
Pettus, Packer	—	—	6.00

Temps: 1.16 2-5. — Ont aussi couru: Sarabay, Speaker, Halberdine, Cockhorse, Rosemere Storm, Little Margie, Pewee Girl.

QUATRIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 70 verges.

Simple Simon, Hulslander	10.30	5.40	3.70
Beau Sweep, Pafundi	—	12.10	4.60
Pure Briar, Wolfe	—	—	4.10

Temps: 1.48 4-5. — Ont aussi couru: Larkmead Lass, Fleeting Sands, Gifted Miss, All Peace.

CINQUIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 5 furlongs 1-2.

Dwight Harar, Dodge	8.40	5.10	3.20
Rejoicing, Claggett	—	7.30	3.80
K O Listo, Hulslander	—	—	3.10

Temps: 1.08 4-5. — Ont aussi couru: Flower Box, John Arre, Neat Package, Gal Nettie.

SIXIEME COURSE $1,000 Conditions 4 ans et plus 5 furlongs 1-2.

Valley Poise, Claggett	9.40	3.80	2.40
One Only, Hulslander	—	4.70	2.70
My Tet Ra'er, Danhauer	—	—	2.50

Temps: 1.08 1-5. — Ont aussi couru: Impression, First Command, Majeto, Reigh Star, Prince Port Au.

SEPTIEME COURSE $700 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Hopeful Play, Hulslander	9.40	3.90	3.00
Sgt Rice, Danhauer	—	3.00	2.50
Kuduwrack, Brigley	—	—	3.50

Temps: 1.50 1-5. — Ont aussi couru: Rosepond, Rendova And Annac.

HUITIEME COURSE $600 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 3-16.

Anvelt, Nadeau	7.50	5.50	3.90
Giant Guild, Craig	—	18.10	7.40
Valdina Eli, Gleason	—	—	4.90

Temps: 2.05. — Ont aussi couru: Blenel, Chain Miss, Dixie's Seaman et Prospect Boy.

Hialeah Park

PREMIERE COURSE $4,000 Conditions 2 ans 3 furlongs.

Make Swing, Strange	4.60	3.10	2.60
Gigolo, Brooks	—	5.20	4.20
Lefty Jim, Atkinson	—	—	5.00

Temps: .32 2-5. — Ont aussi couru: The Tyke, Fighting Man, Mucho Mas, Vanetta, Fox Time, Elsewhere, Our Topa.

DEUXIEME COURSE $3,000 A réclamer 3 ans 6 furlongs.

Last Show, Moore	24.00	14.60	8.30
Magnet, Schreck	—	70.10	31.40
Sospiro, Johnston	—	—	4.30

Temps: 1.12 1-5. — Ont aussi couru: Call Shot, Arrested, Fiesta, Jalopes, Bolo Runaway, Hamlet, Haberdashery, Dart Back, Shifting High.

Le double a rapporté $123.50.

TROISIEME COURSE $3,000 Novices 3 ans 6 furlongs.

Air Attack, Smith	8.30	4.00	2.50
Sonofun, McLean	—	5.90	2.90
Timeltel, Rivera	—	—	2.30

Temps: 1.11 3-5. — Ont aussi couru: Seclusive, Hobcar Barony, Widdimere, Turban, She's Got It, Polemic, Suffki, Ginkak.

QUATRIEME COURSE $3,500 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

Big Pop, Cook	6.90	4.60	3.20
Dr Reed, Stout	—	9.70	5.30
High Shine, Skoronski	—	—	3.80

Temps: 1.11. — Ont aussi couru: First Sentry, Cinder King, Curtain Time, Happy C, Blue Holly.

(Suite à la page 17)



Le Sport en général

PAR JACQUES BEAUCHAMP

Si les Canadiens triomphent des Black Hawks de Chicago ce soir, leurs chances pour prendre part au détail augmenteront sensiblement. Depuis le début de la saison, les joueurs de Dick Irvin ont eu l'avantage sur les Black Hawks, ayant remporté cinq victoires, subi trois défaites, annulé une fois. Le Tricolore a, cependant, eu beaucoup de difficultés à triompher dans la Ville des Vents, où il a gagné seulement une partie, 3 à 2, perdu deux fois par le compte identique de 4 à 3 et annulé une fois, 4 à 4. A Montréal, les joueurs de Irvin ont triomphé par 8 à 2, 4 à 1, 7 à 2, 7 à 1 et ils ont perdu une fois, 5 à 2. Les Canadiens ont donc déjoué Jim Henry quarante-et-une fois tandis que Bill Durnan a été pris en défaut vingt fois. Une victoire pour le club montréalais lui donnerait une avance de six points sur les Black Hawks.

Hector Dubois, assistant entraîneur des Canadiens, rapporte que Pete Tkachuk, le nouveau joueur de défense du National, est un brillant joueur. "Il a pris part à deux pratiques des Canadiens la semaine dernière et il a créé une belle impression", a dit Hector. Ce Polonais pourrait bien être la différence entre la défaite et la victoire avec le National. En plus d'être un habile arrière-garde, il est considéré comme une menace à l'offensive. Il a été le meilleur compteur chez les joueurs de défense dans la ligue Junior de l'Ontario . . . On peut s'attendre à ce que plusieurs Montréalais s'alignent avec le Cincinnati de la ligue Américaine l'an prochain . . . Selon le juge de boxe, Tony Bergeron Dauthuille a été le meilleur boxeur européen à venir se battre à Montréal. "Avant Dauthuille, Charlie Ledoux, André Routis et Eugène Huat sont venus livrer des combats à Montréal, mais à mon avis, ils étaient inférieurs à Laurent", a dit Tony . . . Stan Bréard, pilote des Cubs de Drummondville, est revenu dans la métropole et il a déclaré que son club était pratiquement formé pour la prochaine saison. Stan a joué à La Havane cet hiver.



STAN BREARD

Au moment où le combat Beau Jack-Johnny Greco semblait se réaliser, on a révélé que, pour une troisième fois en l'espace de moins de trois mois, la rencontre venait de tomber à l'eau, pour le moment du moins. Le promoteur Raoul Godbout a vainement tenté d'obtenir les services du sensationel Tony Janiro pour rencontrer Greco le 14 mars prochain. On ne sait pas encore si une séance de boxe sera présentée le 14 mars prochain, mais le promoteur Raoul Godbout nous a catégoriquement déclaré qu'il passerait cette date, s'il ne pouvait organiser une finale de première classe. La boxe a repris sa popularité d'antan, grâce au beau travail de Raoul Godbout, et on peut être assuré que celui-ci fera tout en son possible pour présenter d'autres rencontres qui fourniront autant d'action que celle qui a opposé Jake LaMotta à Laurent Dauthuille.

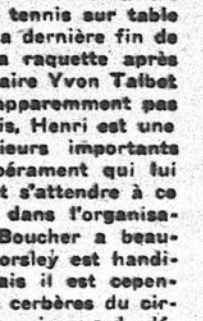


HENRI ROCHON

On nous a rapporté que Henri Rochon a fait des siennes lors du tournoi de tennis sur table tenu au Joe's T. T. C. durant la dernière fin de semaine. Henri aurait brisé sa raquette après qu'il eut été battu par le populaire Yvon Talbot dans la finale. Henri ne peut apparemment pas corriger son caractère. Au tennis, Henri est une étoile, mais il a perdu plusieurs importants matches à cause de son tempérament qui lui fait perdre la tête . . . On peut s'attendre à ce que Gump Worsley aille loin dans l'organisation des Rangers car Frank Boucher a beaucoup d'admiration pour lui. Worsley est handicapé par sa petite stature, mais il est cependant classé parmi les meilleurs cerbères du circuit Thérien . . . Teddy Hodgson, joueur de défense du Canadien prétend qu'Olesiuk est supérieur à Caouette et Butch Houle du Québec. Teddy croit que Houle est trop craintif . . . Denys Casavant, ex-joueur du Royal Senior continue à faire du beau travail comme instructeur du club l'Hydro-Québec de la ligue Montréal. Denys est fort populaire auprès de ses équipiers.

Voilà une déclaration de Fernando Gagnon: "Si Paul Thibeault était véritablement un solide boxeur poids plume, il m'aurait battu". On sait que Fernando est un poids coq. Il pesait seulement 116½ livres à la fin du dernier match qu'il a gagné contre Thibeault, un protégé de Dave Castilloux . . . Comme le fait remarquer notre confrère de Sherbrooke, Jean-Paul Lainé, la deuxième place de la ligue Québec Senior semble la seule en jeu. Tout indique cependant que le St-François de Sherbrooke devancera le Royal, bien que cette dernière équipe a joué trois parties de moins . . . On rapporte que Lynn Patrick est impopulaire auprès de ses joueurs à New-York. On a également révélé que Frank Boucher est plus influent qu'on ne le croit dans l'organisation des Rangers . . . Nous nous demandons quels étaient les commentaires des fervents de la boxe new-yorkais quand ils ont vu les photographies du combat LaMotta-Dauthuille. Jake était encore dans un pire état que le Français.

Hector "Toe" Blake a su infuser de la combativité au sein de son équipe. Il y a longtemps que nous avions vu les Braves de Valleyfield afficher autant de détermination pour l'emporter qu'ils ne l'ont fait mardi dernier au Forum. Toe semble être un type paisible, mais il connaît son affaire et il ne doit pas se gêner pour dire à ses joueurs de ne jamais cesser de batailler. Après tout, Toe a été considéré comme l'un des joueurs les plus combattifs dans l'histoire des Canadiens. C'est l'une des raisons pour lesquelles il a été si populaire à Montréal . . . Jerry Cucciletta, gérant de Mario Massaro, un boxeur d'avenir, était visiblement découragé après le combat que son protégé a perdu contre Fernand Cervan par T. K. O. "Mario avait l'avantage quand il a été sérieusement coupé à l'oeil", a dit Jerry. Ces choses-là se produisent souvent dans la boxe et Massaro n'a pas raison de se décourager au sujet de cette défaite. L'arbitre n'avait aucune alternative que d'arrêter le match après que l'Italien eut été gravement blessé à l'oeil gauche . . . Sam Pollock a hâte de revenir gérer le Canadien. Sam Pollock est suspendu jusqu'au premier mars.



TOE BLAKE



Jacques Locas s'est fait enlever son plâtre hier

Il reviendrait au jeu cette saison — Dussault et Reardon prennent du mieux — Importante joute pour les Canadiens à Chicago ce soir — Le Détroit ici samedi soir

Camil Desroches, publiciste de la Canadian Arena Co. de retour au travail, a annoncé hier après-midi qu'il y avait des possibilités que l'ailier droit, Jacques Locas, revienne au jeu avant la fin de la présente saison. Il n'a pu cependant dire si le Jéromien retournerait à Dallas ou s'il demeurerait avec les Canadiens.

"Jacques s'est fait enlever son plâtre à la cheville, hier, et il a subi un examen aux rayons-X," a dit Camil. "On neconnaitra cepedant pas les rapports de l'examen avant aujourd'hui," a-t-il ajouté.

Jacques commencera à patiner la semaine prochain, s'il continue à prendre du mieux. Quand il s'est fracturé la cheville, Locas s'alignait avec le Dallas. Il se peut cependant qu'ils reste avec les Canadiens, s'il peut jouer.

A tout événemnt, son sort ne sera pas décidé avant une couple de semaines, c'est-à-dire à la veille des séries éliminatoires.

Camil Desroches n'avait apparemment que de bonnes nouvelles à annoncer, hier. En effet, il dit que Normand Dussault se fera enlever



Jacques Locas

son plâtre lundi et qu'il pourra revenir au jeu d'ici dix jours.

"Kenny Reardon prend également du mieux. Il est confiant de revenir au jeu pour les séries éliminatoires," dit le publiciste du Forum.

Les Canadiens, qui ont joué une partie d'exhibition à Cincinnati, mardi soir, joueront une importante partie, ce soir, alors qu'ils rencontreront les Black Hawks, à Chicago. Un gain pour le Tricolore lui permettrait de prendre une avance de six points sur leCh icago.

Gerry Plamondon, qui a joué à Cincinnati, jouera aux côtés de Lach et de Gravelle, ce soir.

Les joueurs de Dick Irvin ne geviendront pas à Montréal avant samedi matin. Ils rencontreront le Détroit, ici, samedi soir.

Séance de lutte à St-Jérôme demain soir

Il y aura demain soir, à St-Jérôme, dans la salle des Chevaliers de Colomb, un grand gala de lutte donné par M. Arcadius Lecouiedic, populaire promoteur sportif de l'endroit.

La rencontre principale sera un grand combat par équipes de 2 de 3 à finir mettant aux prises Marcel Ouimet et Jacques Larose contre Paul Gaudette et Jean Latreille.

Dans un combat qui servira d'attraction spéciale l'on verra en venir aux prises deux lutteurs nains. Ces derniers sont vraiment sensationnels et leurs savantes prouesses tiendront les spectateurs en alerte.

Dans des engagements d'une chute à finir "Jumping" Joe White fera face à Emile Dufresne, Sam Chuck à Fernand Clermont et Kid Girard à Bull Hocoma. Un grand succès est anticipé pour cette première soirée avec des combats de premier ordre.

MARCHE ST-JACQUES
AMHERST et ONTARIO
LUTTE CE SOIR
3 — combats de championnat — 3
14 — lutteurs au programme — 14
PAUL NERON
vs
JACQUES LAROSE
604 — $1.00
S. SAMSON
AM. 8552

Écoutez l'émission du
PRIX D'HÉROÏSME
Dow
LISE ROY
FERNAND ROBIDOUX
ANDRÉ DURIEUX
et son orchestre
TOUS LES JEUDIS SOIR
à 9 h. 30
CKVL

Gaby Jamieson et Maurice Boyer brillent au Windsor

Dans la ligue de quilles des dames au Windsor, Gaby Jamieson s'est mise en évidence en obtenant un triple de 471 dont un simple de 193. Gaby a réellement affiché une tenue remarquable au cours du match.

Les quilleuses qui ont obtenu des triples de 400 et plus sont: Myrtle Ryan, 469; Edna McCrory, 448; Pat Hurst, 439; Lena DeFelco, 437; Rolande Lépine, 436; Jeanne Cormier,



Gaby Jamieson

428; Audrey Godsell et Yolande Giroux, 414; Leona Mullins, 411; Laurette Pichey, 409 et Gertrude Blouin 408.

Les Mahans occupent la première position avec 66 points soit trois de plus que Bob Bégin Service Station et huit de plus que les Bijoutiers Samson.

Ligue du dimanche

Dans la ligue du dimanche, le Daoust et Fils a établi un record canadien pour une partie alors qu'il a obtenu un total de 1,025.

Les scores individuels étaient: Lucien Courcelles, 167; Fred. Cormier, 189; Roméo Lachance, 211; Maurice Boyer, 267 et Yvon Charbonneau, 191.

Maurice Boyer a établi un record de la saison avec son simple de 267. Il a également obtenu le meilleur triple, 577.

Les Corvettes dominent dans la section "A" avec 53 points soit un de plus que le Rand's. Le Montreal Shoe Store est en tête dans la section "B" avec 60 points soit un de plus que le Edgar Charbonneau.

Ligue du jeudi

Le Baril Transport est en tête de la section "A" avec 60 points tandis que les Taxis Vétérans dominent dans la division "B" avec 61 points.

Bill Cartman a obtenu le meilleur triple, 570, tandis qu'Yvette Baril en a réussi un de 480. Bill Cartman, 238 et Yvette Baril, 200 ont obtenu les meilleurs simples.

Deux autres joutes dans la ligue Montréal demain

Les séries semi-finales de la ligue Montréal se continueront demain soir à l'Auditorium de Verdun alors que deux parties seront à l'affiche. Dans la première joute, les Blues de C. N. R. feront face aux Canadair tandis que le club de l'Hydro-Québec rencontrera le Northern Electric dans la deuxième joute.

Les clubs Canadair et C.N.R. ont remporté chacun une victoire. Le club qui obtiendra un total de six points, sera déclaré vainqueur et il parviendra à la série finale.

Jack Cronin, instructeur du Northern Electric est confiant de voir son club éviter l'élimination ce soir. Les joueurs de Denys Casavant sont, cependant favoris pour mettre fin à la série dès ce soir.

Le Northern Electric effectuera un important changement. En effet, il fera jouer le joueur de défense, Jack Eagan à l'avant.

Le club de l'Hydro Québec compte sur des joueurs tels que Conrad Bourcier, Gerry Dorais, Fernand Majeau, Tommy Piché, Vic Désautels, etc.

Gump Worsley, qui a signé un contrat professionnel avec les Rangers cette semaine sera de nouveau dans les buts du C.N.R. demain soir. Gump a été choisi le joueur le plus utile à son club dans la ligue Montréal cette saison.

Congrès des skieurs à Drummondville

Rien ne sera négligé pour faire un immense succès du Congrès National des Raquetteurs 1949 qui sera tenu à Drummondville les 5 et 6 mars prochains.

De partout déjà l'organisation créée au sein des Pieds Légers de cette ville, reçoit des inscriptions et tout laisse croire que tous les clubs de la province et de la Nouvelle Angleterre seront largement et joyeusement représentés à Drummondville.

L'organisation du programme de la fin de semaine bat son plein, nous communique M. Rosaire Picotin, publiciste du club, et on s'est arrêté déjà sur plusieurs parties de ce programme. C'est ainsi que le samedi soir verra une réunion des plus joyeuses afin de bien faire sentir l'hospitalité que Drummondville sait accorder à ses visiteurs. Le dimanche il y aura ralliement dans les salles du club pour la parade d'église puis saluts officiels aux autorités de la Cité, présentation des clefs de la ville par S.H. le maire Gaston Ringuet c.r., aux présidents de l'Union Canadienne et de l'Union Américaine, parade à travers les principales rues de la cité. Un buffet ravigotera les marcheurs.

Plusieurs épreuves sportives seront disputées dans l'après-midi. Les courses auront lieu au Blvd St-Joseph, en face du club des Pieds Légers. Ce programme comprend la fameuse épreuve de la marche forcée avec le trophée Charbonneau comme récompense au vainqueur. La distribution des prix se fera au cours de la réunion du dimanche soir.

Assemblée du club de ski Elan ce soir

Une assemblée spéciale des anciens membres du club de ski Elan sera tenue ce soir dans la salle de bal du Café St-Jacques, 415 est, rue Ste-Catherine. Gerry Rochon, président honoraire et sportsman bien connu dans les domaines du ski et du golf, présentera un film, et profitera également de l'occasion pour faire tourner un film sur les activités du club Elan depuis sa fondation en 1939. Ce film sera en couleurs.

Michaels signe son contrat

Chicago, 23, ((U.P.). — Les White Sox de Chicago ont révélé aujourd'hui que le joueur d'intérieur, Cass Michaels avait accepté les offres du club pour la prochaine saison. Michaels a accepté les offres après une conversation téléphonique avec le gérant-général, Frank Lane. Max Surkont a également dit à Lane qu'il avait accepté les offres du club. Seul, Don Kolloway n'a pas encore signé son contrat.

PLUS DE MINEURS

Le Bureau national britannique du charbon veut porter, cette année, à 736,000 le nombre des hommes à son emploi.

Raoul Godbout n'a pu obtenir les services de Tony Janiro

Beau Jack ne peut remplir son engagement du 14 mars contre Johnny Greco — Godbout furieux contre le 20th Century Sporting Club — Dauthuille retournera en France le 5 mars

"Je ne sais pas encore si je présenterai une séance de boxe le 14 mars prochain", voilà ce que nous a déclaré le promoteur Raoul Godbout hier soir. Dans l'après-midi, on avait annoncé que Beau Jack avait averti le promoteur local qu'il ne pouvait rencontrer Greco le 14 mars prochain, tel que le contrat l'exigeait.

"J'ai tenté d'obtenir les services de Tony Janiro, mais sans succès", a ajouté Raoul. "J'aurai un entretien avec Frank Selke vendredi matin et je déciderai alors si j'offrirai un programme le 14 prochain.

"Beau Jack est un boxeur très difficile à remplacer et vous pouvez être assurés que je ne présenterai pas de spectacle de seconde classe."

L'ancien champion poids-léger a déclaré au promoteur local qu'il n'était pas en bonne condition et qu'il était désireux de se préparer en conséquence pour se battre contre Johnny Greco.



Raoul Godbout

Dans certains milieux, on croit cependant que c'est le 20th Century Sporting Club, qui empêche Beau Jack de venir se battre à Montréal. On a révélé qu'il cherchait à lui faire signer un contrat pour figurer au Madison Square Garden.

Godbout est furieux

Raoul Godbout, étant furieux d'apprendre que Beau Jack ne voulait pas venir rencontrer Greco, a dit que l'ancien champion poids-léger se battra à Montréal où nulle part ailleurs. "Jack a signé un contrat s'engageant à rencontrer Greco et il devra le respecter," a dit Raoul.

Le promoteur montréalais a dit qu'il songeait à organiser un match entre Greco et Dauthuille, après que le champion mi-moyen du Canada aura livré son combat contre Beau Jack.

Laurent Dauthuille, la nouvelle sensation de la boxe, ayant remporté sa plus importante victoire de sa carrière sur Jake LaMotta lundi dernier, doit partir pour la France le 5 mars prochain. Il demeurera dans son pays durant un mois. Lorsqu'il reviendra à Montréal, il ramènera sa mère de même que son épouse et sa fillette.

Jake LaMotta a obtenu une bourse intéressante soit environ $9,000 pour le combat de lundi, mais il a perdu $2,000, le montant qu'il avait parié avec un Montréalais, sur ses propres chances de gagner.

Dans certains milieux, on croit que Laurent Dauthuille a obtenu environ $12,000 pour les quatre combats qu'il a livrés en Amérique. Ceci représente un fort montant en francs.

Kretlow accepte les offres des Tigers

Détroit, 23. (U.P.) — Les Tigers de Détroit ont annoncé que les jeunes lanceurs Lou Kretlow et Marlin Stuart avaient finalement accepté les offres du club. Kretlow a terminé la dernière saison avec les Tigers, après avoir brillé avec le Williamsport. Quant à Stuart, il s'est aligné avec le Toledo. Seulement trois joueurs des Tigers n'ont pas encore signé leur contrat.

RÉSULTATS

Santa Anita

PREMIERE COURSE $3,500 Novices 2 ans Poulliches 3 furlongs.

Dina Bam, Neves	33.10	10.40	6.60
Cara-Camila, Westrope	—	2.80	2.60
Velvet Step, Ralls	—	—	3.80

Temps: .22 3-5. — Ont aussi couru: Matizar, Callmedeair, Little Dixie, X-Terry's Girl, X-Tapper's Smoke, Ping Pong, Tantum, X-Promise Me, Miss Humbug, Frank's Girl, Jenover.

DEUXIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 7 furlongs.

Prince Ernest, Longden	2.40	2.60	2.20
Elmo Vistic, Glisson	—	2.10	2.50
Early Bird, Gorman	—	—	2.60

Temps: 1.24 3-5. — Ont aussi couru: Tommy Gentry, Badowah, Vain Doctor, Primus W, Plover Brand, First Admiral, Noill.

TROISIEME COURSE $3,500 Conditions 4 ans et plus 6 furlongs.

First To Fly, Catanzaro	26.30	10.30	6.50
Capistrano, Westrope	—	12.00	5.20
Happy Birthday, Glisson	—	—	2.70

Temps: 1.11 4-5. — Ont aussi couru: Mike Z, Willy's Reward, Shocking Pink, Tala, Hickory Lea, Three Rivers, Mercenary, Vinair et Sea Clipper.

QUATRIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Pea-Soup, Veizke	49.80	22.70	16.80
Hormone, Grohs	—	6.40	4.70
French Holly, Cardiali	—	—	10.50

Temps: 1.47 1-5. — Ont aussi couru: Madame Fury, Like His Daddy, Shuffle Toe, Exiljen, Almond Crisp, Gallant Pass, Tickout, Batchfly, Shasta Turban.

CINQUIEME COURSE $4,000 Conditions 3 ans 6 furlongs.

Feudal King, Westrope	10.30	5.40	4.30
Tom's Pride, Glisson	—	3.50	3.10
Ooma, Dickey	—	—	10.50

Temps: 1.13. — Ont aussi couru: Chutney, Kay Laddie, Composer, Top View, Skolal, Bull Reigh.

SIXIEME COURSE $4,000 A réclamer 4 ans et plus 6 furlongs.

Barbastel, Glisson	10.20	5.70	4.50
Fourteen Grand, Westrope	—	7.80	5.40
Final Touch, Passmore	—	—	7.70

Temps: 1.11. — Ont aussi couru: Pari-Cross, Challenging, Little Nip, Forever Amble, Rising Prices, The Waffleman.

SEPTIEME COURSE $4,500 Conditions 3 ans 1 mille.

Hedgewood, Gorman	4.20	3.10	2.70
Huon Kid, Glisson	—	4.30	3.30
War Slave, Litzenberg	—	—	4.70

Temps: 1.37 4-5. — Ont aussi couru: Yes You, Shifty Roman, General K, Beau Lief, Desperation.

HUITIEME COURSE $3,500 A réclamer 4 ans et plus 1 mille 1-16.

Herod Play, Westrope	6.50	3.60	2.80
Charlight, Guerin	—	3.80	3.20
Kid Rollins, Nichols	—	—	4.20

Temps: 1.45. — Ont aussi couru: Nanby Pass, Vesuvio, Not Very Much, Silver Leader, Knights Music, Ohsedry.

Programme officiel du festival des Ecoles spécialisées qui a lieu ce soir à l'auditorium de Verdun

C'est ce soir qu'aura lieu, en l'auditorium de Verdun, le grand festival des Ecoles spécialisées, relevant du ministère provincial du Bien-Etre social et de la Jeunesse. Le festival débutera à 8 heures précises et sera sous le patronage de l'hon. Jean-Paul Sauvé, titulaire du ministère.

Le président d'honneur sera M. Léopold Pouliot, président de la Ligue de hockey des Ecoles spécialisées.

En voici le programme officiel:

1—Joute de hockey entre l'Ecole Technique des Trois-Rivières et un groupe d'étoiles de la Ligue des Ecoles spécialisées;
2—Parade des figurants des courses et des équipes de joueurs;
3—Course à relais (trois tours). Chaque école sera représentée par trois élèves;
4—Course libre pour jeunes filles, deux tours, pour une distance de 220 verges;
5—Course mixte d'équitation: un tour, pour une distance de 110 verges;
6—Patinage de fantaisie par des membres du "Montreal Figure Skating Club";
7—Course à l'aveugle, limitée à deux figurants par école;
8—Course à reculons, limitée à deux figurants par école;
9—Joute de ballon sur glace;
10—Patinage de fantaisie par les membres du 'Montreal Figure Skating Club";
11—2ième joute de hockey, entre l'Ecole des Textiles de Saint-Hyacinthe et un groupe d'étoiles des écoles des Arts et Métiers de Montréal;
12—O Canada.

Tournoi de tennis sur table à St-Edouard en fin de semaine

Le quatrième tournoi annuel de l'Association de tennis sur table de la province de Québec aura lieu en fin de semaine au cercle paroissial St-Edouard.

Les meilleurs joueurs de tennis sur table de la province de Québec y prendront part. L'un des organisateurs, René Grégoire a dit que les inscriptions étaient nombreuses. Le tournoi débutera à une heure et trente samedi après-midi et les semi-finales et la finale auront lieu dimanche soir.

Maurice DesSerres, un joueur du nord de la ville se promet bien de remporter les honneurs de cet important tournoi. Maurice a été éliminé par Yvon Talbot samedi dernier au Joe's T.T.C.

Parmi les principales inscriptions reçues à date, mentionnons les noms de J. J. Desjardins, Henri Rochon, Lionel Cloutier, Harry Shkurnik, R. Soobis, champion l'an dernier, Red. Spector, Jacques Courtois, Y. Talbot et la plupart des joueurs senior de la métropole. Invitation à tous.

A l'occasion du programme final de dimanche soir à 8.15, les organisateurs sous la direction de Monsieur René Grégoire, invitent cordialement le public amateur à se rendre en foule à ce gala où évolueront les survivants de cette importante compétition. Inscriptions: R. Grégoire. VI. 5483.

FORUM
CE SOIR : à 8.30
LIGUE DE HOCKEY SENIOR
QUEBEC
vs
ROYAL
Admission : $1.50, $1.25, $1.00
Enfants : 50¢
Les abonnés sont priés de réclamer leurs billets avant 8 heures p.m.



LES COURSES FONT UN NOUVEAU GAIN

Le Montreal Jockey Club a fait distribuer des pamphlets sur toutes les pistes de courses du continent au cours de la dernière semaine annonçant les dates et bourses pour la prochaine réunion de courses à Montréal. Trois réunions de courses seront disputées à Blue Bonnets au cours de la prochaine saison: celle du King's Park Jockey Club, du 18 juin au 4 juillet; celle du Montreal Jockey Club, du 9 au 25 juillet, et celle de l'Exposition de Valleyfield du 20 août au 5 septembre.



Le fait saillant dans le pamphlet est que pour la première fois dans les annales des courses à Montréal, $22,000 (plus exactement $21,900) seront versés en bourses pour les épreuves importantes durant ces trois réunions, sans compter les bourses ordinaires distribuées pour les autres courses au programme durant la matinée.

AUGMENTATION DANS LES COURSES IMPORTANTES

Le Montreal Jockey Club veut rivaliser avec les pistes de Toronto et Lucien Chartrand, gérant général de la piste, a annoncé que la bourse pour le King's Plate avait été portée à $3,500 ajoutés, c'est-à-dire qu'il y aura pour le vainqueur une somme additionnelle de 50 guinées, don du Roi, ainsi que les montants exigés pour l'inscription du cheval. Si cette course réunit dix partants, il est fort probable que le vainqueur recevra au moins $3,000. Il y a très longtemps qu'un propriétaire de chevaux n'est pas passé à la caisse pour recevoir un tel montant sur une piste locale.

Cette somme peut paraître ridicule lorsqu'on parle du Derby de Santa Anita à $100,000, le handicap Santa Anita aussi à $100,000, le Widener, disputé samedi à $75,000, et Belmont à $75,000, et combien d'autres, mais par contre ceci démontre de façon catégorique que le sport des rois qui avait atteint son plus bas niveau sur les pistes locales, progresse rapidement.

Il y aura aussi le handicap Memorial Cattarinich, dont la bourse a été portée à $2,500; la bourse Verchères, ouverte aux chevaux de trois ans pour $2,000, le Juvénile de Blue Bonnets pour $2,000 et plusieurs autres épreuves de moindre importance.

MEILLEURS CHEVAUX CET ETE

La nouvelle direction de Blue Bonnets a fait des merveilles depuis quelques années, pour redonner à ce sport le lustre des temps passés. Cette période de réorganisation est difficile, mais il faut admettre que Chartrand et ses associés ont déjà accompli un travail de géant.

La classe des chevaux s'est améliorée l'an dernier mais on rapporte que les fervents des courses n'ont encore rien vu et que cette année les chevaux seront encore de calibre supérieur.

On a fixé le minimum des bourses à $700, mais ceci veut dire qu'il y aura à tous les jours plusieurs épreuves à $800 et $900, ce qui amènera à Montréal des chevaux beaucoup meilleurs que par le passé car alors qu'à Montréal les bourses sont à l'ascendant, elles vont en diminuant sur les pistes américaines, de sorte que les bourses locales ne devraient pas tarder à se comparer favorablement à celles des pistes américaines de moindre importance.

Boston triomphe des Rangers à New-York

New-York, 23. (U.P.) — Dirigés à l'offensive par la "Kid Line" formée de Paul Ronty, Johnny Peirson et Ken Smith, les Bruins de Boston ont défait les Rangers au compte de 3 à 2 dans une partie qui fut disputée devant seulement 11,416 personnes.

Ce trio a compté deux des trois buts des vainqueurs.

Les deux clubs ont enregistré chacun deux buts au cours de la première période. Jimmy Peters a ouvert le pointage au bout de 8:54 minutes de jeu. Il a pris des passes de Schmidt et Kryzanowski pour prendre Rayner en défaut.

Les Rangers ont compté deux buts dans l'intervalle de moins de deux minutes. Edgar Laprade a pris une passe de Tony Leswick pour déjouer Brimsek au bout de 17:15 minutes. Dunc Fisher a ensuite porté le compte 2 à 1 au bout de 18:55 minutes de jeu.

Alors qu'il restait moins d'une minute de jeu, Johnny Peirson a égalé le compte alors qu'il a pris Rayner en défaut sur un lancer de trente pieds.

Kenny Smith a enregistré le but décisif durant la dix-septième minute de jeu de la troisième période. Durant la première moitié de la période, Brimsek s'est surpassé devant Allen Stanley, Frank Eddols et Nick Mickoski.

Smith a ensuite pris Rayner en défaut sur un lancer de revers de 20 pieds. Vers la fin de la reprise, Buddy O'Connor s'est échappé pour arriver seul devant Brimsek, mais celui-ci lui a volé un but.

Brimsek a continué à se surpasser au cours de la troisième période pour conserver une avance d'un point.

ALIGNEMENTS

RANGERS — Buts: Rayner; défenses: Eddolls et Stanowski; centre: Laprade; ailes: Albright et Leswick. Substituts: Shero, O'Connor, Stanley, Mickoski, Lund, Fisher, Trainor, Gordon, Kaleta et Moe.

BOSTON — Buts: Brimsek; défenses: Egan et Crawford; centre: Schmidt; ailes: Peters et Dumart. Substituts: Smith, Ronty, Peirson, Warwick, Sandford, Henderson, Flaman, Harrison, Creighton et Kryzanowski.

Arbitre: Bill Chadwick; juges des lignes: Sammy Babcock et Jack Blake.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston: Peters (Schmidt et Kryzanowski) ... 8.54
2—Rangers: Laprade (Leswick) . 17.15
3—Rangers: Fisher (Leswick) . 18.55
4—Boston: Peirson (Ronty et Kryzanowski) 19.22
Punitions: Sandford et Kryzanowski.

Deuxième période

5—Boston: Smith (Ronty et Peirson) 16.33
Punitions: Mickoski et Peirson.

Troisième période

Aucun point.
Aucune punition.

Gérard Paquin permet aux Reds de battre le Canadien

Il compte le but décisif au cours de la période supplémentaire — Saindon en vedette — Frank Reid finit en tête des compteurs — Léon Bouchard avec le St-François-Xavier

Un but compté par l'habile joueur d'attaque, Gérard Paquin, au bout de 6.36 minutes de jeu de la période supplémentaire, a permis aux Reds des Trois-Rivières de battre le Canadien au compte de 4 à 3 dans une partie qui a fourni du jeu aussi intéressant que celle qui a opposé les Citadelles de Québec au St-François-Xavier dimanche dernier.

Les joueurs de Jack Toupin ont égalé les chances de leur série, mais il a fallu qu'ils déclanchent un superbe ralliement durant les dix dernières minutes de jeu de la troisième période pour éviter la défaite.

Les Reds, qui ont fini la saison en deuxième position de la division Nord, n'ont pas fait fureur au cours des deux premières périodes. Les joueurs du club visiteur, qui ont probablement "dû se faire parler" par leur instructeur Jack Toupin, ont affiché une tenue remarquable au cours de l'engagement final.

Un ralliement

Après que Jesse James eut porté le compte 3 à 1 durant la sixième minute de jeu, les Reds ont furieusement attaqué. Fred. Saindon, qui a été le meilleur joueur des Reds sur la patinoire, a diminué l'avance du Tricolore en déjouant O'Shaughnessey après qu'il s'eut échappé.

Gilles Gilbert a ensuite égalé le compte au bout de 16 minutes de jeu. Vers la fin de la reprise, Saindon du Trois-Rivières et James du Canadien ont perdu chacun une chance de compter avant la fin du temps réglementaire.

Saindon avait donné une avance de 1 à 0 aux Reds au bout de 13:17 minutes de jeu de la première période, mais des buts comptés par Teddy Hodgson et Reg. Grigg avaient porté le compte 2 à 1 durant la deuxième période.

Au début de la troisième période, Bourassa a appliqué une solide mise en échec à Rockford et celui-ci, ayant été aidé par ses coéquipiers pour sortir de la patinoire, a été transporté à l'hôpital. Il souffrait d'une légère contusion au cerveau.

Dans les coulisses de l'Auditorium de Verdun, on a appris hier soir que le joueur de défense des Carabins de l'Université de Montréal, Léon Bouchard jouera contre les Citadelles de Québec dimanche.

Le St-François-Xavier doit jouer dans la Vieille Capitale ce soir et dimanche soir prochain.

Reid en vedette

Frank Reid a terminé la saison régulière en tête des compteurs de la ligue Jnnior avec 105 points soit quatre de plus que son co-équipier, Fred Saindon. Claude Dolbec vient en troisième place avec 87 points.

Jean-Guy Béliveau a obtenu le plus de buts soit 48 tandis que Saindon a fourni le plus d'assistances, 61. Butch Houle du Québec a été le "bad man" de la ligue avec 183 minutes passées au banc du pénitencier.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières: Saindon (Reid) 13.17
Aucune punition.

Deuxième période

2—Canadiens: Hodgson (St-Laurent et Reg Grigg) ... 6.11
3—Canadiens: Reg Grigg (Gould et O'Leary) 17.20
Punition: Paquin.

Troisième période

4—Canadiens: James (St-Laurent) 5.20
5—Trois-Rivières: Saindon 9.51
6—Trois-Rivières: Gilbert (McDougall et Barbeau) 16.50
Aucune punition.

Période supplémentaire

7—Trois-Rivières: Paquin (McDougall) 6.36
Aucune punition.

LES COMPTEURS
(pointage final de la ligue Junior pour la saison 1948-49)

Joueur et équipe	b	a	tp	pu
Reid, Trois-Rivières	47	58	105	2
Saindon, Trois-Rivières.	40	61	101	37
Dolbec, National	28	59	87	60
Généreux, Trois-Rivières	33	50	83	29
Geofrion, National	41	35	76	90
Desaulniers, National ..	41	34	75	57
Béliveau, Victoriaville ..	48	27	75	54
Bourgie, National	42	30	72	50
Renaud, Cyclones	42	27	69	16
Frampton, Royal	32	33	65	44
Quesnel, National	29	34	63	6
Knutson, Royal	30	31	61	38
Langill, Nell, Royal ...	29	30	59	25
Carbonneau, Québec ...	20	39	59	12
Herschfeld, Royal	32	26	58	17
St-Jean, Cyclones	31	26	57	56
Pridham, Cyclones	19	37	56	12
Héon, Trois-Rivières ...	14	42	56	35
Moore, Royal	22	34	56	71
Trudel, National	27	28	55	44
Larivée, Trois-Rivières .	25	30	55	12
Fragiskos, Québec	24	26	50	53
Lapointe, Cyclones	25	24	49	24
Leclair, Québec	21	27	48	30
Blais, Victoriaville	19	26	45	58
Fréchette, Québec	20	26	46	38
Murphy, Cyclones	13	30	43	16
Pépin, National	11	32	43	39
Armstrong, Royal	20	22	42	17
Gervais, Cyclones	18	24	42	23
St-Laurent, Canadiens ..	15	27	42	77
Houle, Québec	13	28	41	183
Laliberté, Québec	16	24	40	31
Bilodeau, Trois-Rivières.	22	18	40	10
Grigg, Reg, Canadiens .	14	26	40	31
Bisaillon, Valeyfield ...	19	20	39	16
Callaghan, Canadiens ..	31	15	46	15
Campeau, Valeyfield ...	16	22	38	28
Gilbert, Trois-Rivières .	22	15	37	36
McDougall, Tr.-Rivières	10	27	37	52
Lagacé, Québec	10	26	36	25
Pichette, Québec	21	14	35	49
Diguer, Québec	17	18	35	38
James, Canadiens	13	23	36	47

Jacques Larose confiant de battre Paul Néron ce soir

Trois importants championnats de lutte seront disputés, ce soir, au marché St-Jacques dans des rencontres qui seront vivement contestées par des athlètes à grande renommée dans nos arènes au pays.

Le promoteur Sylvio Samson offre une très intéressante carte de lutte comprenant les championnats du monde, mi-lourd du Canada et de la province ainsi que deux importantes rencontres par équipes.

Le championnat mondial poids-moyen sera en jeu alors que le detenteur, Jacques Larose, le risquera contre Paul Néron, de Québec, qui veut le reprendre coûte que coûte même s'il lui fallait prendre les plus grands moyens pour y parvenir.

Cette excitante rencontre qui sera de 2 de 3 à finir sera précédée par un match entre le champion mi-lourd du Canada, Marcel Ouimet, et Paul Gaudette alors que le titre sera en jeu. Ces deux gladiateurs qui en viendront aux prises dans cet engagement sont de calibre à se livrer une lutte serrée remplie de sensations de toutes sortes.

La troisième rencontre de championnat, qui sera pour le titre de la province où le détenteur, Sam Chuck, fera face à Henri Dufresne, sera fertile en incidents les plus inattendues car Chuck et Dufresne sont dans la classe des plus expérimentés de l'arène et leur longue rivalité a toujours permis aux spectateurs d'assister à des luttes vraiment sensationnelles.

La foule ne manquera sûrement pas de s'intéresser aux combats par équipes qui aligneront "Jumping" Joe White et Kid Girard contre Emile Dufresne et Diable Rouge ainsi que Bob Taylor et Tony Lanza contre Jean Latreille et Georges Desparois.

Détroit bat le Québec

Québec, 23, (Spécial à Montréal-Matin). — Au cours d'une partie d'exhibition, les Red Wings de Détroit ont défait les As de Québec au compte de 10 à 2 ce soir. Sid Abel et George Gee ont compté chacun deux buts pour les vainqueurs.

DETROIT (N) 10 — QUEBEC (S) 2

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit: McFadden (Enio) .. 1.54
2—Détroit: Quackenbush (Polle) 2.16
3—Détroit: Polle (Kelly) 2.52
4—Québec: Kovalchuck 9.36
5—Détroit: Abel (Lindsay et Howe) 11.06
6—Détroit: Howe (Lindsay) 15.25
Aucune punition.

Deuxième période

7—Détroit: Abel (Howe) 6.38
8—Détroit: Lindsay (Howe) ... 15.38
Punition: Stewart.

Troisième période

9—Québec: Imlach (Raglan et Tremblay) ..... .43
10—Détroit: Couture (Lundy et Gee) 2.29
11—Détroit: Gee (Kelly et Couture) 14.06
12—Détroit: Gee (Kelly et Couture) 15.19
Punition: Lindsay.

Mascarade à Pte-Aux-Trembles

La mascarade annuelle des Jeunes Laurentiens aura lieu samedi soir à Pointe-aux-Trembles. Elle débutera à huit heures et elle sera sous la présidence de Marcel Monette, maire de la municipalité de Pte-aux-Trembles et de la reine du patin de l'an dernier, Mlle Sicotte.

Plusieurs attractions seront au programme. Au début de la soirée, les membres du Montreal Figure & Skating Club exécuteront divers numéros de patinage de fantaisie. Une bourse de $25.00 sera donnée à celui qui portera le meilleur costume.

Inf.: M. Clément Bénard, 538, 8e avenue, Pte-aux-Trembles.

Les Braves gagnent

Les Braves ont de nouveau triomphé de l'Esso en le blanchissant au compte de 1 à 0. Le but fut compté par Jacquelin Plamondon sur l'assistance de Paul (Ti-Pit) Audette.

Happy Day a l'intention de faire jouer Thompson à l'avant

Toronto, 23. — L'instructeur Happy Day, ayant plusieurs ennuis, a l'intention de faire jouer l'arrière-garde Jimmy Thompson, à l'aile gauche, lors de la partie que les Leafs de Toronto disputeront samedi soir. Thompson est considéré comme un habile joueur à l'attaque et c'est la raison pour laquelle Happy Day songe à le faire évoluer à l'avant.

Connie Smythe, gérant général des Leafs, aurait également l'intention d'utiliser deux juniors, Tim Horton et Gordon Hannigan, pour la partie de samedi. Ces deux joueurs se sont alignés avec le St. Michael Junior, qui a été éliminé. Horton est un joueur de défense tandis que Hannigan est un ailier droit. Ils sont respectivement âgés de 18 et 20 ans. Hannigan a compté 21 buts et fourni 13 assistances avec le St. Michael au cours de la saison régulière.

Le National a battu les Tigers de Victoriaville

Victoriaville, 23. (Spécial à "Montréal-Matin"). — **Le National a pris une avance de deux parties dans sa série ce soir alors qu'il a triomphé des Tigers de Victoriaville au compte de 10 à 6.**

Le jeune Denis Pépin, frère de Bob du Royal Senior a été l'étoile des vainqueurs en comptant trois buts tandis que Gilles Trudel en a réussi deux.

Le joueur de défense, Pete Tkachuk, qui a fait ses débuts avec le National, a obtenu un but et une assistance.

Le compte était de 1 à 1 à la fin de la première période, mais le National a porté le compte 5 à 3 au cours de la deuxième reprise.

Le National a compté cinq buts contre trois du Victoriaville durant l'engagement final.

Jean-Guy Béliveau a de nouveau été l'étoile du Victoriaville en comptant trois buts et fournissant une assistance.

SOMMAIRE

Première période

1—National: Dolbec 7.42
2—Victoriaville: Beliveau (Brais). 8.31
Punitions: Desaulniers, Hayworth, McCabe, Hayfield.

Deuxième période

3—National: Pépin (Tkachuk) .... .34
4—National: Pépin (Caduc) ..... .47
5—National: Tkachuk (Desaulniers) 2.46
6—Victoriaville: Beliveau 4.11
7—Victoriaville: Beliveau 12.15
8—National: Trudel (Dolbec et Quesnel) 19.14
Punitions: Geoffrion, Pépin, Béliveau, Moore, Desaulniers (10 minutes: mauvaise conduite).

Troisième période

9—National: J.-P. Jeanneau ..... .49
10—Victoriaville: Mercier (Gélinas et Tremblay) 4.01
11—National: Recette (Pépin et Caduc) 9.49
12—Victoriaville: Tremblay (Béliveau) 11.09
13—National: Pépin (Recette) 13.43
14—National: Trudel (Desaulniers) 17.07
15—Victoriaville: Alain (Mercier et Tremblay) 17.24
16—National: Geoffrion 17.44
Punitions: Pépin, Béliveau.

Le championnat mi-lourd sera en jeu à St-Henri

Le championnat mi-lourd du Canada qui sera en jeu, ce soir, au marché St-Jacques sera de nouveau disputé samedi soir à la salle Municipale St-Henri. Voilà ce que nous apprennent les promoteurs Phil Lalonde et Sylvio Samson qui sont à préparer une autre excellente carte de lutte pour le bénéfice de tous les amateurs de lutte et tout particulièrement pour les habitués de cette populaire salle de l'Ouest.

Les deux athlètes qui se disputeront ce championnat ne seront choisis que tard dans la soirée et les noms seront dévoilés au public demain.

Les noms d'athlètes officiellement inscrits sur la liste sont: Sam Chuck, "Jumping" Joe White, Henri Dufresne, Emile Dufresne, J.-L. Renaud, Marshall Lewis, Lorenzo Defoy, Kid Girard, Bull Hocoma et Fernand Clermont. Il reste à faire le choix de quatre autres noms.

Le Laval bat le St-Arsène

Les clubs du collège Laval ont affiché une tenue remarquable. Le club intermédiaire a blanchi les Huskies de Saint-Arsène au compte de 6 à 0 dans la partie principale.

Labelle, Sauvé et DiNinni ont brillé à l'offensive pour les vainqueurs tandis que Gagnon et Bélanger ont excellé sur la défensive.

Le Laval juvénile a défait les Fantômes de St-Jean-de-la-Croix au compte de 7 à 2. Brochu, Boutin, Maltais et Patry et Provost ont le plus brillé pour les vainqueurs.

Dans l'autre partie, le Laval Bantam a été défait au compte de 2 à 1 par le St-Bernard de Tétreaultville.

HOCKEY

RESULTATS et CLASSEMENT

JOUTES D'HIER

LIGUE NATIONALE
Boston 3, Rangers 2.

LIGUE AMERICAINE
Buffalo 5, Indianapolis 1.
Cleveland 7, Springfield 1.
Hershey 8, Philadelphie 4.

LIGUE SENIOR
Valleyfield 7, Royal 3.
Sherbrooke 5, Ottawa 4.

LIGUE JUNIOR
(quarts de finale)
Trois-Rivières 4, Canadiens 3 (les deux équipes sont sur un pied d'égalité: 1 à 1, dans la série 3-5)
Royal 12, Valleyfield 2 (Royal mène par 2 à 0 dans la série 3-5).
National 10, Victoriaville 6 (National mène par 2 à 0 dans la série 3 de 5).

JOUTES D'AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Canadiens à Chicago.

LIGUE AMERICAINE
Saint-Louis à New-Haven.

LIGUE SENIOR
Québec à Royal.
New-York à Sherbrooke.
Ottawa à Shawinigan.

LIGUE JUNIOR
(quarts de finale)
Cyclones à Québec (Cyclones mènent par 1 à 0 dans la série 3 de 5).

LIGUE PROVINCIALE
(semi-finales)
Parc-Extension à Syriens (1ère joute de la série 3 de 5).

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	pj	g	p	n	p	c	pts
Détroit	50	28	16	6	160	122	62
Boston	49	23	20	6	142	141	52
Toronto	50	19	19	12	125	130	50
Canadiens	49	20	22	7	126	118	47
Chicago	49	19	25	5	147	172	43
Rangers	50	16	24	10	113	131	42

LIGUE AMERICAINE
(Division Est)

	pj	g	p	n	p	c	pts
Providence	57	38	13	6	301	177	82
Hershey	56	22	30	4	205	210	48
Springfield	57	17	31	9	199	236	43
New-Haven	58	17	34	7	185	242	41
Philadelphie	58	14	39	5	190	343	33
Washington	58	8	46	4	149	336	30

(Division Ouest)

	pj	g	p	n	p	c	pts
Indianapolis	58	35	14	11	249	178	77
Cleveland	56	34	16	6	237	204	74
Pittsburgh	57	31	16	10	238	121	72
Saint-Louis	54	32	14	7	231	146	71
Buffalo	55	27	20	8	192	158	62

LIGUE SENIOR

	pj	g	p	n	p	c	pts
Ottawa	51	38	12	1	277	175	77
Sherbrooke	52	34	16	2	212	152	70
Royal	48	29	16	4	174	145	62
Valleyfield	51	26	24	1	233	235	53
Québec	53	20	27	6	172	168	46
Shawinigan	51	14	35	2	171	246	30
New-York	51	9	40	2	166	267	20

Le Valleyfield triomphe du Royal au compte de 7 à 3

Les As de Québec feront face au club de Frank Carlin ce soir au Forum — Muretich et Schmidt comptent chacun deux buts pour le Valleyfield — La victoire des Braves ne fut jamais en doute

Valleyfield, 23. (Spécial à "Montréal-Matin"). — **Les Braves de Valleyfield, gérés par Hector "Toe" Blake, ancienne étoile des Canadiens, ont facilement défait le Royal au compte de 7 à 3 ce soir, dans une joute qui fut disputée devant près de 4,000 personnes.**

Jackie Schmidt et Muretich des Braves et Bob Fryday du Royal ont compté chacun deux buts au cours de cette partie.

Schmidt a enregistré ses deux buts au cours de la première période tandis que Rosaire "Kitoute" Joannette a réussi l'autre.

André Corriveau a porté le compte 4 à 0 au début de la deuxième période, mais Bob Pépin a réduit l'avance du Valleyfield à trois points en prenant Dobson en défaut deux minutes plus tard. Il s'agissait de son 48e but de la saison. Connie Brown et Bob Fryday ont ensuite compté avant la fin de cet engagement.

Muretich a pris McNeil deux fois en défaut dans l'intervalle de deux minutes au début de la troisième période pour porter le compte 7 à 2. Fryday a complété le pointage, une minute plus tard.

Québec ici ce soir

Les As de Québec rencontreront le Royal au Forum ce soir dans une autre joute régulière de la ligue Québec Senior. Lors de la dernière joute disputée entre ces deux clubs, les As l'ont emporté au compte de 3 à 1. Le Québec n'a pu triompher une seule fois du Royal au Forum cette saison.

Guy Labrie, vétéran joueur de défense des As se rétablit d'une blessure et tout indique qu'il jouera ce soir contre l'équipe de Frank Carlin. La partie commencera à huit heures et trente.

EXTREMEMENT MINCE

On a réussi à battre une once d'or en une si mince feuille qu'elle couvrait une étendue de 120 pieds carrés.

SOMMAIRE

Première période

1—Valleyfield: Schmidt 3.49
2—Valleyfield: Joannette (Corriveau et Ernst) 9.42
3—Valleyfield: Schmidt (Kwong et Brown) 12.27
Punitions: Dutchek, Bessette, Dutchek, Crawford, Cox, Corriveau.

Deuxième période

4—Valleyfield: Corriveau (Joannette et Bisaillon) 1.27
5—Royal: Pépin (Morin et Marchessault) 3.23
6—Valleyfield: Brown (Kwong et Schmidt) 11.07
7—Royal: Fryday (Malone) 18.51
Punition: Bessette.

Troisième période

8—Valleyfield: Muretich (Dutchek et Leduc) 8.09
9—Valleyfield: Muretich (Leduc et Bessette) 7.07
10—Royal: Fryday, (Malone et Mara) 8.03
Punitions: Legris, Ernst, Dutchek, Lépine.

Marcel Filion permet au Sherbrooke de l'emporter

Ottawa, 23. (Spécial à "Montréal-Matin"). — **Un but enregistré par Marcel Filion au bout de 9.38 minutes de jeu de la période supplémentaire a permis au St-François de Sherbrooke de battre les Sénateurs d'Ottawa au compte de 5 à 4.**

Le club d'Yvan Dugré a ainsi remporté sa première victoire de la saison sur la patinoire des Sénateurs.

Demers du Sherbrooke et Coop et Smart ont été les compteurs de la première période. Mannie McIntyre a ensuite égalé le compte vers la fin de la deuxième période.

Des buts enregistrés par Kelly Burnett et Gilles Dubé ont donné une avance de 4 à 2 au Sherbrooke au début de l'engagement final. Bill Robinson et Dagenais ont cependant pris Paul Leclerc en défaut avant la fin du temps règlementaire.

Paul Leclerc, qui s'est surpassé au cours de cette joute, a brillé durant l'engagement final et alors qu'il ne restait que 22 secondes de jeu, Filion a pris des passes de Barry et Burnett pour déjouer Fraser et assurer la victoire à son club.

SOMMAIRE

Première période

1—Sherbrooke: Demers 9.29
2—Ottawa: Coop (Tudin) 7.51
3—Ottawa: Smart (Coop) 17.15
Punitions: Dagenais, Dubé, Hindley, Stahan.

Deuxième période

4—Sherbrooke: McIntyre (H. Carnegie) 18.46
Punitions: Irwin, Stahan, Trancey, Dubé.

Troisième période

5—Sherbrooke: Burnett (Barry et Filion) 9.00
6—Sherbrooke: Dubé (Demers et Côté) 11.04
7—Ottawa: Robinson (Tremblay et Dartnell) 11.14
8—Ottawa: Dagenais (Check) 18.48
Punitions: Hollyer, Burnett, Stahan.

PERIODE SUPPLEMENTAIRE

9—Sherbrooke: Filion (Barry et Burnett) 9.38
Aucune punition.

Potins sur la ligue de la Côte du Pacifique

Boyes Springs, 23. (U.P.) — Lefty O'Doul, gérant des Seals de San Francisco a prédit aujourd'hui que Jack Cacciocco, un voltigeur de 21 ans, jouera au champ centre durant la prochaine saison. Cacciocco n'a frappé que pour une moyenne de .228 avec le Salt Lake City de la Pioneer League l'an dernier, mais il est considéré comme un as sur la défensive. O'Doul croit qu'il peut lui montrer comment frapper.

Riverside, 23. (U.P.) — Le lanceur Bob Joyce, qui a remporté 31 victoires avec le San Francisco en 1945, s'est rapporté au Portland aujourd'hui.

Ontario, Col., 23. (U.P.) — Le premier but, Max West, qui a été congédié par le Pittsburgh à la fin de la dernière saison s'est rapporté aux Padres de San Diego. A ses deux premières présences au bâton, il a frappé deux balles à l'extérieur du terrain.

Anaheim, Cal., 23. (U.P.) — Les Solons de Sacramento ont vendu le lanceur Red Cecil au Chattanooga.

Wilmington, 23. (U.P.) — Le receveur Mickey Grasso s'est disloqué une côte et il sera inactif durant au moins une semaine. L'ancien receveur des Giants s'alignera avec les Rainiers de Seattle.

Yvon Robert bat à lui seul les trois Dusek et les arbitres

On a surnommé les Dusek le "riot squad". Montréal possède maintenant son "one man riot squad" dans la personne du champion du monde Yvon Robert. Hier soir au Forum, Robert a non seulement knockouté les trois Dusek, Ernie, Emil et Wally, mais aussi les deux arbitres, Sammy Mack et Strangler Lewis.

Inutile de dire que l'équipe Robert-Miquet-Valois fut disqualifiée. Les Dusek prirent la première chute en 19.05 minutes alors qu'Emil colla Félix Miquet avec l'aide d'Ernie qui quitta son coin pour frapper le Français à coups de pieds. Miquet avait auparavant été lancé hors de l'arène à trois reprises et lorsque les lutteurs remontèrent dans l'arène, Miquet brillait par son absence. Il ne restait que Valois et Robert contre les trois Dusek.

Les Dusek s'emparèrent de Valois et lui donnèrent une formidable fessée à coups de pieds et de poings, le lançant également de temps à autre, hors de l'arène.

Robert protestait vivement contre ces tactiques et finalement, sauta dans l'arène pour décrocher un coup de poing à Sammy Mack et ensuite lancer les trois Dusek consécutivement hors des câbles lorsque Lewis tenta d'intervenir. Robert le mis aussi hors de combat.

Comme résultat, l'équipe Robert-Miquet-Valois fut disqualifiée au bout de 8.57 minutes.

En semi-finale, Angelo Savoldi et Ovila Asselin ont fait match nul, Harry Madison fut disqualifié contre Joe DeValteau en 13.24 et Jean Pusie et Georges Cagney ont annulé dans la première rencontre.

Le Royal junior a déclassé Valleyfield

Dans la deuxième partie disputée à l'Auditorium de Verdun, le Royal a déclassé les Braves de Valleyfield, 12 à 2, pour prendre une avance de deux parties à zéro dans leur série. Bob Frampton et Gordie Armstrong ont été les vedettes des vainqueurs en comptant chacun trois buts tandis que Bert. Hershfeld a réussi deux buts. Bob Rattray, Darling, Manastersky et Skip Burchell ont été les autres compteurs. Clermont a compté les deux seuls buts des Braves au cours de la troisième période. Le Royal a pris une avance de 6 à 0 au cours des deux premières périodes et il a compté six autres buts contre deux du Valleyfield durant l'engagement final.

VERSEZ UN PEU CHAQUE SEMAINE
OUVREZ un COMPTE chez Grover's
VETEMENTS MERCERIES . . . CHAPEAUX
COMPTANT OU CREDIT MEME PRIX

401 ouest, rue St-Jacques — 5689 Ave. du Parc
3969 rue Wellington, Verdun — 1551 est, ave. Mt-Royal
100 ouest, rue Ste-Catherine — 1027 ouest, rue Ste-Catherine
6615, rue St-Hubert — 1101 est, rue Ste-Catherine

L'union locale exigée de ces constables

Par un vote de dix contre cinq le Comité des bills privés du Conseil législatif adopte une clause du bill du Cap-de-la-Madeleine en ce sens — A la suite d'un long débat

Québec, 23. (D.N.C.) — Par un vote de dix voix contre cinq, le Comité des bills privés du Conseil législatif a adopté cet après-midi, une clause du bill du Cap-de-la-Madeleine qui interdit aux constables de cette municipalité d'appartenir à une union qui n'est pas formée exclusivement de constables du Cap-de-la-Madeleine.

Le vote a été pris après un long débat, qui a mis aux prises plusieurs membres du Comité avec M. Guy Merrill Desaulniers, représentant de la Fraternité canadienne des policiers. Les honorables Gérald Martineau et Olier Renaud ont dirigé le débat en faveur du maintien de la clause, tandis que l'hon. Elisée Thériault s'est carrément prononcé contre.

Le vote a donné le résultat suivant :

Pour la clause: les hon. Asselin, Baribeau, Brais, Delagrave, Foster, Grothé, Martineau, Renaud, Simard et Lemieux (Dix).

Contre la clause : les hon. Bovey, Connors, Laferté, Messier et Thériault.

C'est M. Thériault qui a réclamé le vote.

Me Léon Méthot

Me Léon Méthot, c.r., qui pilotait le bill a déclaré, en demandant l'adoption de la clause :

"Nous croyons que les hommes de police investis d'une autorité qui dépasse souvent la personne qui les désigne, doivent rester indépendants et libres de toutes attaches à une union de l'extérieur".

L'hon. M. Connors s'est aussitôt déclaré favorable à une association provinciale de policiers.

Puis, M. Desaulniers a pris la parole en se disant le porte-parole des dix-huit policiers du Cap de la Madeleine, et, en même temps, de la Fédération des policiers de la province, fondée après la passation de la Loi des différends entre les services publics et leurs employés.

M. Desaulniers a exprimé l'opinion que cette fédération n'a jamais imposé sa volonté à une ville, que chaque fois que les policiers ont soumis des revendications, la Fédération n'a rien fait de plus que de les aider en leur fournissant les services de conseillers.

"La clause de ce bill", a-t-il ajouté, "porte atteinte à trois droits: le droit naturel d'association, le droit constitutionnel et le droit moral. Et un bill qui porte atteinte à ces trois droits s'attaque inévitablement à la démocratie elle-même."

M. Desaulniers s'est déclaré d'avis, aussi, que toute association purement locale "est contraire au droit d'association et ineffective". Il a prétendu que la ville du Cap de la Madeleine a offert un montant d'argent à ses policiers s'ils consentaient à quitter la Fraternité.

M. Thériault—"C'est une clause antidémocratique".

M. Martineau—"Ce qui serait antidémocratique, ce serait d'ignorer les désirs des membres du Conseil municipal du Cap de la Madeleine élus par le peuple. Si les citoyens du Cap n'aiment pas la clause en question, ils n'auront qu'à le dire aux prochaines élections en votant contre leurs administrateurs."

Communiste ?

M. Brais—"Est-il vrai que votre Fraternité est communiste ou a des affiliations communistes?".

M. Desaulniers—"Il est absolument faux de dire que notre Fraternité est affiliée à un groupement politique ou ouvrier communiste ou autre".

M. Martineau—"La clause que nous étudions est plus importante qu'elle ne le semble encore. Il s'agit de prévoir l'avenir, de penser à nos enfants et à nos petits-enfants. Les gens du Cap de la Madeleine ont choisi des administrateurs qui nous demandent cette clause. C'est un paratonnerre pour la province, et je crois qu'il est temps pour nous de nous réveiller et de songer au danger qui nous menace. N'oublions pas qu'aux dernières élections municipales d'Ontario, il s'est donné 45,000 votes communistes.

Une privation ?

M. Desaulniers—"Le plus grand danger dans la vie, c'est de priver des gens de l'exercice de leur droit.

M. Martineau—"Comme catholique et Canadien français, ça me fera plaisir de voter pour cette clause.

M. ThériaultJ—"Et moi, ça me fera plaisir de voter contre".

Me Méthot—"La raison de cette clause, c'est que nous ne voulons pas confier des fonctions aussi importantes à des policiers qui reçoivent leurs directives de l'extérieur."

M. Thériault a aussi réclamé le vote avec le résultat indiqué plus haut. Le Comité avait précédemment étudié et adopté plusieurs autres projets de loi.

Le successeur de M. Charpentier désigné mardi

S.H. le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et plus d'une trentaine de conseillers municipaux ont assisté hier matin, aux funérailles de M. Albert Charpentier, qui représentait depuis plusieurs années les contribuables en général du district No 6 à l'hôtel de ville. Rarement a-t-on enregistré la présence d'un aussi grand nombre de conseillers aux funérailles d'un de leurs collègues.

Le successeur de ce conseiller devra être choisi par les membres de la catégorie "B" dès l'assemblée du Conseil convoquée pour mardi matin, à dix heures et demie.

Trois candidatures

Les candidatures ont commencé à se dessiner dès hier après-midi. La plus sérieuse semble être celle du Dr Hector Prud'homme, qui avait siégé au Conseil de 1944 à 1947 comme représentant des propriétaires du district No 6. M. Jules Le Beau, président du Comité des citoyens de la paroisse St-Barthélemy, a annoncé hier après-midi qu'il briguerait également les suffrages. M. Emile Naud, ex-conseiller municipal, sera aussi en lice.

Ona révélé que le Dr Prud'homme aura comme proposeur le chef du Conseil, M. Pierre DesMarais, qui ferait valoir le fait que le Dr Prud'homme est le seul des trois candidats, à demeurer dans le district que représentait le conseiller Charpentier. Le conseiller Achille Dubeau proposerait l'élection de M. Le Beau. On ignore encore le nom du proposeur de M. Naud.

Menace sérieuse

Washington, 23. (B.U.P.). — Le président de l'Association des pêcheries de la Nouvelle-Angleterre, M. John Del Torchio, a déclaré aujourd'hui au comité sénatorial des finances à Washington que le Canada, Terre-Neuve, l'Islande et la Norvège commencent à constituer une menace sérieuse pour l'industrie de la pêche dans les autres pays de l'Atlantique.

La lutte contre la fumée conduite plus sévèrement

Les autorités municipales sont à préparer un nouveau règlement devant régir l'émission de fumée par les établissements industriels — Sous-comité technique pour étudier le problème de la fumée des chemins de fer — L'électrification des voies

La ville de Montréal aura prochainement un règlement contre la fumée dont l'application sera sous la surveillance d'une division spéciale composée d'inspecteurs d'expérience et dont la direction sera confiée à un ingénieur versé dans les méthodes généralement utilisées pour combattre la fumée.

C'est ce qui a été révélé, hier après-midi, à la réunion du comité de la fumée, à l'hôtel de ville, après que le président de la réunion, M. F.-S. Hartle, directeur conjoint de la commission fédérale des transports, eut suggéré que la ville traite les établissements industriels qui émettent de la fumée avec la même sévérité qu'elle emploie à l'égard des chemins de fer dans sa tentative de réduire au minimum le fléau de la fumée.

M. F.-A. Combe, dont la ville a retenu les services comme expert sur la question de la fumée, a, en effet annoncé qu'il avait été prié de préparer un projet de règlement qui sévira contre les établissements industriels et commerciaux émettant des quantités de fumée jugées nuisibles à l'hygiène publique.

Le futur règlement

Sans vouloir donner plus de précisions sur ce projet tant que les autorités municipales ne l'auront pas approuvé, M. Combe a déclaré que le nouveau règlement permettra à la métropole de poursuivre efficacement sa lutte contre la fumée et que l'ingénieur en charge de la division chargée de l'application de la loi aura aussi pour tâche de démontrer par des conférences publiques l'importance de la réduction de la nuisance de la fumée.

Le projet de loi est actuellement étudié par le contentieux et le service d'urbanisme qui le transmettront ensuite au comité exécutif pour approbation avant sa présentation au conseil municipal.

Sous-comité

A la réunion d'hier matin, un sous-comité d'experts a été constitué pour étudier plus particulièrement les aspects techniques du problème de la fumée. Ce sous-comité est formé de MM. Combe, W.-S. Davis, surintendant de la traction aux Chemins de fer nationaux et F.-S. Winsley, maître mécanicien de district au Pacifique Canadien.

L'électrification des voies

Tel que prévu, Me Dawson McDonald, du Contentieux municipal, a donné lecture de la lettre adressée aux deux compagnies de chemins de fer, au sujet de l'électrification des voies; ainsi que des réponses reçues. On sait que le Canadien National et le Pacifique Canadien se prétendent dans l'impossibilité d'apporter présentement cette amélioration. Me McDonald a laissé entendre qu'il soumettra un rapport aux chefs de l'administration municipale, et qu'il attendra la réception d'instructions quant à la demande de la promulgation d'une ordonnance par la Commission fédérale des transports.

Ouverts
de 9 h. à 5 h. 30
samedi compris

DUPUIS

au SOUS-SOL d'économies



PALETOTS
DE PRINTEMPS
pour hommes et jeunes gens.
Poitrine: 34 à 48
Prix ord. 29.95
PRIX POPULAIRE 27.50
Drap velours tout laine, drap couverture — Choix de bleu moyen — gris bleu — gris médium — brun pâle ou foncé. Coupe droite avec empiècement dissimulant les boutons. Poches de biais. Coupe irréprochable.

PALETOTS
IMPERMEABLES
pour hommes et jeunes gens.
Poitrine : 34 à 46
18.95
Voici le paletot idéal pour braver les intempéries de la nouvelle saison. Ce tissu popeline rayonne est offert en beige seulement. Modèle droit avec empiècement dissimulant les boutons. Poches en biais et ceinture. Doublure de popeline.
Autres qualités : 15.95 à 28.95

DUPUIS — sous-sol d'économies — De Montigny

Dupuis Frères LIMITÉE
RAYMOND DUPUIS, président A.J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

PLAT DU JOUR AU RESTAURANT
PATE AU POULET
Pommes de terre en purée ou bouillies
Choix de légumes
Pain — Beurre ... .55